



Vacances voyage
La Hollande sauvée des eaux
cahier H



Spectacles
Julie à Paris ou le syndrome de l'imposteur
cahier D



Mon toit
Habiter un loft près du fleuve
cahier K

Cinéma
Madonna la Maternelle Girl
cahier C



Aménagement Transport en commun Gestion des déchets

Louise Harel reporte les fusions

Le projet de réforme municipale lance une nouvelle consultation sur les regroupements

Denis Lessard
La Communauté urbaine deviendra « métropolitaine ».

Québec créera une nouvelle communauté métropolitaine de Montréal qui aura le mandat de planifier notamment l'aménagement, le transport en commun et la gestion des déchets pour 94 municipalités de la grande région métropolitaine.

Hier, après un an de débats ardu au sein du Conseil des ministres, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a annoncé la mise en place de trois de ces commissions métropolitaines pour Montréal, Québec et Hull.

Tout le débat sur les fusions de municipalités, à Montréal comme ailleurs, devra passer par une nouvelle étape de consultation devant aboutir en octobre prochain, a indiqué Mme Harel.

Quant au livre blanc sur la réforme municipale, il devrait être déposé d'ici la mi-avril, bien que Québec ait déjà fait son lit et relégué aux oubliettes l'idée centrale d'une structure supramunicipale dotée de pouvoirs décisionnels. La veille, après 11 discussions sur ce projet contentieux, le caucus des députés péquistes avait approuvé l'idée d'une structure « souple et légère » qui, non élue et sans pouvoir de taxation, ne risquait plus de porter ombrage aux ordres municipaux et provinciaux.

Voir LOUISE HAREL en A2



La ministre Louise Harel a eu une journée fort occupée hier. Elle s'est arrêtée le temps d'un appel, à l'hôtel Delta, place Victoria, entre sa conférence de presse et une rencontre avec les maires de la région métropolitaine.

Autres informations et réactions sur la réforme Harel en pages A3 et A4



Accueilli en héros

L'ancien dictateur Augusto Pinochet, libéré jeudi par Londres, a été accueilli en héros hier à Santiago, au cours d'une cérémonie rassemblant les officiers supérieurs de l'armée dont il a été le commandant en chef. Le vieillard de 84 ans, jugé mentalement déficient par Londres, semblait en forme. C'est debout, à peine appuyé sur une béquille, qu'il a foulé le sol chilien. La cérémonie a déçu au gouvernement et a choqué les militants des droits de l'homme.

Nos informations, page B8

Un producteur de Hollywood prépare un documentaire sur les Orphelins de Duplessis

André Noël
Le producteur de Hollywood William Gazecki, dont le film sur la tragédie de Waco a été mis en nomination pour un Oscar, vient à Montréal la semaine prochaine pour préparer un documentaire sur les Orphelins de Duplessis.

Dans un communiqué diffusé cette semaine, M. Gazecki indique qu'il a été inspiré par un article de fond paru à la une du Los Angeles Times, le 10 février. Le quotidien relatait le sort des enfants, illégitimes ou pauvres, qui ont été placés dans des institutions psychiatriques diri-

gées par des religieuses de 1940 à 1960, à l'époque du premier ministre Maurice Duplessis. Les Orphelins réclament une compensation au gouvernement et affirment qu'ils ont été battus, violés et injustement qualifiés de malades mentaux. « Je crois que leur histoire est aussi importante et suscite autant d'intérêt que celle de Waco », a dit M. Gazecki, hier, au cours d'un entretien depuis Los Angeles. Son film *Waco: The Rules of Engagement*, lui a valu son cinquième Emmy Award en 1998 et a été mis en nomination pour un Oscar. Ce

documentaire portait sur le siège du bâtiment des davidiens à Waco, au Texas, qui a coûté la vie à quatre agents fédéraux et 76 membres de la secte, le 19 avril 1993.

Le film, qui a été vu par 10 millions de personnes, a obligé Washington à rouvrir une enquête sur l'événement. M. Gazecki croit que l'histoire des Orphelins de Duplessis est susceptible de passionner le public à cause des thèmes universels qu'elle soulève sur le rôle de la religion, du gouvernement, du corps médical et des intellectuels.

Voir UN PRODUCTEUR en A2



Vieillir!

Des milliers de Québécois achèvent leur vie dans des centres hospitaliers de soins de longue durée. Des endroits où les petits riens qui renforcent la qualité de vie ont disparu depuis longtemps. La première tranche d'une série de Lilianne Lacroix.

A lire en page B5

L'Ordre du Temple solaire: une enquête bâclée

Louis-Bernard Robitaille
collaboration spéciale, PARIS

Une enquête policière bizarrement bâclée, comme si l'on n'avait surtout pas voulu connaître les ramifications multiples de l'Ordre du Temple solaire. Des pistes inexplorées et qui de toute évidence mènent à des milieux européens d'extrême droite, marginaux et vieillissants, mais réels.

La première grande enquête sur l'Ordre du Temple solaire, parue cette semaine à Paris (1), n'apporte pas de révélations bouleversan-

tes et d'explication globale sur la nature de cette secte « templière », et les cinq massacres-suicides collectifs de 1994, 1995 et 1997, totalisant 74 victimes. Elle a en tout cas le mérite de fournir un tableau d'ensemble de ce délire collectif, de montrer des coulisses peu connues et d'indiquer des zones d'ombre que les responsables policiers ou judiciaires n'ont pas trop cherché à dissiper.

Les trois journalistes, qui ont manifestement concentré leurs efforts sur la partie française de cette affaire, montrent de façon plutôt convaincante les négligences de l'enquête criminelle: sur la scène du massacre de Cheiry par exemple (3 octobre 1994: 23 morts, sans doute exécutés pour la plupart), les preuves matérielles ont été

en partie détruites dans la confusion; on n'a jamais élucidé le mystère de la Fiesta rouge aperçue par des témoins avec, sans doute, trois exécuteurs à son bord.

Beaucoup plus tard, le 15 décembre 1995, le nouveau « suicide » de 16 « templiers » dans le Nervoux sera examiné par les enquêteurs avec désinvolture: l'hypothèse plausible de tueurs, disparus après le massacre, ne sera pas vraiment examinée. La présence parmi les suicidés de deux policiers français incitera peut-être les responsables à ne pas trop chercher de ce côté, de crainte de découvrir des ramifications gênantes au sein de l'administration.

Voir L'ORDRE en A2

INDEX

Petites annonces

- index B10
- immobilier B10, E1
- marchandises E4 et E5
- emplois E5, G8
- automobile G8 et G9

- affaires F3
- Arts et spectacles cahiers C et D
- horaires-spectacles D17
- Télé-horaire D2
- télévision D2

- Actualités A21
- Avis A29 et C11
- Bridge H22
- Carrières cahiers I et J
- professions cahier I, J1 à J6
- formation J6 à J8

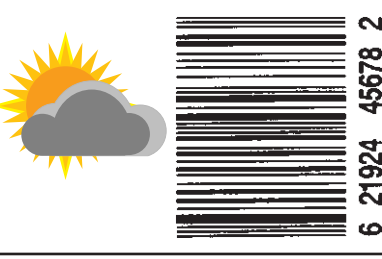
- Décès G11
- Échecs H22
- Économie F1 à F12
- Éditorial B2
- Encans F12
- Êtes-vous observateur? H20

- Feuilleton H20
- Horoscope H19
- Jardinier K14
- Loteries A2 et G12
- Météo G12
- Monde B8
- Mon toit cahier K

- Mots croisés H19 et H20
- Mot mystère H20
- Ni bête ni méchant! H22
- Philatélie H22
- Plus B1, B4 à B7
- Politique B9

- Restaurants D18
- Vacances - voyage cahier H
- Vin D19
- Sports cahier G
- Réjean Tremblay G4
- Michel Blanchard G5

MÉTÉO
Ciel variable
Max. 2,
min. -6
page G12



J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES

Tout inclus Club Med multi-voyages Sandals Vols seuls

Acapulco 918 \$	Varadero 898 \$	Carthagène 898 \$	Playa Blanca 999 \$	Huatulco 1 399 \$	Cancun 1 899 \$	Turquoise 1 699 \$	Varadero 1 669 \$	Carte Atout 1 299 \$
Puerto Vallarta 898 \$	Cayo Coco 1 148 \$	Nicaragua 998 \$						
Cancun 1 098 \$	Cayo Largo 998 \$	San Andres 948 \$						
Huatulco 1 048 \$	Puerto Plata 1 048 \$	Bresil (p.d.) 1 568 \$						
Manzanillo 1 098 \$	Bayahibe 1 388 \$	Circuit Tunisie						
Haïti 858 \$	Punta Cana 1 198 \$	10 nuits/19 repas 1 498 \$						

8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

Appelons-nous NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX

Paris 569 \$, EUROPE ÉTÉ 2000 à partir de / Taxes incluses
Londres 599 \$, Achat/Rachat 619 \$
Marseille 699 \$, Location reg 30 \$/jour
Bruxelles 599 \$, Hotel Europe 99 \$/nuit
Toulouse 699 \$, Europass 5 jours 449 \$

Suites de la une

Louise Harel reporte les fusions

LOUISE HAREL / Suite de la page A1

Lucien Bouchard trouve la décision annoncée « extrêmement substantielle ». On crée trois conseils et on lance une démarche sur les regroupements possibles, souligne-t-il. Pour Montréal, toutes les hypothèses seront envisagées, y compris « Une île, une ville », ou la très grande ville qui correspondrait au territoire métropolitain, a dit M. Bouchard.

La nouvelle structure doit être mise en place pour janvier 2001. Un projet de loi sera déposé en avril et adopté d'ici la fin juin. Elle remplacera la Communauté urbaine mais, hormis le territoire couvert, son mandat et son fonctionnement ressemblent étrangement à la structure actuelle. On n'y retrouvera que 30 représentants choisis parmi les maires, au lieu des 80 qui siègent actuellement à la CUM. « On a voulu faire simple, efficace », a dit Mme Harel, qui a rappelé que l'agglomération de Londres, comptant 10 millions d'habitants, vient d'adopter une structure où toutes les décisions sont prises par un conseil de 25 personnes. Les maires de Montréal, Laval et Longueuil auront d'office un siège à cette nouvelle instance, qui comme c'est le cas pour la CUM, se choisira un président parmi ses membres.

Mme Harel se rebiffe quand on parle d'une « CUM élargie », une expression utilisée par le cabinet de Lucien Bouchard, pour décrire la nouvelle structure. « C'est différent, assure-t-elle. La planification se fera sur l'ensemble d'un territoire où on trouve actuellement 12 plans d'aménagement concurrents. On ne trouve pas de plan d'ensemble non plus pour la gestion des déchets ou le transport en commun. »

La ministre a toutefois été prise à contre-pied quand on lui a demandé si les citoyens peuvent espérer une baisse du compte de taxes. « Ça dépend », a-t-elle risqué. Elle n'a pas non plus pu promettre que sa démarche déboucherait sur un moins grand nombre de villes dans les grandes agglomérations.

Police et évaluation

La nouvelle communauté n'aura pas à gérer quoi que ce soit. Contrairement aux orientations proposées dans le rapport Bédard et approuvées un moment par Mme Harel, cette commission n'aura rien d'un nouvel ordre de gouvernement. Personne n'y sera élu au suffrage universel et elle n'aura pas de pouvoir de taxation.

En outre, pour des questions qui relèvent

actuellement de la CUM comme la police, l'évaluation et l'inspection alimentaire, la nouvelle instance pourra prévoir des « sous-commissions » de maires provenant des municipalités de l'actuelle CUM. Ainsi, on maintiendra dans l'île de Montréal un service de police distinct de celui de Laval.

Le ministre Serge Ménard rendra publiques sous peu ses décisions sur l'organisation policière de la région métropolitaine.

De plus, comme la CMM sera responsable du transport en commun, il faudra prévoir que les sociétés de transport seront « éventuellement » fusionnées, a dit Mme Harel.

La ministre a dû passer à la déchiqueteuse tous ses projets qui prévoyaient charcuter les régions administratives — un irritant particulièrement dans Lanaudière. Les cinq régions administratives de la grande région métropolitaine restent intactes et on ne touche même pas aux MRC du territoire. Mais leur mandat sera revu.

Fusions

Après des mois de discussions, tout le débat autour des fusions municipales souhaitées par Québec dans la région de Montréal

reste à faire. Pour Montréal, un comité consultatif formé des maires de Montréal, Laval, et Longueuil, ainsi que du président de l'Union des municipalités et des représentants des maires des rives sud et nord, aura jusqu'à la fin octobre pour faire des recommandations à Québec quant aux regroupements. Ce groupe devra examiner également le scénario d'une ville unique dans l'île de Montréal, prévoit Québec, qui donne à l'ex-maire Louis Bernard le mandat « d'assister » le comité. « À défaut d'une entente, on aura une recommandation et le gouvernement devra trancher », a indiqué Mme Harel.

Selon M. Bernard, d'autres solutions peuvent être trouvées pour permettre « l'interfinancement », qui est au fond l'objectif visé par les fusions municipales. L'impact pour une baisse du compte de taxes n'est pas automatique. « Mais si nos structures ressemblent davantage à la réalité, il y aura des gains », explique M. Bernard, qui croit être capable de développer une vision métropolitaine. Selon l'ancien bras droit de René Lévesque et de Jacques Parizeau, « ce n'est pas le gouvernement du Québec qui doit se sentir le premier responsable de la réalité métropolitaine. C'est d'abord la responsabilité des gens de Montréal ».

L'Ordre du Temple solaire: une enquête bâclée

L'ORDRE / Suite de la page A1

Conclusion de cette enquête: oui, il s'agissait pour l'essentiel d'une secte typique, avec à sa tête un personnage très douteux et plutôt ridicule, Jo Di Mambro, mais qui se révèle un grand manipulateur et que les autres considèrent vraiment comme un gourou. Au-dessous de lui, le troupeau des manipulés: beaucoup de gens détraqués psychologiquement, ou fragiles, ou perdus dans les vapeurs de l'ésotérisme, en tout cas prêts à tout ou presque pour suivre les enseignements du gourou, un petit vieux gros et chauve, porteur d'une voyante moumoute.

Luc Jouret lui-même était fondamentalement sous sa coupe, même si par la suite il avait peut-être pris goût au pouvoir (notamment sexuel) et à l'argent illimité. Plus ambigu le cas du chef d'orchestre Michel Tabachnik, qui s'est tenu à l'écart des massacres, mais était un proche de Di Mambro depuis 12 ans: ayant des activités professionnelles honorables et satisfaisantes, que cherchait-il auprès de l'OTS? Le simple plaisir de manipuler des gens, d'exercer un pouvoir sans frein sur eux?

Si, de toute évidence, les tueries de Morin Heights, puis de Cheiry en Suisse relèvent de l'assassinat pur et simple ou du traquenard mortel, les victimes de Salvan (Suisse), du Vercors en 1995, puis de Saint-Casimir en 1997, ont choisi délibérément le suicide, en toute connaissance de cause si l'on peut dire.



Le terrain et la maison de Morin Heights appartenant à Luc Jourret, gourou de l'Ordre du Temple solaire, où des cadavres ont été découverts au début d'octobre 1994.

PHOTO La Presse

Dans le cas du Vercors, en particulier, une partie de ces 13 adultes avaient été interrogés par la police après les 53 morts d'octobre 1994. Ils avaient dissimulé leurs vrais sentiments et leurs intentions et, finalement, avaient minutieusement préparé leur ultime expédition dans les montagnes enneigées du Vercors en décembre 1995. Malgré

tout ce qu'ils avaient pu voir et lire sur Cheiry et Salvan, ils voulaient à tout prix faire le grand voyage vers Sirius.

Derrière cette activité tellement délirante qu'on a voulu y voir la couverture pour autre chose, une organisation clandestine criminelle ou politique, il n'y avait finalement qu'une secte, comptant jusqu'à 576

membres, et dont le délire suffit à expliquer cette aberration: des gens qui se mettent sous l'influence d'un escroc d'assez bas étage, se laissent voler et acceptent de s'immoler. Les « dons », parfois énormes, des membres de la secte correspondent grosso modo aux activités immobilières de Di Mambro et Jouret et à leur train de vie luxueux sur une

quinzaine d'années.

Restent beaucoup d'à-côtés de cette activité sectaire. D'une part, le livre sur l'OTS décrit assez bien cette espèce de « nébuleuse templière » dont on retrouve des débris ici et là en Europe, sous les appellations les plus diverses: il y a les Rose-Croix de l'AMORC de Raymond Bernard, l'ORT, l'OSTS. Cette mouvance templière et Rose-Croix a presque partout des liens avec l'extrême droite européenne, parfois avec les services secrets ou la mafia.

Au cours de leur enquête, les journalistes ont découvert que les deux policiers « suicidés » du Vercors avaient curieusement leurs entrées au ministère de l'Intérieur à Paris. Ailleurs que des dirigeants de l'OTS ont fréquenté la loge maçonnique Opéra où l'on retrouve des personnages politiques douteux.

« Il est clair, dit en conclusion Bernard Nicolas, que Di Mambro a toujours eu des liens avec l'extrême droite. Avec des réseaux divers, dont certains avaient des prolongements en Afrique noire. Une secte comme l'OTS n'avait certes pas en soi de projet politique. Mais il est possible qu'il ait ici et là rendu des « services », peut-être justement en blanchissant de grosses sommes d'argent... Un genre d'implication, peut-être internationale, que peu de responsables de l'enquête avaient envie d'éclaircir... »

L'Ordre du Temple solaire — Les secrets d'une manipulation, par Arnaud Bédard, Gilles Bouleau et Bernard Nicolas, Flammarion, Paris, 2000, 450 pages.

Un producteur de Hollywood prépare un documentaire sur les Orphelins de Duplessis

UN PRODUCTEUR / Suite de la page A1

« Je crois que l'histoire doit être racontée de façon exacte, qu'elle soit bonne ou mauvaise, dit-il. Je n'ai pas l'intention de prendre partie pour un côté ou l'autre. Quand j'ai fait le film sur Waco, je n'ai pas fait l'éloge des davidiens ou du FBI, et je ne les ai pas condamnés non plus. Au bout du compte, les actions de chaque camp parlaient par elles-mêmes. »

Le documentaire sur Waco rapporte le té-

moignage d'experts, selon lesquels d'étranges éclairs filmés en infrarouge par un avion du FBI sont presque certainement des coups de feu tirés par des armes automatiques depuis des tanks du gouvernement vers le bâtiment de la secte, dans les jours précédant l'hécatombe. Cela contredit la version du FBI selon laquelle les forces fédérales n'ont pas tiré un seul coup de feu pendant les 51 jours du siège.

« Comme citoyen américain, j'ai grandi dans une société où l'Église et l'État n'ont pas la même relation qu'au Canada, encore

moins qu'au Québec, souligne le producteur de 44 ans. Alors que je crois fermement que les actions de quelques-uns ne peuvent pas être utilisées pour stigmatiser une institution, je crois aussi que la divulgation complète de la vérité est absolument essentielle. Il n'y a aucun doute que la majorité de la population profite toujours d'un portrait sincère et exact de l'histoire. »

M. Gazecki et sa collaboratrice, Christiane Schull (née à Rosemère), affirment avoir beaucoup de respect pour les congrégations religieuses. « Je suis absolument certaine

que le fait de raconter toute l'histoire va honorer la souffrance des survivants de Duplessis, et respecter le travail des religieuses en soulignant l'engagement de l'Église », a dit Mme Schull.

La parution de l'article du Los Angeles Times a mobilisé de nombreux journalistes américains. Le Washington Post entreprend aussi une enquête approfondie sur le drame des Orphelins. Enfin, le comité des Orphelins révélera lundi les noms d'une soixantaine de personnalités québécoises qui réclament la tenue d'une enquête publique.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. <http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne à trois chiffres : 640
à quatre chiffres : 9008

INSOLITE

Il est défendu...

■ Excédé de voir ses élèves plonger sous leur pupitre à la moindre sonnerie, le principal d'une école élémentaire italienne de Gènes a déclaré son établissement « zone interdite » aux téléphones portables. Mario Talloni, directeur de l'école Mazzini di Castelletto, a publié son additif au règlement après avoir appris que dans une autre école génoise, une fillette réprimandée par son instituteur n'avait pas hésité à appeler sa mère en plein cours pour se plaindre. Talloni a fait savoir jeudi que, pour l'heure, aucun parent ne s'était plaint de sa décision. En 1999, l'Italie a vu le nombre des portables dépasser celui des téléphones fixes et comptait 25 millions de « telefonini » sur une population de 57 millions d'habitants.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Ça sent quoi, ici!

■ Ça tombe sous le sens! Effluves printaniers, parfums capiteux, relents nauséabonds, fragrances enivrantes, exhalaisons insoutenables... Ce n'est pas le vocabulaire qui manque pour évoquer les quelque 10 000 odeurs spécifiquement reconnaissables par le nez humain! Explorez les charmes et mystères de nos attributs olfactifs, dans ce troisième dossier de notre série sur les cinq sens, avec Carole Thibaudeau, demain, dans le cahier Sentez... euh, Santé!

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Êtes-vous d'accord avec le projet de réforme municipale de la ministre Louise Harel?

Approuvez-vous la décision de Londres de libérer l'ex-dictateur Augusto Pinochet?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 50 %
Non: 50 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités



PHOTO ALAIN ROBERGE / La Presse

La ministre Louise Harel a répondu à plusieurs des demandes du maire de Montréal, Pierre Bourque.

Pierre Bourque se dit fier

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le maire de Montréal est heureux. Il pourra continuer à promouvoir son projet d'« Une île, une ville » jusqu'à l'automne au sein du comité d'élus créé par Québec pour accoucher d'un consensus en matière de fiscalité d'agglomération et de regroupements dans la région métropolitaine.

Pierre Bourque se félicite du plan de réforme municipale annoncé hier par la ministre Louise Harel. Selon lui, le plan reconnaît la nécessité de faire des regroupements à l'intérieur de l'île. « Il y a une volonté ferme du gouvernement de créer des organismes légers, non élus, sans pouvoir de taxation. Et aussi une volonté de regroupement, de partages de service. Alors notre projet d'« Une île, une ville » vient de faire un pas en avant énorme. »

Officiellement, toutes les options sont possibles, y compris une fusion de Laval, Montréal et Longueuil.

La taille, la formule et les responsabilités de la communauté métropolitaine que créera le gouvernement concordent avec les propositions de Montréal. Et la ministre oblige les élus de la région à discuter ensemble, comme M. Bourque le lui avait demandé en janvier.

De plus, la Ville avait suggéré le nom de Louis Bernard comme médiateur. L'ancien haut fonctionnaire représentant le gouvernement dans les négociations avec les Innus, a été nommé mandataire du comité consultatif.

« Je suis très fier au nom de l'administration », a dit Pierre Bourque. Vous (le gouvernement) avez bien entendu le message des instances de Montréal. Les orientations concordent essentiellement avec les nôtres. C'est une approbation pratiquement sans faille. »

Pour les activités qui seront réservées au conseil métropolitain, il y aura des gains financiers pour les gens de l'île de Montréal, estime le maire Bourque. Police, usine d'épuration des eaux, développement social et culturel, revitalisation des quartiers anciens, demeureront des responsabilités locales, note M. Bourque.

« Je n'arriverai pas à convaincre 90 % des gens », reconnaît M. Bourque. « Si on s'entend, tant mieux. Si on ne s'entend pas, ce sera au mandataire » de trancher. Le gouvernement devra prendre une décision à l'automne.

En conférence de presse hier, la ministre Harel a d'ailleurs rappelé qu'une simulation sur « Une île, une ville » faite par le ministre des Affaires municipales concluait qu'une partie de la banlieue s'en tirerait avec une baisse de taxes.

Le chef de l'opposition à Montréal, Michel Prescott, flaire de son côté une stratégie à la « diviser pour régner ». « Il y a des éléments de stratégie là-dedans. Je pense que Québec donne l'impression d'être assez gracieux pour demander au milieu de s'entendre. » Selon lui, les chances d'arriver à un consensus sont faibles tant sur le partage des coûts régionaux que sur les regroupements. Ultime, le gouvernement tranchera, à sa manière.

M. Prescott regrette également que la réforme conserve les cinq municipalités régionales de comté du Grand Montréal. Malgré tout, il croit que Montréal doit participer « de bonne foi » à l'exercice.

L'île de Montréal applaudit, la couronne nord rugit

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le comité de maires annoncé hier par la ministre des Affaires municipales pour définir le partage des coûts et services régionaux a déjà du plomb dans l'aile. Tandis que Laval et Longueuil se disent satisfaites sans trop s'avancer, la Rive-Nord tempête et menace de ne pas y participer.

De son côté, l'île de Montréal se réjouit de la création de la communauté métropolitaine et des discussions à venir sur le partage des coûts régionaux prévues au plan Harel, mais entretient quelques réserves sur la question des fusions.

Le porte-parole de 85 municipalités de la Rive-Nord, Yvan Deschênes, a répété hier que le conseil métropolitain entraînera des hausses de taxes pour les citoyens des couronnes qui devront ainsi payer pour des décisions prises à Montréal. « On ne s'attaque pas au véritable problème qui se trouve dans la mauvaise gestion (de Montréal) et dans les lois du travail. »

« On n'a pas besoin d'étendre la maladie de la CUM. Au lieu d'encourager la saine compétition — qui permet aux organismes et individus de se surpasser —, on veut niveler à la base », soutient le maire de Rosemère. Les maires et préfets de la Rive-Nord se rencontreront la semaine prochaine pour discuter de stratégie et de leur participation au comité. « L'intervention du gouvernement va nuire au développement économique du Grand Montréal. »

Comme Montréal, Laval et Longueuil, l'Union des municipalités de banlieue sur l'île estime que le plan de la ministre répond à ses demandes : un conseil métropolitain dirigé par des maires et couvrant toute la région métropolitaine de recensement.

« Le gouvernement livre le premier volet, le plus important, la création du Grand Montréal », dit Georges Bossé. Les élus devront reconnaître les installations qui en font partie, dit-il, estimant qu'il pourrait y avoir certaines économies pour les contribuables.

Le maire Bourque croit que le plan Harel fait avancer son idée d'« Une île une ville ». M. Bossé estime plutôt que la ministre souhaite laisser toutes les avenues ouvertes. Il espère toujours que s'il y a des fusions, elles seront volontaires, encouragées, et soumises à un vote populaire. « Dès mars 1999, nous avions écrit à la ministre qu'elle devrait trancher si on ne s'entendait pas », rappelle-t-il.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, demeure évasif sur la réforme projetée, se contentant de répéter qu'il l'« accueille avec une grande ouverture ». « Est-ce que les citoyens auront de meilleurs services au meilleur coût possible ? Je ne veux pas créer une structure pour faire vivre une bureaucratie. C'est un des dangers. »

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, est lui aussi satisfait, en autant que la taxation



PC

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ne cachait pas sa joie hier.

n'augmente pas chez lui. « Ça revient à la première proposition que nous avons faite, (la Rive-Sud), au ministre Ménard. Ce qui me réjouit, c'est que la Grande région en vienne à s'entendre pour rivaliser avec les grosses villes extérieures. »

Il ne croit pas que la nouvelle structure conduira à des hausses de taxes chez lui mais plutôt dans les deuxième et troisième couronnes, dans les villes « qui ont des services de Montréal et de la Rive-Sud et qui ne paient pas leur juste part. »

Les déclarations du porte-parole de la Rive-Nord ont fait réagir le maire de LaSalle, Michel Leduc. « C'est très mauvais en début de débat », dit-il qualifiant les propos de son homologue de « dépassés » et « rétrogrades ». « Évidemment, les villes ne sont jamais intéressées à embarquer dans une structure où il faut payer quelque chose. »

Hormis la « folie furieuse d'une île une ville », M. Leduc se dit très heureux des annonces de M^{me} Harel. « Surtout parce que ça donne le temps de s'entendre. » M. Leduc, croit que la « pression » pour les fusions forcées diminuera avec les discussions sur la fiscalité d'agglomération. Une structure régionale qui fonctionne pourrait très bien faire l'affaire, dit-il.

« Bonne chance, monsieur Bernard! »

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Trente ans après l'Ontario, voilà que le Québec des 1400 maires s'engage finalement dans une réforme en profondeur de son organisation municipale. Certes, les « communautés métropolitaines » de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, semblent bien timides si on les compare avec les instances avec pouvoir de taxation et représentants élus au suffrage universel dont elle avait d'abord rêvé pour imposer un palier de « régionalistes visionnaires » à des maires souvent obnubilés par des intérêts strictement locaux.

Mais sans ce genre de compromis, elle en serait encore à quêter l'appui de ses propres collègues députés, qu'elle a mis pas moins de onze caucus à convaincre. Et puis dites au président de la Table des préfets et maires de la couronne nord, Yvan Deschênes, qu'il ne s'agit que d'une structure légère, et il crachera le feu.

Quoi qu'il en soit, certains réformistes, rendus très sceptiques par les tergiversations du gouvernement au cours de la dernière année, ont retrouvé espoir. Comme l'ex-président de la Commission sur les finances et la fiscalité locales, Denis Bédard, dont le rapport, déposé il y a près d'un an, avait rallumé la mèche en proposant de réduire à trois ou cinq le nombre de municipalités dans l'île de Montréal.

« Je trouve ça très intéressant », disait-il hier des annonces de M^{me} Harel. En confiant

à ces communautés des fonctions de planification « stratégiques », comme le transport en commun et l'aménagement du territoire, la ministre donne du galon à la vision métropolitaine, dit-il.

Et il n'y a pas de mal à son avis à ce que la structure soit plus légère, à partir du moment où le gouvernement a complètement évacué de ses préoccupations la décentralisation de nouveaux pouvoirs au profit des municipalités.

Bien sûr, cela signifiera des coûts pour plusieurs municipalités qui, jusqu'à maintenant, réussissaient encore à se pousser quand arrivait l'addition métropolitaine. Les villes de l'île de Montréal, elles, savent déjà très bien ce qu'est une « quote-part » : elles financent 80 % du budget de un milliard de la CUM, qui disparaîtra en 2001.

Quel sera alors le budget de la communauté métropolitaine, auquel contribueront 94 municipalités ? M^{me} Harel n'a pas voulu donner ses chiffres, mais on sait qu'il faudra soustraire à ce milliard les 390 millions de la police de la CUM. Car pour la ministre, il est hors de question d'étendre ce service, qui compte déjà 4000 policiers, à l'échelle de la région.

Il faudra cependant ajouter à l'ardoise régionale les coûts du transport en commun. Et ceux, encore à définir, des équipements et services « à portée supramunicipale ». Devant la commission Bédard, la Ville de Montréal évaluait sa facture à cet égard à 260 millions, en incluant entre autres le Biodôme, le mont Royal, le parc des Îles, le dépot de l'ex-carrière Miron et les Maisons de la culture.

Laval y joindra son canard boiteux, le Cosmodôme, et au cours de pourparlers qui doivent trouver leur conclusion d'ici la fin juin, chaque ville de banlieue tentera de refiler à la charge de l'ensemble qui, un centre sportif, qui une bibliothèque... La meilleure des chances à Louis Bernard, à qui Québec a confié le mandat d'« accompagner » le comité aviseur formé de maires chargé de dresser cette liste.

M. Bernard s'ennuiera peut-être aussi des Innus — avec lesquels il mène de laborieuses négociations au nom du gouvernement — lorsque viendra le temps de guider son comité aviseur sur le chemin cahoteux des fusions. M^{me} Harel demande en effet au comité d'accoucher d'ici octobre de recommandations sur les regroupements « souhaitables », que ce soit « une île, une ville » ou même maintenant « une région, une ville » !

Car des fusions sont indispensables, croit encore Denis Bédard. « Si on en arrive à une quinzaine de municipalités pour toute la région métropolitaine de recensement (au lieu de 94), on va avoir une communauté métropolitaine avec plus de chances de fonctionner, dit-il. Et les préoccupations des élus délégués à cette communauté vont être de niveau supérieur. »

Les chances d'un consensus des maires sur la question des regroupements sont très minces, mais Louise Harel est convaincue que le défi est à la hauteur de Louis Bernard. « Je le connais depuis 30 ans, dit-elle. Je connais son pragmatisme et son idéalisme. C'est un alchimiste. »

L'alchimie ? Voilà au moins une chose qu'on n'avait pas encore essayée en 30 ans.



Elizabeth Rivett, 6 ans. Thalassémie.

Transfusée 56 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

La réforme Harel

Pas question de discuter sans pacte fiscal

Les unions municipales réservent un accueil glacial au plan de réforme

ANDRÉ DUCHESNE

L'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont réservé un accueil glacial au plan de réforme municipale présenté hier matin par la ministre Louise Harel. Les deux organismes menacent de rejeter toutes formes de discussions sur le projet tant que Québec ne leur proposera pas un nouveau pacte fiscal.

« Ce n'est pas vrai que les municipalités vont payer à vie une facture annuelle de 321 millions (celle imposée depuis trois ans par le gouvernement pour résorber le déficit) alors que les propositions mises sur la table hier représentent une facture supplémentaire », lance le président de l'UMQ, Mario Laframboise.

Il donne en exemple la question du logement social. Dans le plan Harel, celui-ci relèverait des nouvelles communautés métropolitaines. Or, « 70 % des HLM (habitations à



Mario Laframboise, président de l'UMQ

loyer modique) sont situées à Montréal; avec la réforme proposée, on veut faire payer la facture aux 109 municipalités de la future Communauté métropolitaine de Montréal », déplore-t-il.

« On a besoin d'une meilleure équité. Mais il n'y a rien de neuf dans ce qu'on nous propose », ajoute M. Laframboise, en invitant les municipalités de l'UMQ à ne pas participer aux discussions avec Mme Harel. La moitié des 321 villes membres de l'union sont concernées par le projet.

Le pacte fiscal, rappelle M. Laframboise, permettrait aux villes de récupérer, en tout ou en partie, les formes de taxations qui leur ont échappé au fil des ans. C'est le cas de la taxe sur le gaz et l'électricité que « le gouvernement s'approprie », dit-il. Même chose avec la taxe sur les divertissements.

Le président ajoute que l'UMQ déposera dès la semaine prochaine une poursuite de 350 millions contre le gouvernement en représailles à l'annonce de Québec de prolonger d'un an la ponction faite auprès des municipalités dans sa lutte contre le déficit.

Uniquement pour les villes-centres

De son côté Jean-Guy Poirier, vice-président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) estime que la réforme ne fait que proposer l'ajout de nouvelles structures.

« Ça fait un an et demi que nous parlons de fiscalité municipale et de pacte fiscal et il n'en est même pas question dans le plan de Mme Harel. Je ne suis pas impressionné. On ne marchera pas là-dedans si on ne parle pas de fiscalité », dit-il.

MM. Laframboise et Poirier croient que les propositions de la ministre ne font que favoriser les villes-centres, au détriment des autres entités municipales.

« On vient de créer deux catégories de citoyens, ceux des villes-centres et ceux de la banlieue, selon Jean-Guy Poirier. Mais sans banlieue, est-ce que les villes-centres existaient ? On n'arrête pas de dire que les banlieusards utilisent les services des villes-centres sans en payer les coûts. Sauf qu'ils injectent aussi beaucoup d'argent dans leur économie. J'aimerais voir le résultat s'ils arrêtaient tout à coup d'acheter des produits dans les villes-centres. »

Mario Laframboise se réjouit au moins de constater que la réforme ne créera pas de nouvelles structures régionales électives dotées d'un pouvoir de taxation. La structure proposée est plus légère que celle appréhendée et il s'en félicite, qualifiant le tout de « victoire » pour l'UMQ.

Un soulagement pour le maire de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'annonce du plan de réorganisation municipale faite par la ministre d'État aux Affaires municipales, Louise Harel, arrive comme un soulagement pour le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

« La nouvelle, pour moi, aujourd'hui, c'est que le train part enfin. De notre côté, nos valises sont faites », a fait savoir le maire, qui n'a pas mis de temps à réagir.

Jean-Paul L'Allier se disait particulièrement heureux qu'un échéancier serré ait été établi par la ministre. « On n'a plus le choix. Soit on s'organise, soit on se fait organiser », a-t-il donné à entendre, soutenant que le plan était tout à fait réalisable d'ici janvier 2001. « La réunification de l'Allemagne s'est faite en moins de temps. »



Jean-Paul L'Allier

Préférant attendre d'en savoir plus, Jean-Paul L'Allier n'a pas voulu commenter la création de la Communauté métropolitaine de Québec. « Apparemment, il ne s'agit pas d'une structure administrative supplémentaire, ce qui me rend heureux. On ne veut pas d'une nouvelle structure. On a déjà les communautés urbaines, les MRC, etc. Il faut diminuer le nombre de structures. La Communauté métropolitaine vient remplacer la Communauté urbaine de Québec. C'est déjà une bonne nouvelle », a-t-il dit.

Selon le maire, le plan de la ministre laisse planer une zone d'ombre quant à la représentativité des petites municipalités. « Il faudra voir. L'important, c'est que ça se fasse selon nos objectifs, c'est-à-dire que les citoyens y trouvent leur compte et que ceux qui sont trop taxés voient leurs comptes de taxes baisser. »

Malgré la question planante de la réforme de la fiscalité, le maire de Québec demeure somme toute positif. « Le gouvernement dit qu'il est prêt à bouger et à bouger rapidement ? Nous, on est prêts. Même s'il n'y a qu'une véritable réforme fiscale qui pourrait nous permettre d'améliorer notre capacité de créer de la richesse. »

Jean-Paul L'Allier ne s'oppose par ailleurs pas à une augmentation des responsabilités pour les municipalités. « Je suis d'accord si le gouvernement rétrocède ces responsabilités avec une fiscalité appropriée. »

Quant à savoir si un consensus sera possible dans la région, le maire de Québec compte sur la bonne volonté de ses confrères de la région.

Les villes-centres satisfaites

ANDRÉ DUCHESNE

Avec sa réforme municipale le gouvernement « reconnaît le rôle et la réalité des villes-centres », a déclaré hier le porte-parole des 25 villes d'agglomération et maire de Saint-Jérôme, Marc Gascon.

« Les villes-centres forment le moteur du développement des régions et il leur fallait une réforme où elles pouvaient jouer pleinement leur rôle », a-t-il précisé en entrevue à *La Presse*.

Les 25 villes dites d'agglomération sont en quelque sorte les petites soeurs des six grandes villes-centres (Chicoutimi, Hull, Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières). Elles ont marqué l'histoire des régions et en constituent toujours des pôles urbains. En font partie des municipalités telles Granby, Joliette, Magog, La Tuque, Rimouski et Saint-Hyacinthe.

D'ailleurs, c'est parce qu'elle se qualifie de ville d'agglomération que Saint-Jérôme voulait être exclue de la future communauté métropolitaine de Montréal, ce dont le maire Gascon se réjouit.

Villes-centres et villes d'agglomération avaient récemment uni leurs voix pour réclamer une nouvelle fiscalité, une rationalisation du nombre de municipalités et la création de mécanismes de décision. Les propositions de la ministre Harel semblent les satisfaire.

« Tout le monde s'entendait pour dire que le statu quo était impensable. Là, on reconnaît nos problématiques particulières », ajoute Marc Gascon.

Reconnaissant que cette réforme risque de ne pas satisfaire tout le monde, il croit que la création des communautés métropolitaines de Montréal, Québec et de l'Outaouais constitueront « des modèles qui vont s'étendre par la suite aux villes-centres ».

L'intégrisme casqué

Ah non monsieur le chroniqueur ! Vous n'allez pas nous redire pour la millionième fois que vous êtes contre le port obligatoire du casque à vélo !

Pourtant si ! C'est exactement ce que je m'apprete à faire. Je vais surtout vous redire pour la millionième fois que le casque de vélo est une lanterne magique qui éclaire un des enjeux les plus délicats, les plus fragiles des sociétés modernes : l'équilibre entre les libertés individuelles et la responsabilité collective.

Mais pour commencer, je vous ferai remarquer que ce n'est pas moi qui repare de ce foutu casque, c'est le livre vert de Guy Chevrette. La consultation publique devrait se terminer la semaine prochaine et que vous le vouliez ou non, vous en entendrez parler de toute façon. Au fait, vous êtes vous déjà demandé pourquoi cette province qui a tant à bâtir, tant d'autres chats à fouetter, en était à sa troisième consultation publique sur le port obligatoire du casque à bicyclette, en six ans ! Plus de consultations sur le casque que de référendums ! Plus de consultations sur le casque que sur l'éducation.

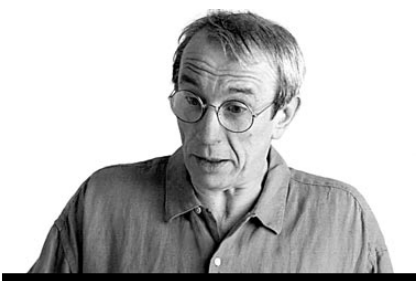
1993 : la majorité des intervenants disent non au ministre des Transports, libéral à l'époque, Sam Elkas. En 1996, 25 des 35 mémoires présentés à Jacques Brassard sont contre une loi contraignante. Et revoici le casque, cette fois dans le livre vert de M. Guy Chevrette. Pourquoi cette obstination, croyez-vous ? Quelle lubie subite saisit invariablement les ministres des Transports ? La sécurité ? Allons donc. On se tue plus en allant promener son chien ou en mangeant des moules qu'en faisant du vélo sans casque. Vous imaginez Guy Chevrette, petit crapaud sur une boîte d'allumettes, se réveillant un matin, et se disant en se grattant sous le

bras : mon dieu mon dieu, tous ces cyclistes sans casque, comme c'est imprudent. Allons donc. De sa vie, Chevrette n'a jamais approché une bicyclette à moins de vingt pas, eût-il essayé que la bicyclette lui aurait donné un coup de pompe.

Alors, si ce n'est pas Chevrette, qui ?

La réponse étonne : surtout des médecins. Pas des médecins ordinaires, des médecins du réseau de la santé publique. Des médecins fonctionnaires — il y en a 360 au Québec — qui n'ont qu'un seul malade à soigner : la société. Ces médecins ont fait faire des études d'impact. Ils ont jeté un cycliste sans casque contre une auto. Boum ! Terrible. Puis ils ont opposé un cycliste, toujours sans casque, à un train. Effrayant. Ils ont imaginé une collision frontale entre un cycliste tête nue et un paquebot. Brrr... Enfin, ils ont fait ramasser un cycliste par une grue qui l'a laissé tomber d'une hauteur équivalente à 17 étages : splash. « Voyez sa pauvre tête », ont dit les traumatologues venus témoigner devant la commission des transports et de l'environnement. Leur conclusion tombait aussi du 17^e étage : il faut obliger les cyclistes à porter un casque.

On leur a objecté que dans les pays où le port du casque est obligatoire comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, on n'a observé aucune réduction significative des taux de décès et de blessures graves à la tête (W.J. Lucas, coroner de la région de Toronto dans « Report on cycling fatalities, recommanda-



Pierre FOGLIA

tions for reducing cycling injuries and death, juillet 1998 ».

On leur fait valoir que la grande majorité des cyclistes de la province disent oui au casque et non à la loi qui le rendrait obligatoire. Que Vélo Québec, l'organisme qui encadre le plus grand rassemblement de cyclistes au monde (le Tour de l'île), maître d'oeuvre de la route verte, Vélo Québec qui a placé la sécurité au coeur de son action depuis plus de trente ans dit exactement la même chose : oui au casque, non à la loi.

S'en foutent. Ils ont en tête une société de prévoyance absolue à risque nul. Des curés. Des croisés. Les mêmes qui ont fait campagne pour le contrôle des armes à feu, et contre la cigarette.

Je n'ai pas d'arme. Je n'aime pas les armes. Les cow-boys m'ennuient et je tiens la très puissante National Rifle Association pour le plus glauque ramassis d'abrutis de la planète.

Je ne fume pas. Mon meilleur ami qui fumait beaucoup vient de mourir d'un cancer du poumon et je tiens les multinationales du tabac pour des pushers de pure merde.

Je n'ai pourtant jamais eu autant envie de fumer et de m'acheter un fusil. Pour protester. Pour échapper à un danger plus grand que le cancer du poumon ou les balles perdues : la purification sanitaire. L'intégrisme sécuritaire. Pour échapper au lobby de la santé.

Quand la coalition pour le contrôle des armes à feu a été fondée au Québec, en 1990, au lendemain du drame de Polytechnique, je

trouvais ça plutôt sympathique. Même si je ne connaissais personne de cette coalition, « c'était ma gang », comme on dit. Les gens qui les premiers, vers le milieu des années 80, se sont attaqués aux multinationales du tabac, c'était aussi ma gang. Qu'est-il arrivé pour que quinze ans plus tard je m'en sente aussi éloignés d'eux que du Ku Klux Klan ?

Il est arrivé qu'ils sont devenus des intégristes de la sécurité et de la santé. Dans le feu de l'action, ils sont devenus des croisés du bien. Il ne leur suffit plus de vouloir le bien de la communauté. Ils veulent maintenant en éradiquer le Mal.

Prévoyance absolue à risque nul. Leur argument massue : les coûts sociaux. Combien coûte à la société un traumatisme crânien ? Un cancer du poumon ? Demain, ils le demanderont pour les cancers causés par l'alcool, par le sucre, par la viande rouge, par le café. Après-demain, ils calculeront le coût social de l'obésité. Des comportements déviants.

Ils sont les héritiers des petites coalitions qui, au milieu des années 80, sans moyen ni tribune, se sont attaqués aux puissants lobbies qui défendaient d'énormes intérêts commerciaux. Quinze ans plus tard, ils sont se sont eux-mêmes constitués en lobby. Fonctionnent comme n'importe quel autre lobby. En désinformant. En courtisant les médias. En contrôlant les politiciens. Pensez-y bien, ont-ils dit à M. Chevrette, un traumatisme crânien coûte cher, une loi ne coûte rien, bref une opération politiquement très rentable.

Il y a trente ans, derrière cette loi pour obliger les cyclistes à porter un casque on aurait trouvé... un fabricant de casques maouilleux.

Aujourd'hui on trouve des médecins qui veulent guérir la société. L'intégrisme n'est pas autre chose que cette singulière santé.

Inquiétude dans les rangs de la CUM

Qu'advient-il des services ?

MARIE-CLAUDE GIRARD

En annonçant la création d'une communauté métropolitaine faisant disparaître la Communauté urbaine de Montréal sans préciser ce qu'il adviendra des services actuels, la ministre Louise Harel a semé l'inquiétude chez les employés de la CUM.

« Nous on doit continuer à gérer. Il n'y a eu aucune considération de ce côté-là », déplore la présidente de la CUM, Vera Danyluk. Les employés étaient inquiets hier mais elle n'avait aucune information à leur fournir.

Même si la communauté métro-

politaine ne sera pas composée d'élus élus au suffrage universel, comme elle le proposait, Mme Danyluk se dit très heureuse de l'annonce de la ministre. « On s'en va dans la bonne direction. »

Pour l'instant, des zones grises demeurent quant à la gestion future des services de la CUM. La planification, la coordination et le financement en matière d'aménagement, transport en commun, la gestion des déchets, la promotion économique internationale, le logement social, le partage de l'assiette foncière et les équipements régionaux seront réservés à la nouvelle communauté métropolitaine.

Ce qui restera de la CUM ressemblera davantage à une entreprise de service. Mais qu'advient-il de la police, de l'évaluation ? De quelle autorité relèveront-ils ? « C'est très nébuleux à ce stade-ci. »

« La ministre n'a pas bien défini ce que deviendrait la communauté urbaine », constate également le maire de Verdun, Georges Bossé. « Ce qu'on a senti c'est qu'il y aurait un changement majeur dans sa structure. Il n'y aurait plus de conseil d'administration. »

« Quelle forme est-ce que ça prendra ? Est-ce que ce sera le comité exécutif seulement qui de-

viendra le conseil de la CUM ? Est-ce que ce sera des commissions différentes pour chacun des services ? »

Une commission de la sécurité publique s'occuperait de la police et il y aurait certaines commissions pour des choses spécifiques, note de son côté le maire de Westmount, Peter Trent.

Autre zone d'ombre : les revenus. Le ministre des Affaires municipales a surtout parlé de taxes foncières mais pas de nouvelles sources de revenus, alors que c'était un aspect important du rapport Bédard, souligne Mme Danyluk.



PHOTOTHÈQUE La Presse ©

La présidente de la CUM, Vera Danyluk, estime que le projet de la réforme municipale est un pas dans la bonne direction.

La qualité du numérique à votre portée!

Caméscope Sony numérique

Avec sa résolution de 520 lignes horizontales, ce caméscope vous assure une qualité d'image hautement supérieure. Il est muni de lentilles "Carl Zeiss" qui sont reconnues et fortement recommandées par les professionnels de l'imagerie numérique.

Visionnez vos réalisations sur votre téléviseur en transmettant le signal par "LaserLink" ou en raccordant votre caméscope à partir d'une sortie vidéo.

Vous désirez faire quelques retouches ou effectuer le montage des séquences de votre tout nouveau chef-d'oeuvre, branchez votre caméscope numérique à votre ordinateur par le port "Firewire".

Vos plus belles photos peuvent être emmagasinées sur des "Memory Stick" de 4 Mo à 64 Mo.

"Memory Stick"
Carte mémoire ultra-mince. **A partir de 49\$**

Vous pouvez aussi transférer vos images à votre ordinateur portable par l'adaptateur "PC Card". La technologie "Memory Stick" s'adapte au nouveau style de vie numérique.

"PC Card"
Carte format PCMCIA pour ordinateur portable. **119\$**

SONY Digital Handycam™

Mini DV Digital Video Cassette MEMORY STICK i.LINK

Très pratique par son format ultra-compact!

SONY Caméscope vidéo numérique

- Zoom numérique 120x, zoom optique 10x
- 520 lignes de définition horizontale
- Écran couleur ACL de 2.5"
- Fonction photo numérique
- Lentilles "Carl Zeiss" • "Memory Stick"

2998\$*

*Ordinateur portable vendu séparément

Nous réparons tous les appareils en électronique et informatique... Ou presque!

Dumoulin

Branché sur l'électronique, l'informatique et la photo

Cliquez!
www.dumoulin-direct.com
24 heures par jour.

MONTRÉAL 8251, rue St-Hubert (514) 385-1777 <small>(Sud de la Métropolitaine)</small>	Centre-ville de MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (514) 288-7973 <small>(Stationnement facile)</small>	LAVAL 1599, Autoroute Laval O. (450) 688-1001 <small>(Sortie, boul. Industriel)</small>	ST-LEONARD 6870, Jean-Talon Est (514) 255-7054 <small>(Entre Langelier & Galeries d'Anjou)</small>	POINTE-CLAIRE 2355, rte Transcanadienne (514) 428-1616 <small>(MEGA MALL/angle boul. des Sources)</small>	LONGUEUIL 2203, chemin Chambly (450) 468-5651 <small>(Près de Curé-Poirier)</small>	BROSSARD 5705, boul. Taschereau (450) 462-8867 <small>(À l'est du Mail Champlain)</small>	ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno (450) 441-5020 <small>(Entrée #1)</small>
---	--	---	--	---	---	---	--

Le « Suivi intensif en communauté » : la panacée pour les malades mentaux ?



Mathieu Perreault

La mort du sans-abri Gino Laplante sur la place d'Armes, le 17 janvier au matin par près de moins 30 degrés, a braqué les projecteurs sur le suivi des malades mentaux mis à la porte des hôpitaux. L'homme de 38 ans, qui a succombé au froid sous les regards pressés des passants, n'avait pas rencontré d'infirmière ou de travailleuse sociale depuis plusieurs jours.

Malgré la mort de son patient, le psychiatre James Farquhar croit que le genre de suivi dont bénéficiait M. Laplante est appelé à se généraliser pour les maladies mentales lourdes. Qu'il se trouve dans un centre hospitalier ou non, un patient psychiatrique a toujours plus de risque de mourir que la moyenne, explique le médecin de l'hôpital Douglas.

Le programme de « Suivi intensif en communauté » (SIC), que dirige le psychiatre depuis 1997 à Douglas, s'adresse aux « portes tournantes » : les patients qui collectionnent les hospitalisations et sont « réfractaires aux médicaments ». Selon une évaluation du Conseil d'évaluation des technologies de la santé du Québec, de 0,7 à une personne sur 1000 pourrait en bénéficier, avec des pointes de « deux ou plus » en ville, précise l'auteur de l'évaluation, l'écono-

miste Eric Latimer, de l'Université McGill.

L'an dernier, les hôpitaux Pierre-Boucher, Charles-LeMoine, du Lakeshore et de Granby ont adopté une variante du SIC. L'hôpital Douglas, l'Hôpital général de Montréal et Louis-Hippolyte-LaFontaine y souscrivent depuis plus longtemps, alors que l'hôpital du Sacré-Coeur réfléchit à la question. Des SIC existent dans le Bas-Saint-Laurent et l'Outaouais, en Mauricie et sur la Côte-Nord.

« Ce serait dommage que ce qui est arrivé à Gino Laplante nuise aux SIC », soutient le Dr Brian Bexton, président de l'Association des médecins psychiatres du Québec. « Il y aura toujours des problèmes qui surgissent en psychiatrie. Dans les maladies affectives comme la dépression, à l'occasion il y a des suicides. »

Une équipe SIC de dix professionnels coûte 825 000 \$ par année, pour 60 patients au début, et jusqu'à 130 après une dizaine d'années, quand certains cas se sont allégés, selon M. Latimer. Un psychiatre, des psychologues, des infirmières, des ergothérapeutes et des infirmières travaillent ensemble. Le malade sera visité jusqu'à trois fois par jour afin de vérifier s'il prend ses médicaments, se lave, règle ses problèmes de logement, et s'assurer qu'il ne consomme ni drogue ni alcool. Un SIC vise le respect du traitement, l'intégration sociale et le soutien au patient à long terme, peut-être même pour le reste de sa vie. La réduction des hospitalisations est de 68 %, selon M. Latimer.

Modèle créé au Wisconsin

Le modèle SIC (PACT en anglais) est né en 1970 au Wisconsin. Certains groupes ont taxé l'approche de « paternaliste » et de « parti pris pour la médication ». En Onta-

rio, 55 équipes SIC ont été établies, pour la plupart depuis trois ans. Une centaine d'autres devraient suivre d'ici 10 ans, organisées à partir d'un standard arrêté en novembre 1998. « On travaille à une évaluation obligatoire des résultats », explique le psychiatre Ian Musgrave, de l'hôpital de Brockville, qui dirige le doyen des SIC de l'Ontario.

Le ministre québécois de la Santé a appuyé le modèle en décembre 1998 et rendra public en mai un rapport sur les variantes SIC les plus populaires au Québec.

« Au Québec, on n'est pas encore très fidèle au modèle du SIC, relève M. Latimer. Le partage des responsabilités à l'intérieur d'une équipe SIC comporte pourtant plusieurs avantages : des expertises complémentaires, en toxicomanie et en réadaptation professionnelle par exemple, sont combinées ; en cas de crise, on peut mobiliser plusieurs intervenants qui connaissent l'usager ; ceux-ci ne sont pas pris seuls avec certains cas très lourds. »

En clair, l'implantation des SIC au Québec est freinée par le modèle traditionnel, où chaque groupe d'intervenants préserve jalousement ses prérogatives. Cette attitude entrave la concentration des pouvoirs aux mains des SIC.

Hôpitaux et groupes communautaires profitent de ces incertitudes pour se crêper le chignon. « L'un des enjeux, c'est qui fait le suivi ? Les hôpitaux, les CLSC, les groupes communautaires ? Tout le monde veut avoir la responsabilité », explique M. Latimer. On peut voir les SIC comme une tentative des hôpitaux de conserver le monopole de la folie. « L'Association des hôpitaux du Québec a prôné le modèle PACT et y a consacré en mars 1999 un colloque », relève M. Latimer.

En général, selon l'économiste,



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

« Nous avons été étonnés de la mort de Gino Laplante, dit le psychiatre James Farquhar, de l'hôpital Douglas. La maladie mentale dont il était atteint n'était pas active. »

les groupes communautaires sont mieux adaptés au suivi moins intensif, avec des cas moins lourds et donc moins de crises. « Je fais une

étude de deux organismes communautaires et de deux PACT. Et, je l'avoue, les résultats sont moins clairs que prévu », tempère-t-il.



Vous en avez toujours **PLUS** avec le

**LE VÉHICULE
UTILITAIRE
SPORT
IMPORTÉ
LE PLUS VENDU
AU CANADA**

**PATHFINDER
2000**

400\$ PAR MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2000 (5CLG50 A40D). Acompte ou échange équivalent de 3995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

www.nissencanada.com 1 800 387-0122

Un appartement minable plutôt que l'asile

MATHIEU PERREAULT

Les appartements d'une pièce sont loin d'être coquets. Une odeur de renfermé y flotte. L'odeur de tabac imprègne les vêtements des visiteurs. Pourtant, pour rien au monde Allan et Robert (prénoms fictifs) n'échangeraient leur bouge pour un lit à l'hôpital Douglas.

« C'est sûr que je suis mieux ici », dit avec difficulté Allan, un déficient intellectuel de 37 ans qui, lorsque sa vie va vraiment mal, tombe dans la schizophrénie. À la demande du Dr Farquhar, il a exécuté pour *La Presse* son imitation de *I'm All Shook Up* d'Elvis Presley, et de *Talking About My Generation* des Who. Au cours des rechutes, il se prend pour Elvis.

Pourquoi ne vivait-il pas en appartement avant d'être inscrit au SIC ? « Je n'étais pas organisé », dit Allan.

Robert, qui n'a pas l'air engageant avec ses épais cheveux gris en bataille, sa barbe mal taillée et sa chemise de chasse, est un schizophrène pur et dur. De ceux qui peinent à parler à cause d'une trop longue consommation de médicaments. L'homme de 57 ans sait qu'il n'a pas habité en appartement depuis les années soixante, mais ne comprend pas trop pourquoi. « Ils ne voulaient pas que je sorte », tranche-t-il en baissant la tête sur son paquet de cigarettes.

Le corps de Gino Laplante réclamé

MATHIEU PERREAULT

La mère de Gino Laplante a finalement hâté son retour de Floride pour réclamer le corps de son fils. « Le corps a été réclamé par sa mère le 22 février », dit le porte-parole du Bureau du coroner, François Houle. « Comme le grand-père de M. Laplante nous avait dit que sa mère s'en occuperait à son retour de Floride, il n'y avait pas d'urgence. »

La mort de Gino Laplante ne hante pas que sa famille. L'équipe de suivi intensif de l'hôpital Douglas a longuement ressassé les raisons qui ont poussé le sans-abri à se livrer aux grands froids.

« Les jours précédant sa mort, Gino La-

plante n'était jamais à la mission Old Brewery quand on passait le voir », explique le psychiatre James Farquhar, du Douglas. « On vérifiait avec les gens de la mission s'il avait passé la nuit au chaud, s'il avait pris ses médicaments. C'était un genre d'assurance-qualité. »

La désinstitutionnalisation n'est pas en cause, selon le Dr Farquhar. « Si Gino Laplante avait été hospitalisé, il aurait très bien pu faire la même chose : aller dehors au froid. Comme il était impulsif, il aurait aussi pu se faire écraser en traversant une rue sans regarder des deux côtés. » Gino Laplante n'avait pas de domicile parce qu'il s'était fait expulser « cinq ou six fois », selon le Dr Farquhar.

Tous les deux ont passé une vingtaine d'années en pension partielle à l'hôpital Douglas, avec de fréquents séjours en société qui n'ont pas dépassé un an. Depuis deux ans, Allan vit dans un immeuble de Verdun, et Robert près du marché Atwater. Allan travaille de temps à autre à nettoyer les planchers dans un restaurant du coin ; Robert passe ses journées dans un café. Les serveuses lui paient des cafés et lui ont donné un appareil radio pour sa fête.

« Ça se voit qu'ils sont malades mentaux, commente le Dr Farquhar. Mais ils se débrouillent. Ils préfèrent être en appartement, mais ils ont besoin d'aide pour se rappeler qu'il faut prendre des médicaments. » Quand le psychiatre sort les pilules, tant Allan que Robert tendent un verre pour qu'il le remplisse d'eau. À chaque visite du SIC, Robert reçoit un paquet de cigarettes et 4 \$; il est sous tutelle et l'argent lui brûle les doigts. La soeur de Robert lui rend parfois visite.

Au pire de sa maladie, Robert croyait que sa nourriture et ses cigarettes contenaient des serpents et des rats, dit le Dr Farquhar. Mais il ne s'en plaignait pas. Il racontait avoir joué au hockey avec Maurice Richard, avoir été engagé pour tuer des lions, des panthères et des serpents à Douglas en les étranglant, et avoir été roi du Canada. Robert a perdu sa couronne, mais il a trouvé un royaume...

« Les jours précédant sa mort, Gino La-

BUDGET 2000

Répond à vos besoins

- Plus de ressources pour la santé, l'éducation et les enfants
- Réductions d'impôts
- Investissements accrus pour une économie plus novatrice

Ce budget améliorera votre qualité de vie et celle de votre famille. Pour en savoir plus :

1 800 O-CANADA (1 800 622-6232) TDD : 1 800 465-7735

du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h (HNE), la fin de semaine, de 8 h à 17 h (HNE)

ou visitez notre site Web : **www.fin.gc.ca**

Canada

L'agriculture croît dans la région de Montréal



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

René Lefebvre (à droite) et son fils Jean-René, dans leur ferme de Saint-Constant, à 15 minutes du centre-ville de Montréal : « On a des terres très fertiles ! »

ANDRÉ NOËL

Qui l'eût cru ? Parmi toutes les régions du Québec, c'est dans la région métropolitaine de Montréal que l'agriculture est la plus dynamique, révèle un document interne du ministère de l'Agriculture mis à jour le 16 février.

« On y observe une croissance continue des revenus agricoles et des investissements des entreprises supérieurs à la moyenne québécoise, note le document. La valeur ajoutée à la ferme des produits régionaux a contribué à développer l'agrotourisme et consolider le tissu rural. »

Cette constatation n'étonne pas René Lefebvre, qui a un troupeau de 120 vaches à Saint-Constant, sur la Rive-Sud, à 15 minutes du centre-ville de Montréal. « Quand on nous laisse produire, on est très efficaces, dit-il. Les terres sont très fertiles. C'est un avantage d'être si proche des marchés, tant pour vendre nos produits que pour acheter du matériel. »

Depuis 1981, les revenus agricoles de la région métropolitaine ont augmenté de 208 % (Québec : 145 %) et les investissements de 91 % (Québec : 59 %). « L'industrie bioalimentaire de la métropole accapare plus de 60 % de l'industrie bioalimentaire québécoise. »

Les auteurs soulignent le paradoxe montréalais. D'un côté, la zone agricole est sans cesse grugée par l'étalement urbain. D'un autre côté, les terres sont tellement productives que les cultivateurs les exploitent au maximum, plus qu'ailleurs.

En moyenne, dans la province, les producteurs cultivent à peine plus de la moitié (54 %) de leurs terres et laissent le reste en friche ou en bois. Dans la région de Montréal, ils la cultivent à 73 %.

C'est ce qui explique que la superficie cultivée a augmenté de 2111 hectares entre 1981 et 1996, malgré une réduction importante de la zone agricole (de 26 761 hectares). Le rapport souligne que l'agriculture dans la métropole est vitale pour l'autosuffisance alimentaire du Québec. Mais les auteurs se montrent inquiets.

« La pénurie de bons sols agricoles a comme conséquence de restreindre le développement de l'agriculture en créant ce qu'on pourrait appeler une rupture de stock », écrivent-ils.

Les auteurs dénoncent les « spéculateurs qui évitent de louer les terres ou de les vendre à des agriculteurs et qui préfèrent attendre qu'elles soient en friche pour les dézoner ». Ils rappellent que le gouvernement a fixé ces objectifs : « la consolidation des zones urbaines existantes et la limitation de l'urbanisation en périphérie », et « le renforcement des pôles d'activités existants et du centre-ville ».

M. Lefebvre est d'accord. « J'ai essayé d'exploiter une terre près d'un lotissement résidentiel : c'est impossible, dit-il. Les enfants des résidents allaient jusqu'à couper mes clôtures pour faire fuir mes animaux ! »

En 1981, la zone agricole occupait 60 % du territoire métropolitain. En 1996 : moins de 54 %. Il faut la préserver, estime le ministère, selon lequel les 2510 fermes génèrent des milliers d'emplois. « Il existe une synergie vitale entre la moitié urbaine et la moitié agricole. »

+

Condamné pour blanchiment, l'avocat Gérald Lavoie est radié pour 15 ans

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Gérald Lavoie, cet avocat qui a aidé l'ex-juge Robert Flahiff à blanchir 1,7 million pour un trafiquant de drogue, vient de perdre le droit d'exercer sa profession pour les 15 prochaines années.

Condamné à trois ans de prison cet hiver, Lavoie est toujours libre puisqu'il a porté sa cause en appel. Mais le comité de discipline du Barreau du Québec est convaincu que ni le public, ni les autres avocats ne peuvent plus lui faire confiance.

Premièrement, le fiscaliste de 57 ans a facilité un « crime odieux : le trafic de stupéfiants », qui cause des « ravages sociaux et médicaux dévastateurs ». Deuxièmement, il n'a pas fait les choses à moitié : il a mis sur pied un système très complexe pour envoyer de l'argent dans une banque suisse sur une période de 30 mois, et il s'est lui-même rendu là-bas. Tout ça pour s'en mettre plein les poches (Lavoie et Flahiff touchaient entre 6 % et 10 % des sommes transférées).

Et Lavoie ne semble pas prêt à changer, constatent ses pairs, qui déplorent son « attitude désinvolte » aux audiences de décembre dernier. L'ex-avocat a alors présenté des explications « tout à fait contradictoires » avec celles qu'il présentait en Cour supérieure. D'autres sont « invraisemblables, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement farfelues », indique la décision rendue le 26 janvier dernier.

Un exemple de volte-face ? Au procès criminel, Lavoie justifiait ses gestes en disant qu'ils étaient normaux dans sa pratique. Au Barreau, il affirme soudain qu'ils n'ont rien à voir avec sa fonction d'avocat et qu'il faut donc le laisser continuer à diriger son bureau comme si de rien n'était.

Foutaise, pour le comité, qui rappelle que :

— Le trafiquant Paul Larue était un client de Lavoie et le payait pour qu'il blanchisse des fonds.

— Lavoie s'est servi de ses connaissances professionnelles pour y parvenir, utilisant même son



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Me Gérald Lavoie

compte en fidécommiss et son bureau d'avocat pour exécuter ses crimes.

— Il « a fait preuve d'un manque profond de sens moral et de respect de la loi, ce qui est tout à fait in-

compatible avec le statut d'officier de justice ».

« L'avocat doit démontrer qu'il respecte profondément les assises juridiques fondamentales de notre société. Il n'est pas au-dessus ou en dehors de la loi puisque, comme professionnel du droit, il n'existe tout simplement pas sans elle », explique plus haut le comité.

Bref, Lavoie doit connaître le même sort que Flahiff et perdre sa place au palais de justice. Contrairement à son complice, l'ancien juge de la Cour supérieure a toutefois tiré sa révérence de lui-même, démissionnant en avril 1999 pour ne pas avoir à témoigner devant le Conseil de la magistrature.

Celui qui a précipité leur perte, Paul Larue, est quant à lui déjà derrière les barreaux, puisqu'il a écoupé une peine de 17 ans après avoir été coincé par la police anti-drogue américaine et s'être transformé en délateur.

Quant aux autres clients de Lavoie, le comité est persuadé qu'une radiation immédiate ne mettra pas leurs affaires en péril.

Et Lavoie pourra toujours leur revenir en 2015. Mais seulement s'il n'est pas emprisonné. Et seulement s'il convainc le Barreau « qu'il ne constitue plus un danger pour le public ».

Me Jacques Bouchard pourra continuer à pratiquer

RIMA ELKOURI

Parce qu'il a été coupable de « négligence dans l'établissement d'un système de comptabilité », et non de mauvaise foi, l'avocat criminaliste bien connu Jacques Bouchard, condamné pour évasion fiscale en septembre, pourra continuer à pratiquer.

C'est là la décision du comité des requêtes du Barreau du Québec, chargé d'examiner le dossier de l'avocat qui n'a produit aucune déclaration de revenu durant 10 ans et qui n'a pas non plus payé d'impôt sur ses revenus entre 1989 et 1999.

Me Bouchard, qui pratique depuis plus de 30 ans, a reconnu les faits et s'est avoué coupable. Il attribue ces omissions au fait qu'il a éprouvé des problèmes personnels, entre autres de santé. Le 16 septembre 1999, il a été condamné à payer une amende de 71 504 \$.

Le comité des requêtes du Barreau se dit « impressionné » par le témoignage de Me Bouchard et en vient à la conclusion qu'il n'y a ni mauvaise foi, ni intention malicieuse, ni connotation frauduleuse aux gestes faits par l'avocat.

Dans ces circonstances, il n'y a pas lieu, pour assurer la protection de l'intérêt public, de radier, suspendre ou limiter son droit d'exercice, estime le Barreau.

Me Bouchard a omis de produire des déclarations d'impôt, mais il n'a pas fait de fausse déclaration, remarque le Comité.

Par ailleurs, on souligne le fait qu'aucun des clients de l'avocat criminaliste n'a bénéficié ou été victime de cette affaire. Aucun non plus n'y a participé.

Ainsi, même si les gestes de l'avocat ont un lien avec l'exercice de sa profession, le comité est satisfait que Me Bouchard soit « conscient des lacunes qu'il avait dans l'administration de son étude légale » et qu'il ait mis en place des mesures pour corriger ces lacunes.

Finalement, le comité recommande que le service d'inspection professionnelle du Barreau rende visite à Me Bouchard pour s'assurer que ses efforts portent fruit.

L'ex-directeur de la SPCA, Alex Wolf, est blanchi

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La Cour d'appel du Québec vient de blanchir l'ancien directeur de la SPCA, Alex Wolf, cinq ans après sa condamnation pour menaces de mort.

La Cour supérieure avait alors conclu que M. Wolf, un bouillant défenseur des animaux, avait téléphoné à une collègue pour lui dire qu'il pourrait envoyer l'avocat Raymond LeMoine « six pieds sous terre » et qu'il avait des amis allemands bien capables de venir incendier sa maison de Westmount.

M. Wolf était alors au coeur d'une violente crise interne. Ses employés l'accusaient de tous les maux et démissionnaient en bloc. Lui voulait qu'on cesse d'utiliser la chambre à gaz pour euthanasier les animaux et l'avait déjà vertement fait savoir à Me LeMoine, un administrateur de l'organisme sans but lucratif.

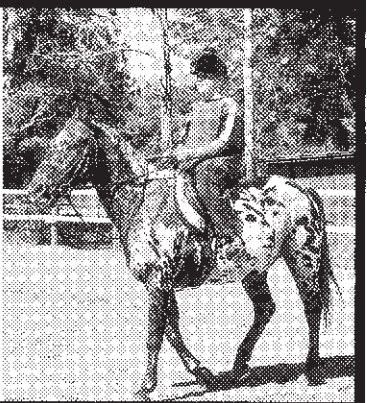
Au procès, l'homme de 50 ans a plaidé qu'il voulait seulement « informer » sa collègue de l'existence de menaces, — des explications « cousues de fil blanc » pour le juge Jean-Pierre Bonin.

Mais la Cour du Québec a mal évalué la crédibilité de M. Wolf, tranche aujourd'hui le juge Michel Proulx. Soit le juge Bonin n'a pas voulu croire l'accusé pour de mauvaises raisons, soit il n'a pas tenu compte de toutes les explications fournies, estime la Cour. Le juge Bonin aurait même commis une erreur en écrivant que M. Wolf avait déjà menacé l'avocat LeMoine par le passé, alors que « la preuve établit le contraire ».

Bref, un doute raisonnable plane toujours quant à la culpabilité de l'ancien directeur de la SPCA ; celui-ci doit donc être acquitté et il n'a pas à payer ses 2000 \$ d'amende.

Angédié de la SPCA en 1994, M. Wolf n'a sans doute pas fini de se battre en Cour pour autant. En juillet 1995, il a déposé une poursuite de 430 000 \$ contre neuf anciens collègues qu'il accuse de dif-

Au 2^e cycle
du primaire,
offrez-lui



une école en pleine nature



EN 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉE, VOTRE ENFANT VIVRA UNE EXPÉRIENCE VIE-ÉTUDES UNIQUE.

- École d'éducation internationale reconnue
- Très vaste choix d'activités
- Pensionnat du lundi au vendredi avec transport Montréal - St-Donat inclus.



ÉCOLE
Marie-Clarac
École privée mixte

Tél. : (514) 322-1161
Poste 132
Brochure sur demande.

2835-620

Économisez dès maintenant
avant qu'il ne soit trop tard!

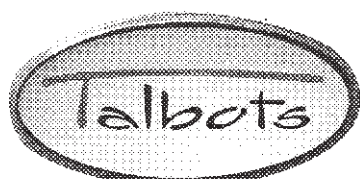
solde de saison

40 à 50 % de rabais

SUR NOS PRIX ORIGINAUX

Faites votre choix parmi une sélection
de vêtements et d'accessoires de printemps offerts
en tailles courantes et en petites tailles.
Ce solde ne durera pas toujours. Alors, hâtez-vous!

Les quantités sont limitées.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

2835-760

Profitez du printemps pour apprendre une langue seconde !

Cours de langues : anglais, français, espagnol

Maîtriser l'anglais, le français ou l'espagnol comme langue seconde, c'est accroître ses chances de réussite personnelle et professionnelle. Voilà plus de vingt ans que l'Institut des langues du Centre de l'éducation permanente enseigne les langues secondes, dans un cadre universitaire des plus stimulants. Il a lancé, à l'automne 1998, un nouveau programme d'espagnol. L'an dernier, plus de 1 500 étudiants d'une soixantaine de pays sont venus apprendre une langue étrangère chez nous. Alors pourquoi ne pas profiter des beaux jours du printemps pour suivre, vous aussi, des cours de langues à Concordia?

Avril 1999

Anglais

Cours intensif - le jour

Du 3 avril au 9 juin
Lundi - jeudi : 9 h - 15 h
Vendredi : 9 h - 13 h
10 semaines (240 heures) : 1 900 \$

Conversation - le soir

Du 3 avril au 14 juin
Le lundi et le mercredi : 18 h - 20 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le samedi

Du 8 avril au 10 juin
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Atelier de rédaction - le samedi

Du 8 avril au 10 juin
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 235 \$

EPT 1 : Préparation aux tests de compétence linguistique (questions à choix multiples) - l'après-midi (TOEFL, TOEIC, CELDT)

Du 10 avril au 7 juin
Le lundi et le mercredi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 250 \$

EPT 2 : Préparation aux tests de compétence linguistique (composition) - l'après-midi (TOEFL, TOEIC, CELDT)

Du 11 avril au 1^{er} juin
Le mardi et le jeudi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 235 \$

Grammaire interactive - l'après-midi Niveaux I et II

Du 11 avril au 1^{er} juin
Le mardi et le jeudi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 190 \$

Français

Conversation - le matin

Du 10 avril au 21 juin
Le lundi et le mercredi : 9 h - 11 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le soir

Du 11 avril au 15 juin
Le mardi et le jeudi : 18 h - 20 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le samedi

Du 15 avril au 17 juin
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Rédaction - le soir Niveaux I et II

Du 11 avril au 15 juin
Le mardi et le jeudi : 18 h - 20 h
10 semaines (40 heures) : 235 \$

Espagnol

Conversation - l'après-midi

Du 11 avril au 15 juin
Le mardi et le jeudi : 16 h - 18 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le soir

Du 11 avril au 15 juin
Le mardi et le jeudi : 18 h - 20 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le samedi

Du 15 avril au 17 juin
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Inscription par la poste, par télécopieur ou en personne d'ici au vendredi 17 mars 2000

Cours de conversation en anglais, français et espagnol :

Les étudiants établissent eux-mêmes leur niveau de classement en répondant à un questionnaire d'auto-évaluation lorsqu'ils s'inscrivent.

Cours d'anglais intensif et cours de rédaction - en personne seulement :

Le test de classement peut avoir lieu sur place au moment de l'inscription de 9 h à 16 h 30 OU une semaine avant le début des cours, sur rendez-vous.

Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable) :

Cours intensif d'anglais.....300 \$

Frais d'inscription (non remboursables) :

Tout cours d'anglais, de français et d'espagnol.....15 \$

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou carte de débit. *Comptant ou chèques personnels non acceptés.*

Renseignements :

1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)
Tél. :(514) 848-3600
Télé. :(514) 848-2806
Courriel :celi@alcor.concordia.ca
Internet :www.concordia.ca/cont_ed



UNIVERSITÉ
Concordia

Centre de
l'éducation
permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca



Célébrons
Concordia

2835-683

Amendes à répétition pour le Super Marché Sun Hing

Malpropreté générale et températures trop élevées

RAYMOND GERVAIS

Une épicerie-boucherie bien connue des lecteurs de cette chronique, qui a déjà écopé par le passé d'amendes totalisant 11 445 \$, le **Super Marché Sun Hing**, du 1050, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, a été condamnée hier à une amende de 6500 \$ après avoir été reconnue coupable de malpropreté générale et d'avoir conservé des aliments à des températures inadéquates.

Les infractions ont été commises le 14 avril dernier et selon les témoignages entendus hier en cour municipale de Montréal, la situation n'est toujours pas corrigée.

Hier matin, un commis travaillait pour le compte de la compagnie à

numéros 2885 263 Canada, a demandé au juge André Massé de reporter l'audition. Le magistrat a refusé, lui expliquant

que seul un officier de la compagnie ou un avocat peuvent représenter une compagnie devant le tribunal. Le juge a alors ordonné comme le prévoit la loi en de telles circonstances que la poursuite procède par défaut, soit sans la présence de l'accusé.

Selon les rapports des inspecteurs du Service de l'environnement de la CUM qui ont été déposés en preuve, le plancher du magasin était sale et gras. Il y avait une accumulation de graisse sous l'évier et sous l'un des blocs de bois. Ces blocs étaient sales et très gras. Les tablettes en acier inoxydable étaient recouvertes de morceaux de carton imprégnés de gras. Le fond des réchauds était couvert de jus de viande et de gras calciné. Les murs de l'aire de préparation étaient gras et noircis de suie. Les tablettes étaient recouvertes de débris alimentaires. La hotte de ventilation était grasseuse et poussiéreuse.

Au chapitre de la température des aliments, la situation n'était guère plus reluisante. Les inspecteurs ont noté qu'il y avait sur le rebord de la fenêtre des morceaux de porc B.B.Q. dont la température interne était à 18 degrés. Dans un réchaud, il y avait du canard à 38 degrés, du porc à 40 degrés, du poulet à 24 degrés et des calmars à 24 degrés. Afin d'éviter la formation de bactéries pathogènes, tous ces aliments auraient dû se trouver à une température supérieure à 60 degrés.

Par ailleurs, le restaurant **Garage Café**, du 275 rue Hickson à Verdun, a été condamné à une amende totale de 1400 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté, d'avoir eu de la vermine et de ne pas avoir eu des murs, planchers et plafonds présentant une surface lisse, lavable, imperméable et sans fissure.

Les infractions remontent au 18 août 1999. La situation est corrigée, sauf en ce qui concerne la vermine. Des nombreuses mouches virevoltantes autour de la nourriture et du cuisinier lorsque les inspecteurs se sont présentés au restaurant.

Dans l'aire de préparation des aliments, les fonctionnaires de la CUM ont noté que le plancher était sale et gras, que les parois extérieures d'un des comptoirs étaient souillées de crasse et de coulures. De plus, les coupe-froid des réfrigérateurs étaient endommagés, souillés et poissés de crasse et de moisissures. Le réchaud était rempli d'eau limoneuse et des gouttelettes de graisse étaient suspendues au pourtour du bâti de la hotte.

Finalement, la **Casa de Fajitas**, situé au 153, rue Saint-Amable à Montréal, fermé depuis le moment de l'infraction qui remonte au 27 août dernier, a écopé une amende de 1100 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté et pour ne pas avoir eu un plancher correspondant aux normes de la CUM en matière de salubrité dans les établissements d'alimentation.

30 000 disques piratés au Rock en stock : 256 chefs d'accusation

RAYMOND GERVAIS

Le propriétaire du magasin de disques Rock en stock, Michel Meese, 44 ans, ainsi qu'un de ses employés, Frederic Janosy, 42 ans, ont été accusés plus tôt cette semaine à Montréal d'avoir contrevenu à la Loi sur les droits d'auteur, plus précisément d'avoir offert en vente des exemplaires contrefaits de disques compacts protégés par le droit d'auteur.

Ces accusations font suite à deux perquisitions effectuées par des agents de la section des droits d'auteur de la Gendarmerie royale du Canada au 1238, rue Crescent à Montréal, au printemps et à l'automne derniers. Lorsque les gendarmes se sont présentés au magasin de disques les 26 avril et 16 novembre 1999, ils ont saisi 30 000 disques compacts piratés. Le propriétaire du commerce fait face à 256 chefs d'accusation et son

employé à quatre.

Des experts de la Canadian Recording Industry Association et de la Canadian Musical Reproduction Rights Agency ont collaboré à l'enquête policière afin de cibler les disques piratés. Une personne reconnue coupable de ces infractions peut écopé d'une amende de 25 000 \$ ou d'une peine d'emprisonnement de six mois par chef d'accusation.

La FTQ invite à boycotter Telav

Presse Canadienne

La FTQ lance un appel au boycottage des services audiovisuels Telav, qui font aussi de la traduction simultanée.

Telav est une entreprise implantée à Montréal qui fournit les services d'équipements visuels et techniques, ainsi que les services de traduction simultanée lors des congrès, colloques et séminaires.

Dans son appel au boycott, la FTQ vise également d'autres filia-

les qui dispensent le même genre de services : Corpav, Adcom et Fisco.

Un conflit de travail sévit chez Telav depuis le 15 septembre dernier : un lock-out selon le syndicat, une grève selon l'employeur.

Les principales demandes des 70 membres du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), affilié à la FTQ, touchent les salaires et les horaires de travail.

Présentement, expliquait en entrevue M. Jacques Reid, représentant national au SCEP, seuls les taux de salaire de base sont inscrits dans la convention collective et les employés touchent des augmentations au mérite, selon l'évaluation patronale.

Le syndicat revendique une grille de salaire à laquelle tous seraient assujettis, avec un minimum et un maximum, ce maximum étant atteint après trois ans.

Publicité

Une Rolex President au nombre des trésors saisis et mis en vente

Encan public au port de Montréal le dimanche 5 mars
Marchandises saisies pour défaut de paiement

Heritage Auctioneers, l'un des plus importants encanteurs au Canada, a reçu le mandat de vendre lot par lot une sélection incroyable de biens de grande valeur.

Tous les articles ont été dédouanés et les droits d'importation et taxes ont été acquittés. Chaque article est adéquatement étiqueté, conformément aux lois et règlements régissant l'importation au Canada, avec une description complète de chaque article, pour faciliter l'inspection par le public.

Heritage Auctioneers, une des sociétés d'encanteurs les plus réputées au Canada, jouit d'une longue tradition d'honnêteté et de fiabilité auprès des acheteurs les plus exigeants.

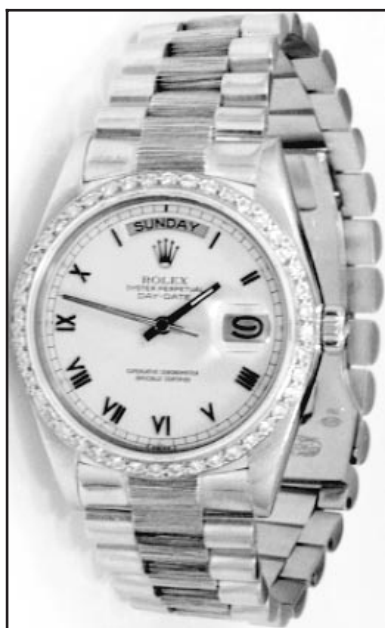
Parmi les articles mis aux enchères figurent des Rolex, Cartier, Piaget et autres montres suisses, de superbes bijoux, bagues à diamant 1 - 26 carats, colliers, bracelets et solitaires.

Belle variété de magnifiques tapis persans et asiatiques noués à la main, dont une belle sélection de tapis en soie et tapis tribaux rares.

Ventes finales seulement. Commission d'achat de 15% en sus. L'acquéreur sera responsable de la TPS et la TVQ. Un encanteur agréé reconnu dirigera l'encan.

Michael Hoj, directeur général et chef des encans, précise que cette vente est ouverte au grand public et que tous peuvent miser sur n'importe quel article... il suffit de lever la main.

Paiement par: Visa, MasterCard, American Express, comptant ou chèque visé. Heritage Auctioneers certifie que chaque article est authentique et peut être retourné dans les 24 heures pour un remboursement sous forme de crédit.



VALEUR AU DÉTAIL 28 000\$
Rolex President pour homme, avec diamants.
Enchère probable: 5 000\$ — 14 000\$.

Le dimanche 5 mars 2000
Encan à 14 h
Inspection et inscription à 13 h

Port de Montréal
285, rue Prince
Prendre McGill vers le sud, à droite sur William puis à gauche sur Prince.
Rens.: 1-800-396-9236.

MATELAS

SIMMONS

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

+

Mort du petit Kevin Girard dans un incendie à Laval : le coroner conclut à une mort accidentelle

RAYMOND GERVAIS

Le jeune Kevin Girard, quatre ans, mort le 16 mai dernier dans un incendie qui a ravagé le logement de sa tante, au 1213, rue Patenaude à Laval, où il était gardé, a été asphyxié et intoxiqué à l'oxyde de carbone après avoir inhalé de la fumée.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le coroner Michel Ferland qui a enquêté sur les circonstances entourant la mort du bambin. La mort est accidentelle et le coroner estime qu'il n'est pas possible de l'attribuer à la consommation d'alcool de sa tante, Sylvie

Brunelle, qui se serait endormie avec une cigarette dans le salon après avoir consommé plusieurs bouteilles de bière.

« Sa consommation d'alcool est néanmoins retenue comme un facteur important en ce qu'elle a altéré son jugement et l'a fait sombrer dans un sommeil soudain. Il n'est pas possible d'attribuer à sa consommation d'alcool ses faits et gestes après le début de l'incendie. L'état d'énervement et de panique les explique et les justifie », écrit le coroner.

L'autopsie pratiquée sur le petit cadavre par le docteur Michelle Houde, du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, ne démontre aucun signe de trauma-

tisme. Par contre, le médecin note dans son rapport la présence de suie abondante couvrant la muqueuse hyperémée (congestionnée) de la trachée et des bronches, ainsi que sur la paroi interne de l'oesophage.

Sylvie Brunelle habitait ce logement avec ses deux enfants, Maxime, huit ans, et Cédric, quatre ans. Le 15 mai dernier, Mme Brunelle avait la garde de son neveu pour le week-end, les parents de l'enfant étant au travail. Elle gardait fréquemment le bambin et, pour le coucher, elle installait par terre un lit fait de plusieurs couvertures dans la chambre de Maxime.

Toujours selon le rapport du coroner, Mme Brunelle aurait consommé durant la journée précédant le décès de 12 à 15 bières, d'abord avec des voisins dans la cour, puis sur son balcon et dans le salon, après avoir donné le bain aux enfants et les avoir couchés. Mme Brunelle s'est ensuite endormie, et c'est sa difficulté à respirer qui l'a éveillée. Prise de panique, elle quitte son logis par la porte-fenêtre arrière afin d'aller chercher du secours.

Le voisin d'en bas, Daniel Douville, lui ouvre la porte. Croyant qu'un des enfants

était malade, il monte à l'étage où il voit le feu. Il prend alors le jeune Cédric dans ses bras puis se dirige vers la chambre de Maxime et le rencontre dans l'embrasure de la porte. Il sort avec les deux enfants et rejoint Mme Brunelle sur le balcon. Ils descendent chez lui d'où il appelle le 911.

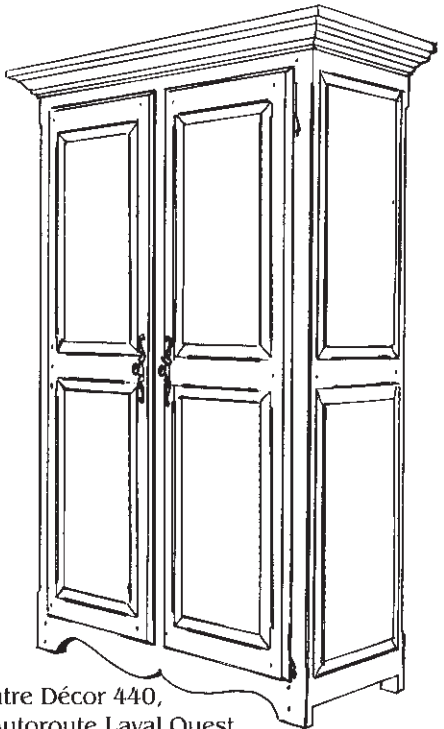
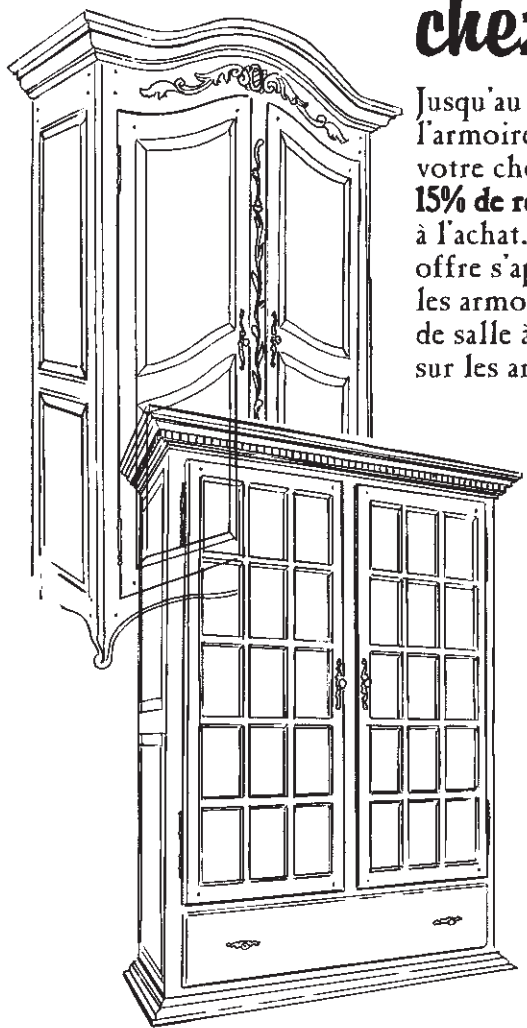
Le préposé aux appels lui demande alors s'il y a quelqu'un d'autre dans le logement. M. Douville répond « non ». C'est à ce moment que Mme Brunelle réalise que son neveu Kevin est toujours dans l'appartement en flammes.

Le locataire remonte à l'étage supérieur, mais les flammes l'empêchent de pénétrer dans l'appartement. Les premiers policiers dépêchés sur les lieux doivent également battre en retraite. Lorsque les pompiers arrivent, ils pénètrent dans le logement et éteignent les flammes. Ils découvrent enfin l'enfant inerte dans la chambre. Des manœuvres de réanimation pratiquées d'abord par les pompiers, puis par les ambulanciers et finalement par les médecins, ne réussissent pas à ramener l'enfant à la vie. Le bambin présentait des brûlures au deuxième degré sur près de 80 % de son corps.

Grand solde d'armoires chez Patrimoine

Jusqu'au 15 mars 2000, commandez l'armoire Patrimoine de votre choix et obtenez **15% de réduction** à l'achat. Cette offre s'applique sur les armoires de chambre, de salle à manger ainsi que sur les armoires audio-vidéo.

15% jusqu'au 15



Patrimoine

Au Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

Pour une consultation GRATUITE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER

CHAQUE DIMANCHE DANS

Santé

La Presse



2 ENTREPÔTS

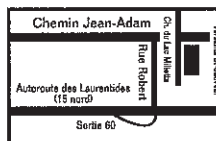
Levi's

• Chemises à manches courtes pour hommes
• T-Shirts pour femmes
• Hauts **DOCKERS** à manches courtes pour hommes
à partir de **19⁹⁹\$ 2/35^{\$}**

• Pantalons **DOCKERS** pour hommes
• Pantalons **CARGO** pour femmes
à partir de **39⁹⁹\$**

• Pantalons **SilverTab** décontractés pour hommes
• Jeans jambes larges indigo pour femmes
49⁹⁹\$

VERSANT ST-SAUVEUR
11, CH. DU LAC-MILLETTE
SAINT-SAUVEUR



PLACE DU QUARTIER
5870, BOUL. LAURIER
SAINT-HYACINTHE



HEURES D'OUVERTURE

Lun.-mer.: 10 h - 18 h • Jeu.-ven.: 10 h - 21 h • Sam.: 9 h - 17 h • Dim.: 11 h - 17 h

Saint-Martin



MIEUX QUE JAMAIS !

Ici, vous trouverez à portée de la main des attraits qui conviennent aux goûts de chacun : quiétude et plaisirs; paysages tropicaux et vie urbaine; style colonial et moderne; cultures néerlandaise et française; Européens et Antillais. Saint-Martin vous envoûtera avec ses côtes sinueuses, le charme de ses vieilles maisons, ses lieux propices à la détente, ses plages spectaculaires, la qualité de ses restaurants, ses boîtes de nuit trépidantes et l'animation époustouflante de ses casinos.

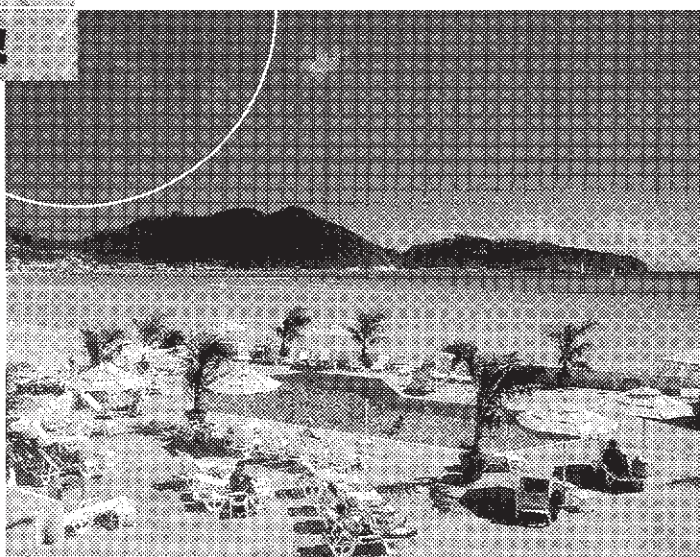
En plus de plaire aux familles comme aux célibataires, le Great Bay Beach Hotel & Casino vous propose le plus magnifique panorama d'une des plus belles étendues de sable blanc des environs. On y retrouve l'ambiance des grands centres de villégiature, mais aussi des endroits très intimes pour d'agréables tête-à-tête. De plus, l'entrée à aire ouverte de l'hôtel vous permet de contempler la vue panoramique du paysage maritime dont vous rêvez, avec la mer d'un turquoise incomparable.

Le Great Bay Beach Hotel & Casino est l'un des rares hôtels à offrir un formule club tout inclus qui comporte un vaste choix de mets, d'animation et d'activités récréatives dont la visite commentée de l'île, le transport gratuit pour se rendre à la populaire plage Orient, le tennis, l'aérobic aquatique, le ballon-volant, la plongée, la voile, la planche à voile et plus encore.

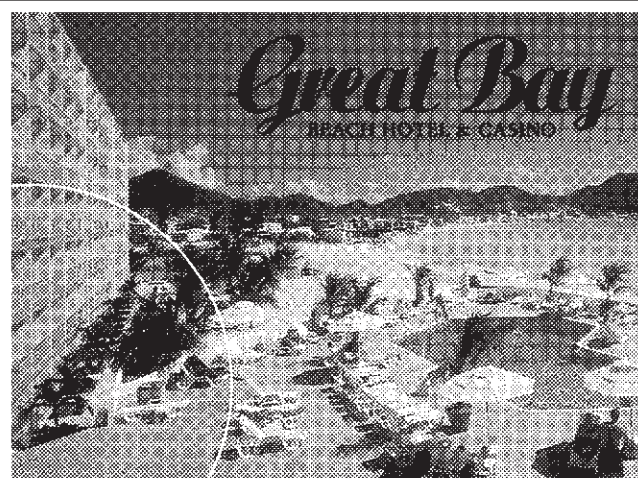


GREAT BAY BEACH HOTEL & CASINO ★★★ 1/2

- de nouvelles couleurs
- un nouvel aménagement pour la réception
- une plage plus longue avec plus de palmiers
- une nouvelle piscine avec terrasse
- plus de divertissements
- des terrains de tennis et de jeu de palets rénovés
- centre d'activités amélioré



À la suite des rénovations importantes entreprises après le passage de l'ouragan Lenny, l'hôtel célébrait cet hiver sa réouverture officielle et, aujourd'hui, il est plus attrayant que jamais. La réception dispose maintenant de panneaux anti-ouragans qui révèlent à longueur d'année des points de vue à vous couper le souffle. L'hôtel récemment rénové vous permet de profiter d'une plage plus longue, de nouvelles piscines avec vue sur la mer, de trois excellents restaurants, d'une discothèque, d'un casino, d'un bar disco, de deux autres bars et d'une multitude de salons paisibles. Ainsi, après avoir dansé toute la nuit ou après avoir savouré un délicieux repas en amoureux, vous pouvez vous réfugier à l'air climatisé dans votre spacieuse chambre munie de lits douilletts et d'une salle de bain complète et bénéficiez de la douce brise de l'océan en vous reposant sur votre balcon ou terrasse.



Départ du 18 mars 2000 (1 sem.)

Chambre vue montagne **1568 \$**
TOUT INCLUS

SURCLASSEMENT CHAMBRE VUE MER GRATUIT !

Chambre vue mer était ~~1898 \$~~
est maintenant **1568 \$**

Épargnez **660 \$** par couple!



vacances Tourbec

MONTRÉAL	
Beaubien	593-1010
Centre-Ville	842-1400
Côte-des-Neiges	342-2961
Crémazie	381-7535
Henri-Bourassa	858-6465
Langelier	253-4900*
Saint-Denis	288-4455
Saint-Laurent	747-4222*
West-Island	620-7777
LAVAL	682-5453
Pont-Viau	662-7555
RIVE SUD	
Beloeil/St-Hilaire	464-9523
Brossard/St-Lambert	466-4777
Longueuil	679-3721
Saint-Basile	461-3960
RIVE NORD	
Blainville	434-2425
Repentigny	657-8282
RÉGIONS	
Granby	372-4545
Saint-Sauveur	227-8811
Valleyfield	377-2511

*ouvert le dimanche

Les prix indiqués sont par personne, basés en occupation double et sont sujets à changements sans préavis. Surclassement gratuit sujet à disponibilité, places limitées.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

4 mars 2000

Page A11 manquante

Pénurie d'infirmières : les auxiliaires aimeraient bien qu'on pense à elles

MARTINE ROUX

Embaucher des étudiantes pour pallier la pénurie d'infirmières dans les hôpitaux montréalais pendant les vacances estivales ? L'idée fait bondir l'Ordre des infirmières auxiliaires du Québec (OIIAQ), dont 40 % des membres ne demandent qu'à travailler à temps plein.

Alors que les hôpitaux s'apprêtent à fermer de 1000 à 1500 lits cet été, l'Ordre des infirmières du Québec (OIIQ) approuvait récemment un projet-pilote permettant dès cet été l'embauche d'infirmières en herbe ayant complété deux années de formation dans un programme universitaire ou collégial.

« Mais avant de confier des actes infirmiers à des étudiantes de deuxième année, on devrait peut-être envisager de recourir aux services de 16 500 infirmières auxiliaires du Québec, expérimentées, mais sous-utilisées », avance Régis Paradis, président de l'OIIAQ.

Environ 40 % des membres de l'OIIAQ occupent un emploi à temps partiel ou sur appel. « Plusieurs ne travaillent qu'une journée

ou deux par semaine. Cette main-d'oeuvre est disponible immédiatement, compétente, soucieuse de la protection du public et peu coûteuse ! Utiliser les infirmières auxiliaires au maximum de leurs compétences représente déjà un élément de solution important pour éviter la fermeture de lits. On pourrait presque régler le problème de pénurie. »

L'infirmière reçoit une formation collégiale ou universitaire d'au moins trois ans. L'infirmière auxiliaire, elle, suit un programme de formation professionnelle échelonné sur deux ans et d'une durée de 1800 heures, « soit 300 heures de moins que le programme collégial », précise M. Paradis.

Or, le réseau de la santé continue

de snober les infirmières auxiliaires, proteste-t-il. « Plusieurs établissements refusent de leur confier des actes infirmiers qu'elles sont aptes à réaliser. » Si elles sont en mesure de préparer et d'administrer des médicaments, de faire des injections, des pansements de tous genres et d'installer des sondes vésicales, « elles font parfois tout juste plus qu'un préposé aux bénéficiaires. C'est un gaspillage éhonté de ressources humaines ».

Ni le ministère de la Santé, la conférence des régies régionales ou l'Association des hôpitaux du Québec n'ont frappé à la porte de l'OIIAQ pour trouver des solutions à la pénurie de personnel et à la fermeture de lits. « Depuis plusieurs années, les infirmières auxiliaires sont souvent exclues des soins de courte durée parce que ceux-ci sont apparemment trop complexes et exigent du personnel spécialisé. Mais voici qu'on songe à embaucher des étudiantes sans expérience ! C'est troublant. »

À la régie régionale de Montréal, on se défend toutefois de bouder les infirmières auxiliaires.

Grève du transport en commun jeudi

Le Conseil des services essentiels juge suffisante l'entente intervenue plus tôt cette semaine entre la STCUM et le Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport, quant aux services essentiels à maintenir pendant la grève de 24 heures qui sera

déclenchée jeudi, le 9 mars.

L'entente prévoit le maintien du service de métro aux heures de pointe du matin et de l'après-midi, et en fin de soirée, soit de 6 h 30 à 9 h 38, de 15 h 10 à 18 h 14 et de 23 h à 0 h 59, excluant la ligne 5 qui ne fonctionnera pas le soir.

Les circuits d'autobus fon-

ctionneront aussi aux heures de pointe, soit de 6 h 15 à 9 h 15, de 15 h 30 à 18 h 30 et de 23 h 15 à 1 h 15. Si une grève d'une durée indéterminée devait être déclenchée, les parties en cause devront à nouveau s'entendre sur les services essentiels à maintenir.

UQAM

La Révolution tranquille : 40 ans plus tard...

30, 31 mars et 1^{er} avril 2000

Thèmes
La santé
L'éducation
Le modèle économique québécois
La question nationale
Les grands enjeux

Renseignements
Site Internet: www.uqam.ca
Téléphone: (514) 987-6964

Avec la participation d'une quarantaine d'intervenants, dont
Bernard Landry, Jean Charest, Stéphane Dion, Jacques Parizeau, Alban D'Amours, Claude Blanchet, Guy Rocher, Pierre Curzi, Gérard Larose, Louis Roquet, Lorraine Pintal et plusieurs autres

Hydro Québec **Québec** **Investissement Québec**
Québec **Desjardins** **Centris**

COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

EN MAGASIN SEULEMENT

SPECIAL SALON 2000

4495\$

ATLANTIS SE - 4495 \$
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
PAYEZ SEULEMENT EN MAI 2001 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

849\$*

VERANDA VICEROY - 849 \$*
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE 500 \$
PAYEZ SEULEMENT EN SEPTEMBRE 2000 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

29\$/MOIS**

PISCINE HORS-TERRE IMPACT
(50 % DE RABAIS SUR ÉQUIPEMENT DE LUXE)
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
PAYEZ SEULEMENT EN MAI 2001 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

92\$/MOIS**

PISCINE CREUSÉE
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE GRATUIT - VALEUR 1000 \$
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

GAGNEZ VOTRE ACHAT 2000 PISCINES OU SPAS

À CHAQUE SEMAINE JUSQU'AU 24 JUIN 2000, TOUS CEUX QUI AURONT ACHETÉ UNE PISCINE HORS-TERRE, UNE PISCINE CREUSÉE OU UN SPA AURONT LA CHANCE DE GAGNER LEUR ACHAT JUSQU'À CONCURRENCE DE 5000 \$.

BONNE CHANCE !

Durant la semaine du 28 février 2000
Monsieur Stéphane Lefrançois de P.A.T.
a gagné son achat de **4 350 \$**
Félicitations !

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COLLECTION 2000

****SPÉCIAL MEUBLES - SUR TOUT ACHAT DE MEUBLES DE PATIO DE 599 \$ ET PLUS EFFECTUÉ AVANT LE 15 AVRIL 2000, NOUS LIVRONS ET INSTALLONS GRATUITEMENT AVANT LE 17 AVRIL. **SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.**

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. - PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

- | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| AUTEUIL
4925, boul. des Laurentides | CHICOUTIMI
1437, boul. Saint-Paul | JOLIETTE
300, boul. A. Barrette | MANIWAKI
120, rue Principale Nord | REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame | ST-HYACINTHE
595, boul. Laurier | ST-Y-DE-PAUL
4380, boul. Lévesque Est | TROIS-RIVIÈRES O.
5825, boul. Royal | VICTORIAVILLE
54, rue Concord |
| BLAINVILLE
1150, boul. Caré-Labelle | CHOMÉDEY
3615, Autoroute Level O. | LAFONTAINE
2391, boul. Labelle | MONT-LAURIER
592, boul. A. Perreault | RIMOUSKI
905, rue Louisa | ST-JOVITE
1525, route 117 | SOREL/TRACY
206, du Collège | VAL-D'OR
1387, 6e Rue | WEST ISLAND
3555, boul. St-Charles |
| BROSSARD
6655, boul. Taschereau | DRUMMONDVILLE
3725, boul. G. Gauthier | LÉVIS
5220, boul. Rive-Sud | PTE-AUX-TREMBLES
11750, rue Ste-Françoise Est | ROCK FOREST
4796, boul. Bourque | ST-JULIENNE
1447, route 125 | TERREBONNE
1715, chemin Gosson | VALLEYFIELD
865, boul. Longjumeau | LUN AU MER : 9 à 18 h
JEU AU VEN : 9 à 21 h
SAMÉDI : 9 à 17 h
DIMANCHE : 10 à 17 h |
| CHÂTEAUGUAY
OUVERTURE BIEN TÔT | GRANBY
960, rue Principale | LONGUEUIL
620, place Trans-Canada | QUÉBEC/VANIER
687, boul. P.-Bertrand Sud | ST-G.-DE-BEAUCE
18655, boul. Lavaché | ST-LUC/ST-JEAN
OUVERTURE BIEN TÔT | THETFORD-MINES
842, boul. Smith Sud | VAUDREUIL
910, boul. Harwood | |

PCLUB PISCINE

Perte d'autonomie? Vive le traitement sur mesure!

LILIANNE LACROIX

Même si leur besoin d'aide est criant, les familles dont un membre est en perte d'autonomie se montrent extrêmement réticentes à recourir aux programmes offerts par le système de santé et de services sociaux. Pire encore, en viendrait-on éventuellement à faire tomber les réticences ou à les atténuer qu'on n'aurait même pas les ressources pour répondre aux besoins.

Dans un ouvrage intitulé *Les professionnels et les familles dans le soutien aux personnes âgées dépendantes*, publié aux éditions l'Harmattan, le sociologue Mario Paquet, de la direction de la santé publique de Lanaudière, en arrive à ces deux constats désarmants. Mais malgré tout, il ne désespère pas de l'avenir du maintien à domicile. « Les professionnels sont parfaitement conscients de cette situation, dit-il. Souvent ils sont concernés professionnellement, mais aussi personnellement, car un de leurs parents

est en perte d'autonomie ou quelqu'un de très près vit cette situation. Il m'arrive, quand je donne des conférences à des intervenants, de voir des yeux rougis. Ce que je dis, ça sonne une cloche. »

Le domicile, un espace privé

Ce qu'il dit, c'est que le domicile demeure un espace privé, où le système ne peut pas rentrer avec ses gros sabots en imposant ses solutions. On doit s'adapter à ce que les gens souhaitent, à la façon dont ils souhaitent recevoir les services, on doit aussi entrer sur la pointe des pieds en cherchant d'abord à établir un lien de confiance de personne à personne et en respectant les limites que fixe la famille. Centrés sur les besoins de la personne en perte d'autonomie, les intervenants ont quasiment occulté les besoins et la dynamique complexe des aidants naturels. Erreur!

Relatée longuement dans le livre

de 230 pages, l'expérience de Lucien Saint-Arnault est particulièrement révélatrice. Insatisfait du roulement des intervenantes qui se relayaient pour offrir chacune un maximum de quatre heures par semaine à son épouse démente, le pauvre homme a tenté d'expliquer que tous ces nouveaux visages créaient de l'insécurité chez sa femme. On limitait leur implication à quatre heures pour éviter l'épuisement, a-t-on alors expliqué à M. Saint-Arnault, qui assumait cette lourde charge... les 144 heures restantes.

Déménagé sur le territoire d'un autre CLSC, M. Saint-Arnault a pu apprécier l'aide à domicile quand on lui a proposé de choisir lui-même le personnel avec lequel il se sentait le plus à l'aise.

Le recours à des étrangers

« La prise en charge d'un être cher est d'abord et avant tout une affaire privée. Les personnes-sou-

tiennent sont réticentes à avoir recours à des étrangers », souligne M. Paquet. On croit aussi que personne ne peut s'occuper de leur parent aussi bien qu'on le fait. Parfois, la réticence vient de l'aidant, parfois d'autres membres de la famille, parfois aussi du patient lui-même. Il faut bien identifier la source de cette réticence et ses motifs pour arriver à la contourner. »

Même si les obligations familiales sont moins inconditionnelles que par la passé, il demeure que l'on doit assistance à sa famille. Le recours à de l'aide extérieure est souvent vu comme un aveu de faiblesse ou comme une abdication du devoir. De plus, les personnes-soutien désirent garder le contrôle, préserver leur indépendance et perçoivent souvent la prise en charge de leur proche comme valorisante.

Certaines constatations ressortent. Prendre soin de quelqu'un n'étant pas un rôle traditionnellement dévolu aux hommes, ces derniers semblent moins hésitants à

recourir aux services formels. Plus le niveau d'éducation des aidants naturels est élevé, moins ils semblent réticents. Le recours est plus naturel en milieu urbain qu'en milieu rural, où il est plus difficile de préserver l'anonymat et la confidentialité. Enfin, les personnes de faible statut socio-économique et habitant un milieu pauvre font preuve d'une plus grande réticence à utiliser les services.

Les intervenants doivent aussi accepter qu'il puisse exister un écart entre les besoins réels et la perception des personnes-soutien. « Mieux vaut aider quatre heures et être bien accueilli que d'imposer vingt heures et essayer une fin de non-recevoir. La règle du coup de pouce et de la pédale douce est de mise », affirme M. Paquet, qui incite tout le réseau à la souplesse et au traitement sur mesure qui peut, seul, faire tomber les barrières.

Les réticences tombées, restera à s'assurer que le système peut fournir à la demande.

Sortez de l'ordinaire

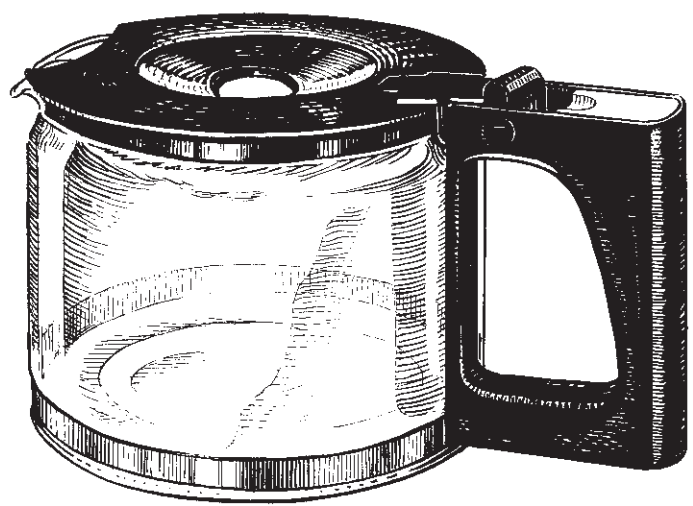
AVEC LE CAHIER
Sortir
DU JEUDI DANS
La Presse



Des vues et des prix remarquables.
À voir en page K2.

Condominiums, Ile-des-Soeurs

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAFETIÈRE TIM HORTONS



Rappel de la carafe

Nous avons appris qu'un défaut de fabrication pourrait entraîner le bris de la poignée de certaines carafes. Il pourrait en résulter des blessures causées par le renversement de café chaud ou des éclats de verre. Nous avons donc émis un avis de rappel pour les carafes qui prend effet immédiatement.

Ce rappel s'applique uniquement aux cafetières Tim Hortons noires qui ont été vendues entre octobre 1999 et février 2000.

Chez Tim Hortons, la sécurité de nos clients passe avant tout. Alors, peu importe si la poignée de votre carafe est cassée ou pas, pour des raisons de sécurité nous vous invitons à rapporter la carafe à votre restaurant Tim Hortons.

Voici comment procéder :

- Apporter votre carafe à un restaurant Tim Hortons;
- Notre personnel vous présentera un carnet de chèques-cadeaux de 5,00 \$ en échange de la carafe;
- Nous vous inviterons ensuite à remplir une étiquette de rappel;
- Notre personnel télécopiera ensuite votre étiquette à notre Centre de rappel;
- Vous recevrez votre carafe neuve par messenger dans un délai d'environ une semaine.

Si vous avez des questions à propos de ce rappel, n'hésitez pas à communiquer avec nous au

1 888 BREW-TIM, 1 888 273-9846 (numéro sans frais)

Tim Hortons

10% à 50% de rabais

sur la marchandise sélectionnée.

- Vêtements
- Vélos 1999
- Ski
- Canots
- Chaussures
- Sacs à dos

Spécial
419⁹⁵\$
Régulier 579,95\$

Economisez 160\$

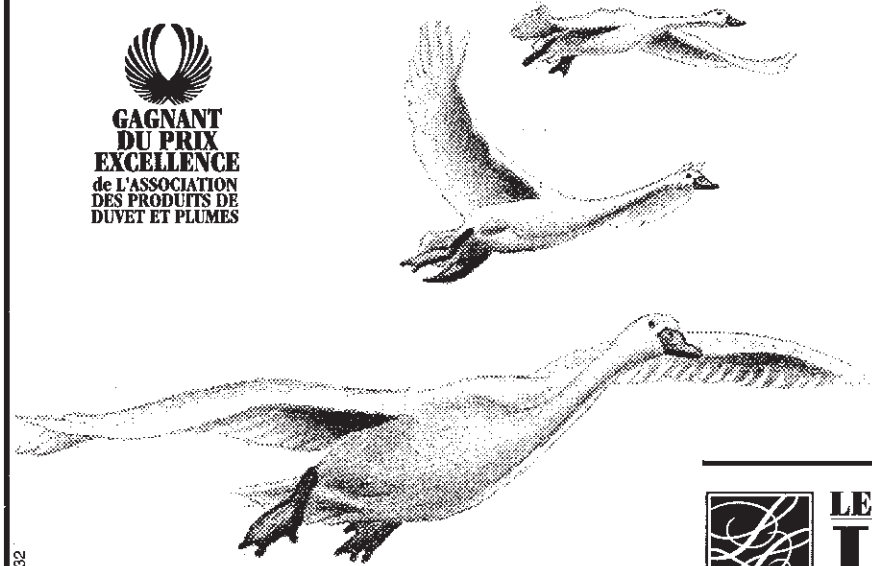
VÉLO TREK 720 1999
Cadre et fourche en Cromoly.
Potence ajustable.
Poteau de selle à suspension.
Dérailleur Shimano, Alivio.

LA CORDÉE

2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9

Métro Papineau Tél. : (514) 524-1106

Solde en vigueur jusqu'au 5 mars 2000 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE
de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires

aux plus bas prix garantis!

Édredons de duvet d'oie blanche

Construction en cloisons 12 po	
Simple	79⁹⁵
Double	99⁹⁵
Grand	109⁹⁵
Très grand	149⁹⁵

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland : 341-7810
La Cathédrale (Centre-ville) : 282-9525
Place Portobello Brossard : 671-2202
Les Galeries Laval : 681-9090

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

4 mars 2000

Page A14 manquante

Une manifestation de camionneurs perturbe Ottawa

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Le centre-ville d'Ottawa a été perturbé hier par 150 camionneurs qui ont protesté, à bord de leurs véhicules, contre la hausse du prix du carburant.

Leur cible : le Parlement, où ils ont pu rencontrer quelques députés. Les camionneurs, qui provenaient de l'Ontario, avaient d'abord formé des convois sur l'autoroute 417 avant d'arriver au centre-ville. Ils ont garé leurs véhicules pendant une bonne partie de l'avant-midi dans la rue Wellington, en face des immeubles parlementaires. Aucun incident n'a été signalé.

« Les trois grandes compagnies pétrolières au Canada, Shell, Petro Canada et Esso, devraient être imputables. Elles agissent comme raffineurs, producteurs et détaillants. Nous voulons que le gouvernement fédéral crée un poste d'ombudsman dès maintenant », a affirmé un des représentants des camionneurs, Dwayne Mosley.

Malgré une rencontre avec au moins un député libéral, les manifestants sont toutefois repartis les mains vides puisqu'ils n'ont pu obtenir réponse favorable à une autre de leurs demandes : une réduction des taxes fédérales.

À la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat aux Ressources

naturelles, Brent St.Denis, a indiqué que, pour l'instant, les actions du gouvernement consistent à faire pression sur les pays de l'OPEP pour qu'ils cessent de limiter la production de pétrole.

« Ces mesures sont efficaces et je demanderais à (tous) d'être un petit peu plus patients », a-t-il dit.

Le Bloc québécois a profité de l'occasion pour réclamer une suspension temporaire de la taxe fédérale d'accise de 10 cents sur le carburant. « La situation actuelle justifie une intervention rapide et immédiate du gouvernement fédéral, qui n'a rien fait jusqu'à maintenant », a souligné le député bloquiste Pierre Brien, en conférence de presse.

La taxe d'accise pourrait ensuite être remise en vigueur au fur et mesure d'éventuelles baisses du prix du pétrole.

Le Bloc demande aussi à Ottawa de faire pression sur les pays producteurs de l'OPEP. De l'avis du parti, les mesures de pression pourraient aller jusqu'à des sanctions économiques.

Finalement, le Bloc estime qu'il faut rouvrir le dossier de la concurrence entre les compagnies pétrolières au Canada. Un comité parlementaire devrait être mis sur pied afin d'étudier la question.



Environ 150 camionneurs ont stationné leurs véhicules devant la Colline parlementaire à Ottawa, en signe de protestation contre le prix élevé de l'essence. Hier le prix du baril de brut a chuté légèrement pour atteindre 29,71 \$ US à la fermeture des marchés boursiers.

Le coup d'envoi de la saison!

MAXI^{golf}

présente le 9e Salon annuel du

GOLF

et du voyage de Montréal

En collaboration avec

SCORE^{GOLF}

10, 11 et 12 MARS 2000

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

COMMANDITAIRES : 

Voyez le tout nouvel équipement 2000 de :

• CALLAWAY • ODYSSEY • WILSON • TEARDROP
• TAYLOR MADE • RAM • TOMMY ARMOUR • YONEX
• ORLIMAR • ECHELON • FAIRWAY ET AUTRES !

EN VEDETTE :

Champ d'exercice géant!

Leçons de golf par des pros de l'AGPQ!

Destinations golf au Canada, aux États-Unis et ailleurs au monde!

Achetez tout ce qu'il vous faut sur place!

LEÇONS POUR JEUNES samedi et dimanche 11 h 15

VENDREDI 12 h - 21 h

SAMEDI et DIMANCHE 10 h - 18 h

Adultes 10 \$. Aînés / jeunes 8 \$

2838576

PRODUCTION DE PREMIER CONSUMER SHOWS, UNE DIVISION DE METROLAND PRINTING, PUBLISHING & DISTRIBUTING LTD.

Avec ce coupon, obtenez
5 \$ DE RABAIS
sur le prix courant du
LIVRE MAXI^{golf} 2000
UN SEUL LIVRE À RABAIS PAR COUPON



+



Super vente printanière
Prix d'usine
Armoire en pin massif
 72 po x 44 po x 18 po

En promotion à 695\$ + taxes

Courant 1 200 \$ + taxes

Choix de couleurs
Commandez tôt!

Aussi vente de surplus d'inventaire.

MEUBLES
Yvon Basilières
 Une seule adresse :
1850, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 680-1293

Sherbus met en relief la sécurité de ses autobus

MARTINE ROUX

Tombeau roulant... Le transporteur Sherbus n'a pas apprécié la remarque d'un contrôleur routier de la Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ) qui a intercepté mercredi dernier un de ses autocars après y avoir décelé quatre défauts majeurs.

Outre des lumières de freins arrière défectueuses, le contrôleur a relevé une pièce de frein cassée, un bris de l'essieu qui handicapait la direction et un problème de suspension. Mais le véhicule, âgé de 16 ans, avait été soumis à une inspection complète le 12 janvier dernier, explique le directeur des relations publiques de Sherbus, Michel Dupuis.

« Il répondait à ce moment-là à toutes les normes de sécurité. Le chauffeur l'a aussi inspecté en quittant Sherbrooke pour Québec sans rien remarquer d'anormal. Nous sommes assurés que tout était en ordre sur l'autocar avant qu'il ne reprenne la route, et nous assurons les usagers de notre capacité à fournir des services adéquats. »

Dans la journée de mercredi, les contrôleurs de la SAAQ ont passé au peigne fin quatre autobus Sherbus : deux répondaient aux normes de l'industrie, un troisième nécessitait un ajustement mineur... et le quatrième a mérité l'infâme sobriquet de « tombeau roulant ».

« Disons que l'expression n'était pas appropriée, poursuit M. Dupuis, piqué au vif. Sherbus a mérité le premier prix de la SAAQ pour la prévention routière de 1992 à 1997 inclusivement, de même qu'une mention spéciale en 1998 dans la catégorie des transporteurs interurbains. Nous ne badinons pas avec la sécurité des passagers. Nous sommes des gens responsables ! »

Fondée en 1956 à Châteauguay par Léo Auger, Sherbus dessert trois corridors reliant Sherbrooke à Québec, Trois-Rivières et Montréal. L'entreprise exploite près d'une centaine d'autobus, dont une quinzaine de véhicules assurant les liaisons interurbaines.

« L'autocar intercepté à Québec est le plus vieux de notre flotte, mais les autres véhicules ont tous moins de dix ans d'existence. Nous avons entre autres acheté six autobus neufs depuis 1998. Ils sont tous soumis à une inspection complète selon une fréquence d'au mieux 15 jours et d'au plus tard 45 jours après le dernier examen, selon le kilométrage effectué. Nos exigences vont bien au-delà de celles de la SAAQ. »

Voyageurs entre bonnes mains

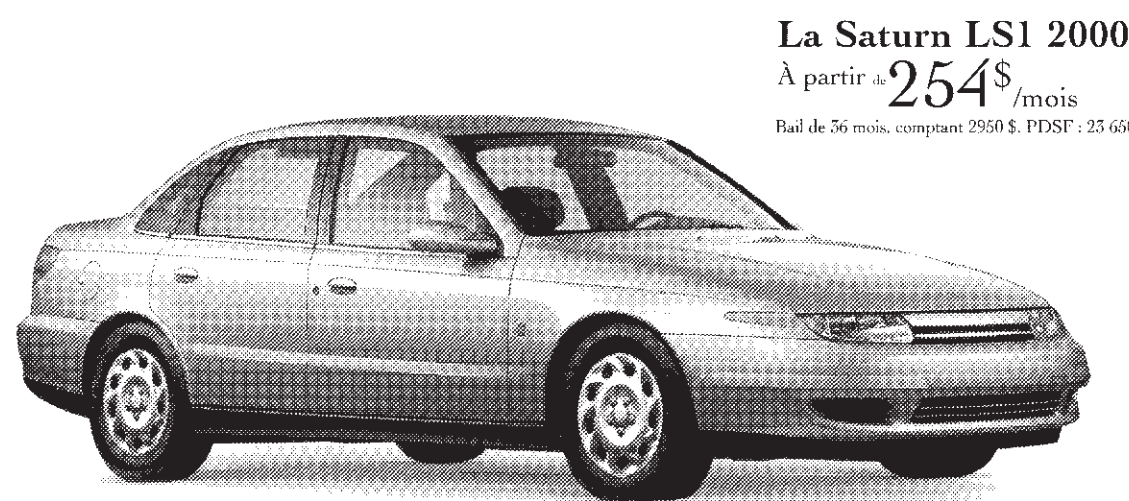
Depuis la tragédie des Éboulements, dans laquelle 44 Beaucerons sont morts après que l'autocar où ils prenaient place eut plongé dans un ravin, les transporteurs marchent sur des oeufs. Mais qu'on se rassure : les autocars « citrons » sont rares sur les routes québécoises, affirme Roger Saint-Laurent, agent d'information à la SAAQ.

« Règle générale, les autocars sont en très bon état. Celui de la compagnie Sherbus est une exception. » L'âge moyen des autobus autres que scolaires est d'environ sept ans, note-t-il.

Selon lui, les contrôleurs routiers québécois comptent parmi les mieux formés en Amérique du Nord et la loi 430, adoptée au printemps 1999, a d'ailleurs permis de resserrer les contrôles routiers.

« La loi 430 est une mesure de contrôle qui a des dents. Désormais, chaque transporteur a un dossier et toutes les infractions sont enregistrées. Lorsque la cote de sécurité est dépassée, nous avertissons l'entreprise et accentuons les contrôles. Après un deuxième avertissement, la Commission des transports du Québec peut imposer la suspension des opérations et même l'annulation du permis d'exploitation. » En août 1998, la cote de Sherbus était satisfaisante, apprend-on sur le site internet de la Commission des transports.

S'ils assurent la sécurité des passagers, ces contrôles mettent aussi des bâtons dans les roues des transporteurs. « C'est d'une telle intensité que c'en est difficile à suivre, peste Michel Dupuis. Ça contraint beaucoup nos activités, car dans les périodes de pointe, les contrôles excessifs bousculent notre horaire. »



La Saturn LS1 2000

À partir de **254\$**/mois

Bail de 36 mois, comptant 2950 \$. PDSF : 23 650 \$

La nouvelle intermédiaire LS1 2000

	Saturn LS1	Aurora LX	Camry CE
Modèle	ZJU19-1SD	CG564YE	BG22KP-B
Moteur	2.2L DACT	2.3L SACT	2.2L DACT
Transmission automatique	Oui	Oui	Oui
Lève-glaces et miroirs électriques	Oui (avec miroirs chauffants)	Oui (avec miroirs chauffants)	Oui
Panneaux de polymère résistant aux chocs et à la rouille	Oui	Non	Non
Filtre à pollen	Oui	Oui	Non
Radio	AM/FM stéréo avec lecteur CD et 8 haut-parleurs	AM/FM stéréo cassette et 4 haut-parleurs	AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs
Régulateur de vitesse	Oui (avec contrôle sur le volant)	Oui (avec contrôle sur le volant)	Oui
Verrouillage électrique	Oui (avec télécommande)	Oui	Oui
Système antivol	Oui (avec déclenchement d'alarme)	Oui	Non
Assistance routière	Oui	Non	Oui
Garantie de remboursement de 30 jours	Oui	Non	Non

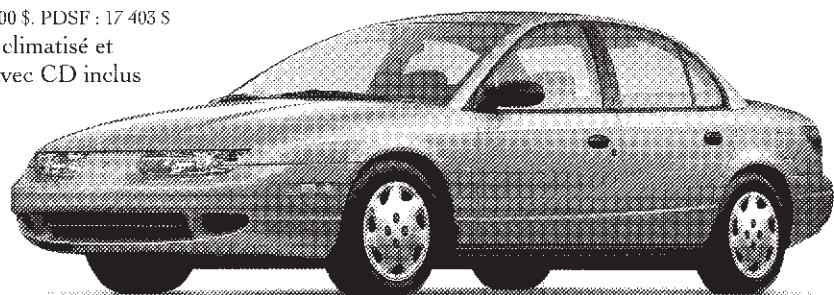
**Vous trouvez nos voitures excitantes.
 Ce n'est rien à côté de nos mensualités.**

La Saturn SL1 2000

À partir de **216\$**/mois

Bail de 36 mois, comptant 2000 \$. PDSF : 17 403 \$

Boîte automatique, air climatisé et radio AM/FM stéréo avec CD inclus



Notre populaire compacte SL1 2000



Meilleure satisfaction globale de la clientèle parmi tous les fournisseurs de services.

Comme la famille Saturn s'agrandit sans cesse, il est normal que nos nouvelles voitures prennent de l'expansion. C'est que les familles d'aujourd'hui ont des besoins grandissants, c'est bien connu. Qu'à cela ne tienne, notre nouvelle série-L offre même un plus gros moteur : un V6 optionnel développant 182 chevaux-vapeur. Elle repose sur les mêmes principes privilégiés depuis toujours par Saturn : les panneaux en polymère résistant aux chocs et à la rouille, la carrosserie caisson modifiée en acier et, bien sûr, notre fameuse garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km. Besoin de preuves? Passez chez votre détaillant Saturn pour en faire l'essai... de préférence avant d'aller faire votre épicerie. Les mensualités indiquées pour les modèles LS1 et SL1 2000 comprennent le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas incluses. Un dépôt de garantie remboursable de 400 \$ et de 300 \$ ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Ces mensualités sont basées sur un contrat de location de 36 mois; 60 000 km vous sont alloués et chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 cents. Les taux de location de Saturn de 2,4 % et 3,9 % respectivement pour la LS1 et SL1 sont sujets à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.



Pour faire tout autrement
 www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

J.D. Power and Associates 1999 Canadian Customer Commitment Study™ : étude menée parmi 9218 consommateurs. www.jdpower.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
 249, boul. Seigneurie Ouest
 Blainville
 (450) 437-6317
 (Autoroute 15, sortie 25)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
 1615, boul. St-Martin Est
 Laval
 (514) 385-9191
 www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
 5950, boul. Marie-Victorin
 Brossard
 (450) 672-2500
 www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
 6100, boul. Décarie
 Montréal
 (514) 342-2222
 www.decariesaturn.com
 (Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
 1, Place Ville-Marie, # 11 180
 Montréal
 (514) 861-2000
 www.gravel.qc.ca
 (Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
 9415, Papineau
 Montréal
 (514) 385-7222
 www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
 705, boul. des Seigneurs
 Terrebonne
 (450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
 9775, route Transcanadienne
 Ville St-Laurent
 (514) 332-4424
 www.westisland-ssi.com
 (autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

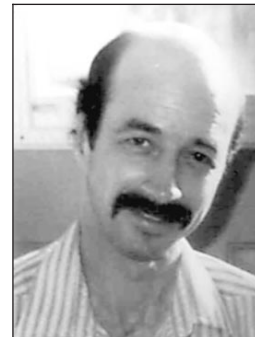
EN BREF

Restriction des charges des camions

■ À cause du dégel hâtif que nous connaissons depuis une semaine, le ministère des Transports du Québec a décidé de devancer le début de la période de restriction des charges pour les véhicules routiers prévue pour le 15 mars. Ainsi, c'est le lundi 6 mars, dans la zone 1, soit le sud du Québec, que les restrictions s'appliquent. La période de restriction pour les zones 2 et 3 n'est pas modifiée pour le moment. Cette mesure vise à protéger les routes qui deviennent plus fragiles en période de dégel.

Porté disparu

■ Un Terrebonnien de 51 ans, Richard Paquet, est activement recherché par les policiers de la Sûreté du Québec et du Service de police intermunicipale de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion depuis sa mystérieuse disparition, le 28 février. Il a été aperçu pour la dernière fois vers 3 h alors qu'il quittait une résidence de la rue Éthier, à Terrebonne. Son automobile a été retrouvée le même jour à 23 h dans le stationnement du centre commercial Place Rosemère. La peinture du pare-chocs avant du véhicule, de marque Chrysler Daytona 1989 et de couleur blanche, est écaillée et l'enjoliveur de la roue droite avant a disparu. Richard Paquet a les cheveux noirs et les yeux bruns. Il est amputé de la jambe gauche et porte une prothèse. Toute personne possédant des informations à son sujet ou pouvant témoigner du déplacement de la voiture le 28 février peut appeler Info-Crime au 1-800-711-1800.



Richard Paquet

Menaces sur Internet

■ Un adolescent soupçonné d'avoir transmis sur Internet des menaces de mort contre des gens de son école a été arrêté par la GRC. Le garçon de 14 ans, dont le nom n'a pas été révélé, habite la région de Grande Prairie, en Alberta, au nord-ouest d'Edmonton. Le FBI avait remarqué ses messages sur un babillard électronique au début de la semaine et en avait avisé la GRC.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

4 mars 2000

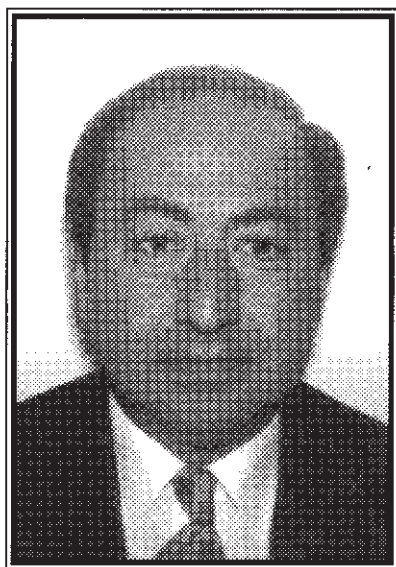
Page A17 manquante



DaimlerChrysler Canada

**FÉLICITE
SAM F. HAKIM**

de Longue-Pointe Chrysler Ltée



de sa récente nomination au Sénat de la Guilde des ventes de DaimlerChrysler Canada. Sam se mérite cet honneur en reconnaissance d'une brillante prestation dans la vente automobile, de compétence professionnelle et d'un ferme engagement à satisfaire les clients.

Nous vous invitons à passer voir Sam Hakim chez Longue-Pointe Chrysler Ltée ou à communiquer avec lui au numéro 514-256-5092, afin de profiter de son expérience et de découvrir pourquoi nous sommes aussi fiers de la qualité de nos employés que de la qualité de nos produits.

2836599



PHOTO AP

Les participants de l'émission *Big Brother* sont photographiés à leur arrivée lundi dernier dans leur nouveau logis. Les téléspectateurs auront le pouvoir de renvoyer ceux qu'ils n'aiment pas, et la personne qui aura résisté 100 jours se méritera la somme de 250 000 marks, environ 125 000 \$ US.

L'Allemagne divisée par des hommes cloîtrés et filmés

AUDREY KAUFFMANN
Agence France-Presse, BERLIN

Big Brother, une nouvelle émission de la chaîne privée allemande RTL2 sur la vie de dix captifs volontaires filmés 24 heures sur 24 durant 100 jours, remake d'une idée néerlandaise, suscite indignation de ministres et appels au boycott.

Depuis lundi, cinq hommes et cinq femmes, âgés de 22 à 37 ans, vivent dans un logement préfabriqué de 150 m² près de Cologne, astreints à la vie en communauté devant les objectifs de 28 caméras et 47 micros. Seules les toilettes échappent à cette inquisition.

Condamnés à vivre coupés du monde, sans téléphone, médias, papier ni stylo, ils doivent faire l'expérience du « retour aux sources » : couper le bois, cuire le pain, cultiver le jardin, se doucher en une minute et demi. Cinquante minutes de condensé de cette « vie réelle » sont offertes chaque jour à 20 h 15 aux téléspectateurs de la chaîne.

Chacun des dix reclus, choisis parmi 20 000 candidats, espère décrocher la cagnotte de 128 000 euros promise à qui tiendra jusqu'au 9 juin, sans craquer ni être éliminé par le vote des spectateurs organisés tous les quinze jours.

Le ministre allemand de l'Intérieur, Otto Schily, a appelé au boycott de l'émission, y voyant une « atteinte massive » à la Constitution allemande, dont l'article un stipule que « la dignité humaine est inaliénable ».

Un point de vue partagé par plusieurs chefs de gouvernements régionaux : l'un, Roland Koch, chrétien-démocrate en Hesse, a comparé le traitement réservé aux candidats à celui de « souris de laboratoire », tandis qu'un autre, Kurt Beck, social-démocrate en Rhénanie-Palatinat, disait n'avoir encore vu cela « que pour des rats ».

Sur la chaîne néerlandaise Veronica, entre septembre et décembre 1999, l'émission *Big Brother* s'était taillée un joli succès en termes de cotes d'écoute. L'allemande RTL2 ne fait pas non plus mystère de ses appétits financiers.

La chaîne, qui a investi quelque 15,3 millions d'euros dans l'affaire, table sur près de 25 millions d'euros de chiffre d'affaires grâce à la publicité, vendue à prix d'or sur de longues plages, et se réjouit déjà des 3,3 millions de téléspectateurs enregistrés lors de la première mercredi (10,6 % de parts de marché). Un site internet complète l'opération (www.bigbrother-haus.de).

Au Comité central des catholiques, la puissante organisation des laïcs allemands, qui dénonce une « tentative sans scrupule » de faire de l'argent sur le dos de personnes « exploitées », RTL2 oppose la participation volontaire des candidats à ce « jeu ».

À la Fédération des psychologues qui s'inquiète de cette « expérience de groupe au mépris de l'homme » et des risques de schizophrénie, la chaîne répond que tout est prévu, y compris un soutien psychologique (via une caméra).

Pour 78 % des Allemands toutefois, les bornes de l'acceptable ont été franchies. La presse y voit aussi la resurgence de la surveillance des citoyens autrefois de mise en RDA.

« Une nouvelle variante de l'auto-avilissement » est née, juge le quotidien *Muenchner Merkur*. « Le fond absolu de la grossièreté » est atteint, renchérit le Syndicat des médias, IG Medien.

L'Office régional de contrôle des médias privés compétent, celui de Hesse, surveille *Big Brother* à la loupe et a annoncé hier soir, au vu de la deuxième émission, une réunion imminente afin de prendre position, soit en vue de l'annulation de l'émission, soit pour obtenir des modifications d'envergure.

D'autant que l'émission se fera bientôt américaine, britannique et portugaise et que d'autres, similaires, doivent investir prochainement le petit écran allemand, comme *Experiment Robinson*, sur une île artificielle, toujours sur RTL2.

Les vrais experts du bureau et de la Maison!

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUBV. 794
29⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUBV. 1145
49⁹⁹

brother
TÉLÉCOPIEUR
MFC 970 NC
MULTI-FONCTIONNEL
• IMPRIMANTE, COPIEUR, TÉLÉCOPIEUR, SCANNER, RÉPONSEUR
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• JUSQU'À 28 PAGES DE MÉMOIRE
• TÉLÉCOPIEUR HAUTE VITESSE, 14,4K
• 40% PLUS RAPIDE

ARMOIRE AVEC 5 TABLETTES
FINI ACAJOU HÉTRE BOIS
DIMENSIONS: 91" L X 16" P X 64" H
PRIX SUBV. 249
149⁹⁹

COFFRE-FORT ANTI-FEU
DIMENSIONS: 15" L X 14" P X 18" H
PRIX SUBV. 395
159⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUBV. 1584
79⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUBV. 1369
99⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DE LUXE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
BRAS EXTRA LARGES AJUSTABLES EN HAUTEUR
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
PRIX SUBV. 499
199⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE HAUT DOSSIER
DISPONIBLE GRIS CHARBON SEULEMENT
SIÈGE ET DOSSIER INCLINABLE
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUBV. 579
259⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE BLANCHI
DIMENSIONS: 40" L X 16" P X 28" H
PRIX SUBV. 1154
59⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAJOU DU HÊTRE
DIMENSIONS: 30" L X 20" P X 53" H
PRIX SUBV. 1641
89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI HÊTRE BOIS
DIMENSIONS: 51" L X 24" P X 64" H
PRIX SUBV. 3947
199⁹⁹

MAINTENANT À GATINEAU

120, BOUL. DE L'HÔPITAL
(819) 561-5611
ANJOU

LES GALERIES D'ANJOU
(514) 351-1055
BROSSARD

7503, BOUL. TASCHEREAU O.
(450) 656-4840
LAVAL

2990, BOUL. LE CORBUSIER
(450) 687-8682
ST-JÉRÔME

291, DE VILLEMURE
(450) 438-4111
AUSSY A

QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • OTTAWA

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LIVRAISON GRATUITE
MÊME LE SAMEDI!

OUVERT 7 JOURS

OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 MARS 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT. ESTRIE JUSQU'À 10% D'ÉPARGNEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS. **RESTRICTIONS LIMITÉES.

La
THALASSOTHÉRAPIE
à Paspébiac

Des vacances sans égal
Si, si : la mer, le charme douillet de ce très beau manoir, le choix de loisirs, la qualité de la table, les sourires et attentions de tous et chacun, et en prime, des traitements qui vous revigorent comme un dynamo!

Le chef de file des vacances énergisantes qui en plus, respecte votre rythme et vos goûts :

L'AUBERGE DU PARC.
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com

Reportage publicitaire **Camps de vacances et camps de jour**

Cet été, j'fous le camp!

ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES DU QUÉBEC

FOIRE DE MONTRÉAL
SALON NATIONAL DU GRAND AIR • STADE OLYMPIQUE
15 AU 19 MARS 2000

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans **La Presse**

Le Temple du réveil miraculeux voit sa poursuite rejetée

Presse Canadienne

Le journaliste Rodolphe Morissette et l'éditeur du *Journal de Montréal* viennent d'être libérés d'une poursuite totalisant 2,4 millions intentée contre eux par Le Temple du réveil miraculeux du Saint-Esprit et son chef, Claude A. Gagnon.

Le temple est situé rue Papineau, tandis que le révérend Gagnon demeure à Laval.

Le juge Rodolphe Bilodeau de la Cour supérieure conclut que le journaliste Morissette, l'éditeur Pierre Francoeur et *Le Journal de Montréal* n'ont commis aucune faute en écrivant, en publiant et en diffusant un article sur le temple le 23 janvier 1996.

L'article en question relatait la décision de la Cour d'appel qui rejetait la demande d'un individu désireux de disposer de ses biens (500 000 \$) comme il l'entendait, en l'occurrence, de les donner aux dirigeants du temple.

Les tribunaux avaient évalué que

l'ex-militaire en question souffrait d'une incapacité à résister aux pressions morales.

« Il est évident que l'intention des juges était de le protéger contre une trop grande générosité devant l'avidité de certains mouvements religieux. Le journal avait le droit et peut-être l'obligation d'en informer ses lecteurs », écrit le juge Bilodeau.

Gagnon se plaignait en outre d'avoir été diffamé par l'utilisation par le journaliste des mots « secte » et « gourou ».

Le juge Bilodeau reconnaît que ces mots ont pris une connotation péjorative à la suite, notamment, du drame du Temple solaire en Europe et au Québec. Il fait cependant remarquer qu'« il serait paradoxal et contraire au sens commun que l'on ne puisse utiliser le mot secte à compter du moment où un groupement religieux s'est rendu coupable de violence ou de crime ».

Le magistrat considère que les

mots gourou et secte « convenaient à ce que voulait démontrer Morissette dans ses écrits : une secte, soit un groupement religieux, fondé et dirigé par un chef (gourou), qui exerce une autorité absolue sur la doctrine et les finances de sa communauté », écrit-il.

Il en profite finalement pour servir une mise en garde aux chefs spirituels et aux membres de leur communauté relativement aux dommages sérieux qu'ils sont susceptibles de causer en suscitant des conflits quant à la participation religieuse.

« Si la foi peut transporter des montagnes, il faudrait peut-être qu'elle soit accompagnée des vertus de tolérance et de compréhension pour empêcher cette montagne de tout écraser sur son chemin », commente-t-il.

Le juge rejette donc l'action de 2,4 millions et impose au Temple et à son leader le paiement des frais occasionnés.

Le monde entier vous appartient avec un Tilley

Où que la vie vous mène, gardez Tilley à vos côtés. Comme tous les produits Tilley, notre sac à bandoulière est exceptionnel. Confectionné au Canada de robuste nylon Cordura, le sac à bandoulière est un compagnon de voyage idéal — onze poches et un compartiment intérieur rembourré assez grand pour loger aisément un appareil photo ou un ordinateur portable. Tout à fait Tilley, il est quasi indestructible. Et le sac à bandoulière est une



idée de cadeau géniale! Pourrait-on s'attendre à moins de Tilley, fabricant des meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde?

Tilley Endurables

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
Composez le 1-800-465-4249 pour obtenir un catalogue gratuit.

La Colombie expulse Jean-Raymond Bélanger

d'après AP et PC
BOGOTA, Colombie

Un Québécois reconnu coupable de trafic de drogue à la suite de l'une des saisies les plus importantes au Canada a été expulsé de la Colombie, hier, à la suite d'une présumée dispute au sujet de la cocaïne avec des guérilleros de gauche.

Jean-Raymond Boulanger, âgé de 54 ans, a pris un vol commercial en direction de Montréal, avec escale à Mexico, selon un porte-parole de la police de la sécurité d'État de la Colombie. L'homme est recherché au Canada pour ne pas avoir respecté les conditions de sa libération.

Boulanger a été arrêté mercredi après avoir été enlevé, puis relâché, par les Forces armées révolution-

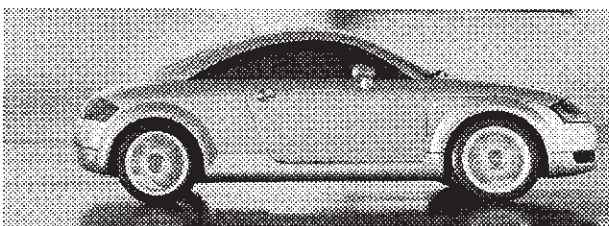
naires de la Colombie, le plus important groupe d'insurgés de ce pays. Les rebelles l'ont gardé un mois en captivité.

La police colombienne le recherchait en rapport avec une série d'accusations liées au trafic des stupéfiants.

En 1992, Jean-Raymond Boulanger pilotait un avion en provenance de la Colombie avec plus de 4000 kilos de cocaïne à bord, valant plus d'un milliard à l'époque. Il avait atterri à Casey, en Haute-Mauricie, après avoir été poursuivi pendant 10 heures par des avions militaires.

Boulanger, qui était impliqué dans cette affaire avec six autres individus, avait écopé une sentence de 23 ans d'emprisonnement.

Célébrez le printemps 2000 au volant d'une Audi

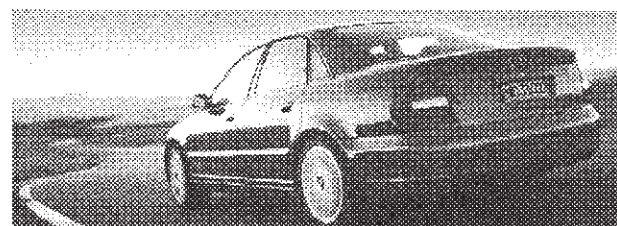


L'EXTASE À



La nouvelle TT Coupé. Moteur turbocompressé de 1,6 litre et 180 chevaux. Technologie des 5 soupapes conçue pour la piste. Transmission manuelle à 5 rapports. Légendaire traction intégrale quattro. Garnissage des sièges en cuir Valcona offert de série. Design futuriste, à l'intérieur comme à l'extérieur. Bref, l'extase commence chez votre concessionnaire Audi.

Vente ou location
Venez réserver votre TT Roadster dès maintenant!



VOUS, LA GAUCHE

La nouvelle S4 de 250 ch. Féroce V6 bi-turbo de 2,7 litres. Technologie des 5 soupapes conçue pour la piste. Traction intégrale permanente quattro de série. Transmission manuelle à 6 rapports ou automatique à 5 rapports avec caractéristiques Tiptronic, au choix roues Avus de 17 po avec pneus performants. 0 à 60 km/h en 5,9 secondes. Bienvenue dans la voie réservée au dépassement.

Quelques-unes en stock prêtes à être livrées. **Vente ou location**

Popular
MONTREAL

La grande maison



5441, rue St-Hubert (514) 274-5471

Le procès d'Ahmed Ressam est déplacé à Los Angeles

Associated Press
SEATTLE

Un juge fédéral américain a ordonné que le procès d'Ahmed Ressam, un Algérien faisant face à des accusations de complot pour avoir tenté de faire entrer illégalement des explosifs aux États-Unis, se tienne à Los Angeles plutôt qu'à Seattle.

Le porte-parole du bureau du procureur général américain, Harold Malkin, a précisé que ce procès commencera le 10 juillet à Los Angeles.

Les avocats de Ressam, 32 ans, ont demandé au juge John Coughenour en janvier de tenir le procès ailleurs qu'à Seattle où, selon eux, la médiatisation de son arrestation ne permet pas d'assurer un procès juste et équitable à leur client.

Quant aux procureurs du gouvernement, ils soutenaient qu'il n'avait pas été fait mention du passé de Ressam dans des termes péjoratifs dans les reportages à son sujet.

Ahmed Ressam est accusé d'avoir tenté de perpétrer un attentat terroriste. Il fait aussi face à huit accusations reliées au trafic et à la possession d'explosifs, ainsi qu'à de fausses déclarations.

Ahmed Ressam a été arrêté le 14 décembre dernier à Port Angeles, dans l'État de Washington, avec des explosifs et des minuteriers dans son automobile, alors qu'il arrivait de la Colombie-Britannique par le traversier. Ressam a auparavant résidé à Montréal.

Plusieurs autres personnes ont été arrêtées dans cette affaire.

La Presse

Marché aux puces

240

**3 lignes
7 jours
consécutifs**

24⁹⁹\$

(1,19\$ par ligne additionnelle, par jour)

Vu les conditions particulières de ces offres, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant publication par carte de crédit ou à nos bureaux.

R538M 282819

Faculté de pharmacie

On a une grande maîtrise des médicaments.

La plus importante faculté de pharmacie au Canada est à Montréal.

médicaments.

Montréal est le plus important centre de recherche pharmaceutique au Canada. Il n'est donc pas étonnant que la Faculté de pharmacie soit la plus importante au pays avec ses nombreuses activités de formation et de recherche de pointe allant de la recherche moléculaire à la recherche sur l'utilisation des médicaments. La Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, un facteur essentiel au développement scientifique et professionnel de Montréal.

Programmes d'études supérieures

- Sciences pharmaceutiques • M.Sc. / Ph.D.
- Développement du médicament • D.E.S.S. / M.Sc.
 - Pratique pharmaceutique • M.Sc.
- Pharmaciens maître de stage • D.E.S.S.
 - Soins pharmaceutiques • D.F.S.S.

Renseignements
Téléphone : 514 343-6445
Télécopieur : 514 343-2102
www.umontreal.ca

Université de Montréal

2828316

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

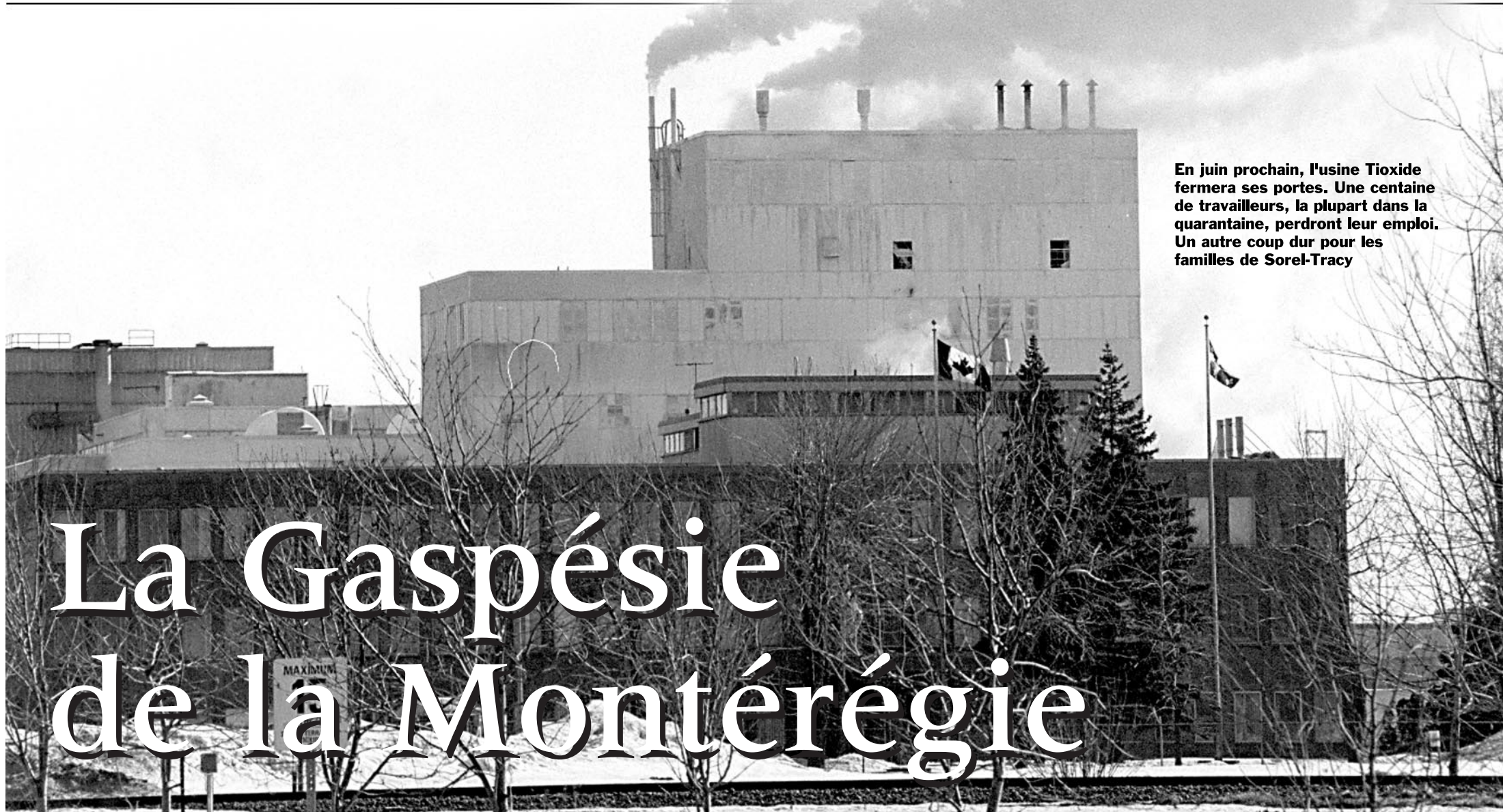
Québec 

La Presse

4 mars 2000

Page A20 manquante

Actualités



En juin prochain, l'usine Tioxide fermera ses portes. Une centaine de travailleurs, la plupart dans la quarantaine, perdront leur emploi. Un autre coup dur pour les familles de Sorel-Tracy

La Gaspésie de la Montérégie

Après la prospérité, la région de Sorel-Tracy lutte pour sa survie



Martha Gagnon

Jadis prospère avec son chantier naval et ses grandes entreprises métallurgiques, la région de Sorel-Tracy lutte aujourd'hui pour sa survie.

Baignée par le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et le lac Saint-Pierre, jouissant d'un parc unique de 103 îles en voie d'être reconnu comme réserve de la biosphère de l'UNESCO, la région rendue célèbre par le roman *Le Survenant*, de Germaine Guèvremont, connaît de graves problèmes socio-économiques. Dans la population, certains en parlent comme de la «Gaspésie de la Montérégie».

Après une longue période de prospérité, qui a débuté avec la construction navale et Marine Industries durant la guerre de 1939-1945, la région connaît une crise économique causée par la disparition progressive de la grande industrie.

Une situation qui a provoqué une prise de conscience collective et donné naissance à un mouvement de solidarité. «Il y a une volonté de s'en sortir», affirme Claude Desautels, président de la Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu. Malgré la morosité, les gens sont fiers et demeurent attachés à leur région qui regroupe une quinzaine de municipalités. Un milieu à la fois agricole et industriel.

Selon M. Desautels, «le rêve messianique de la grande entreprise salvatrice est bel et bien terminé». Auparavant, un jeune était assuré d'avoir un emploi parce que son père et son oncle travaillaient à l'usine. «Maintenant, il doit aller à l'extérieur», dit-il.

Après des années de dépendance, «c'est toute une culture qu'il faut changer», poursuit Yves Lapière, agent de développement en économie sociale. «Nous avons négligé de développer un esprit entrepreneurial comme la Beauce. Si on veut survivre, il faut innover et diversifier notre économie.»

Le secteur de l'environnement représente une voie d'avenir. Après avoir obtenu le titre de championne de la pollution industrielle, la région veut redorer son image et faire de l'environnement sa nouvelle industrie. Elle possède déjà un centre de compostage des déchets domestiques.

Les études démontrent que la construction de conteneurs pour les déchets nucléaires peut constituer un marché intéressant. D'ici 2020, la communauté internationale devra disposer de 500 000 tonnes métriques de déchets radioactifs, dont 30 % proviennent de l'Amérique du Nord. Des entreprises européennes seront courtisées prochainement pour tenter d'attirer des investisseurs dans ce domaine.

Le Centre de recherche en environnement UQAM-Sorel-Tracy (CREUST) collabore

au projet issu du Plan régional de redressement du Bas-Richelieu. Approuvé par le milieu, ce plan suscite de nouveaux espoirs et définit les grandes orientations stratégiques, comme la fabrication d'équipements de biotechnologie, la mise en valeur des infrastructures portuaires, le développement du récréotourisme et de l'agroalimentaire.

Les fermetures entraînent des problèmes sociaux

Les répercussions de la crise économique sont diverses: chômage, pauvreté, exode des jeunes, faible niveau de scolarité, baisse du taux des naissances, détérioration de l'état de santé et diminution de la population qui s'élève actuellement à plus de 52 000.

C'est le sombre portrait qu'ont tracé Pierre-Paul Gareau et René Lachapelle, organisateurs communautaires au CLSC du Havre, dans une récente étude intitulée *Le Défi social du Bas-Richelieu*. Selon eux, c'est un «cri d'alarme, mais surtout un appel à l'action et à la solidarité».

Il y a de nombreuses années, Sorel était au deuxième rang des villes les plus prospères au Québec, après Sept-Îles.

«Les ouvriers gagnaient des salaires élevés. Les Mustang et les Corvette roulaient dans les rues. Aujourd'hui, le centre-ville dépeuple et la région se vide de ses jeunes. L'écart s'agrandit entre les démunis et les nantis. La classe moyenne a presque disparu», soupire André Forcier, du Groupe de ressources techniques en habitation.

En plus de la pollution industrielle, la présence des Hells Angels,

installés depuis longtemps à Sorel, a contribué à accentuer l'image négative de la région. «J'ai déjà lu dans un guide de voyage que Sorel était un endroit à éviter», déplore Anne-Marie Dulude, responsable d'une coopérative d'animation culturelle. «Il faut changer cette réputation de ville «toffe». La vie communautaire et culturelle est très intense. Le réseau d'entraide est tissé serré et la nature offre un potentiel récréotouristique exceptionnel.»

Le contexte industriel n'a cependant pas favorisé la scolarisation d'une partie de la population, reconnaît Monique Roberge, de l'Ardoise, un organisme d'alphabetisation qui projette de mettre sur pied un atelier de reliure. «On est en train de bâtir des rêves qu'on va réaliser. Au début, les gens étaient gênés de venir ici. Maintenant, ils ne veulent plus partir. Quand on ferme l'été, certains souffrent d'isolement et se retrouvent à l'hôpital.» Le pourcentage d'analphabètes est de 24 %.

La dégringolade a débuté en 1980

Le déclin a débuté en 1980. Les licenciements et les fermetures d'usines se sont alors succédé à un rythme inquiétant. Aciers Sorel, Beloit (équipements pour usines de pâtes et papier), Soreltex (textile) et Tricotés Richelieu ont cessé leurs activités.

«Quand le CLSC a ouvert ses portes en 1985, nous étions en plein psychodrame social, se souvient M. Lachapelle. Les choses allaient très mal au chantier naval où il y avait déjà eu 1800 mises à pied. Nous sommes allés manifester à Ottawa

avec les ouvriers en grève.» Les organisations syndicales puissantes ont mené dans la région des luttes célèbres pour le meilleur et pour le pire.

De 1979 à 1991, le secteur manufacturier a été amputé du tiers de ses emplois. Leur nombre est passé de 8000 à 4500 dans les grandes entreprises. QIT-Fer et Titane est toutefois demeurée la colonne vertébrale de la région et a obtenu le Mérite environnemental en 1996.

Malheureusement, le déclin se poursuit. L'annonce récente de la fermeture de Tioxide (pigment de titane), prévue en juin, et de mises à pied à ABB Alstom Power (fabrication de turbines et alternateurs hydrauliques) a causé un autre choc. Trois cents emplois industriels vont disparaître. Tioxide avait déjà été contrainte de fermer sa section polluante en 1994.

Dans le cas d'Alstom, le syndicat des travailleurs de l'usine (affilié à la CSN) souhaite former une coopérative ou une corporation pour acquérir l'équipement et les bâtiments que l'entreprise veut abandonner pour concentrer ses activités dans un seul domaine. Une restructuration qui entraînera la mise à pied de 200 employés sur 500, d'ici 2001.

«Cette fois, on ne regardera pas passer le train, prévient Mario Cournoyer, représentant syndical. On va tout faire pour garder ces emplois industriels dans la région. Nous avons demandé à l'employeur de ne rien démanteler ou vendre tant que notre étude de faisabilité ne sera pas terminée.»

Les travailleurs ont aussi rencontré le ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, et leur député, Sylvain Simard, pour les informer de leur projet. M. Simard a invité la région à ne pas se démobiliser et s'est engagé à faire des pressions auprès du gouvernement pour qu'il soutienne le plan de redressement louangé par tous.

Une goutte d'eau qui fait déborder le vase

Une autre annonce de fermeture, celle de la succursale de la Banque Royale, a provoqué des protestations dans le milieu. «C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase», dit Jacinthe Sirois, directrice de l'Atelier du chômeur de Sorel, organisme d'insertion sociale. «Après avoir profité de l'expansion industrielle, la Banque fusionne ses services et déménage à Varennes où c'est plus prospère. Encore un autre qui abandonne le bateau menacé de naufrage.» C'est aussi à Varennes qu'a choisi de s'établir la future grande usine d'É-

thanol.

Énergique et combative, Mme Sirois a toutefois confiance que les choses vont s'améliorer. «On est rendu au bout de l'entonnoir. Ça ne peut pas être pire, croit-elle. Nos objectifs sont plus réalistes. On ne rêve plus de créer 1000 et 2000 emplois, mais d'ouvrir des PME, des coopératives et des entreprises d'économie sociale.»

L'Atelier du chômeur a d'ailleurs créé le Recyclocentre qui récupère et recycle annuellement 1000 tonnes métriques de vieux vêtements et d'appareils électroménagers, vendus principalement aux familles de la région à bas prix. L'organisme emploie une trentaine de personnes et son budget s'élève à 800 000 \$, dont 300 000 \$ proviennent de revenus générés par l'atelier.

Richard Péloquin, 56 ans, ex-contremaître de la défunte Marine Industries, fait partie des employés. Il se considère chanceux d'avoir un emploi au Recyclocentre où il gagne 9,40\$ l'heure.

«Je suis tombé de haut», dit-il. Licencié en 1994, il a été obligé de vendre son auto et de changer radicalement son train de vie. L'Atelier du chômeur a été sa bouée de sauvetage. «Je me sens plus apprécié ici que dans la grande entreprise où tu n'es souvent qu'un numéro», précise-t-il.

Technicienne en génie mécanique, Lianne Simard, elle, a décidé de «créer son propre emploi» afin de pouvoir rester dans la région. Elle travaille depuis six mois à Techno Laser, une petite coopérative prometteuse où l'on découpe des pièces de métal au laser.

«Des exemples qui redonnent l'espoir et témoignent du désir de changement», se réjouit Gratién LeBel, président de la Société d'aide au développement de la collectivité du Bas-Richelieu.

La fusion des villes de Sorel et Tracy, dont le processus provoque actuellement des tiraillements politiques, pourrait aussi amener des changements favorables si elle se réalise comme le souhaite la population. À la condition, bien sûr, que la solidarité l'emporte sur le pouvoir politique.



«On va tout faire pour garder ces emplois industriels dans la région», soutient Mario Cournoyer, représentant syndical des employés de ABB Alstom Power.

Des travaux d'entretien intensifs sur l'île de Montréal



Dans le courant de l'année 2000, Hydro-Québec réalisera divers travaux dans le but d'accroître la robustesse de son réseau. Pour des raisons de sécurité, ces interventions doivent être réalisées hors tension, ce qui provoquera des interruptions de service de durée variable dans différents secteurs de l'île de Montréal. Tout sera mis en œuvre pour que la clientèle touchée soit avisée chaque fois qu'une interruption est prévue.

Pour mieux vous servir

Dans son plan stratégique 2000-2004, Hydro-Québec s'est engagée à améliorer la qualité et la fiabilité de son service. Les travaux que nous réaliserons cette année sont essentiels à l'atteinte de ces objectifs et n'ont d'autre but que celui de mieux vous servir.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et de votre patience.



Pour information : 1 800 790-2424

Les enfants timides seraient plus souvent malades

RECHERCHE
UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les enfants timides sont peut-être plus souvent malades que les autres. C'est du moins ce qui ressort d'une étude réalisée par des psychologues de l'Université de Guelph¹.

Joanna Chung et Mary Ann Evans ont étudié les malaises et maladies rapportés par une trentaine d'enfants et par leurs parents pendant une période d'un mois. La moitié de ces enfants étaient considérés comme timides par leurs professeurs, c'est-à-dire qu'ils levaient rarement la main pour prendre la parole et parlaient peu quand on leur demandait d'intervenir. Les élèves participants avaient entre 6 et 8 ans.

En moyenne, les enfants timides ont subi des malaises 4,7 jours pendant le mois, deux fois plus que les enfants plus sûrs d'eux (2,3 jours). Les malaises rapportés allaient des rhumes aux troubles gastro-intestinaux, en passant par des problèmes d'origine affective (tristesse, manque d'appétit, irritabilité).

Dans le cas des troubles gastro-intestinaux, en moyenne les enfants timides s'en sont plaints une journée durant le mois, contre aucune plainte parmi les enfants non timides. Dans le cas des problèmes respiratoires, les timides en ont rapporté 4,9 jours, contre 3,1 jours pour les non timides.

Mmes Chung et Evans avancent plusieurs hypothèses pour expliquer ces écarts. Il se peut, bien sûr, que les enfants timides soient tout simplement plus pleurnicheurs, ou qu'ils invoquent divers maux dans l'espoir d'éviter l'école. Mais les résultats obtenus à Guelph ne vont pas en ce sens. En effet, si l'on retient seulement les cas où l'enfant s'est plaint d'un malaise sans que le problème soit confirmé par le parent, les chercheurs ont relevé davantage de plaintes provenant des enfants assurés.

Il est aussi possible que les parents d'enfants timides soient plus sensibles aux maux

de leurs enfants, ou soient surprotecteurs. Mais, encore une fois, les données recueillies à Guelph vont à l'encontre de cette interprétation.

Le stress

Les auteurs sont plutôt portés à croire qu'il existe un lien physiologique entre la timidité et les maladies. Des recherches précédentes, menées notamment par un psychologue de Harvard, Jerome Kagan, ont montré que les enfants timides sont plus stressés que les autres parce que même des situations banales les rendent mal à l'aise. Or, des niveaux élevés de stress se traduisent par la sécrétion accrue d'une hormone, le cortisol, qui réprime le système immunitaire. D'où une susceptibilité plus grande à contracter des maladies.

«Les quelques travaux faits à ce sujet et nos connaissances sur le cortisol nous font pencher vers une explication physiologique. Mais il faudra encore beaucoup de recherche avant de conclure avec certitude que les enfants timides sont plus souvent malades», a expliqué à *La Presse* la professeure Mary Ann Evans.

Selon Mme Evans et sa collègue, les personnes — parents, enseignants, professionnels de la santé — qui sont en relation avec des enfants timides devraient tenir compte de cette hypothèse. D'une part, il se peut que des maladies fréquentes rendent encore plus difficile l'intégration de ces petits en société.

D'autre part, fait remarquer la psychologue, on devrait mettre de côté l'idée que ces enfants font semblant d'être malades: «Cette recherche et d'autres indiquent qu'ils ne jouent pas la comédie, que ces enfants sont différents du point de vue physiologique, ce qui compromet leur capacité de combattre les bactéries et les virus.»

Ce qui ne veut pas dire qu'il faut les couvrir: «Les parents d'enfants timides ne devraient pas les surprotéger. Il faut doucement les encourager et les aider à faire face à toutes sortes d'expériences. Ainsi, ils deviendront habitués à ces situations qui leur causent de l'anxiété, et cette réaction s'atténuera.»

¹ J.Y.Y. Chung & M.A. Evans, *Shyness and symptoms of illness in young children*, *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 32, no. 1, janvier 2000.

Évadez-vous

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

AVEC LE CAHIER

Vacances voyage



GAGNEZ LAS VEGAS

pour le week-end de Pâques.

Du 20 au 24 avril, assistez aux 3 productions québécoises les plus courues soit

- Ô du Cirque du Soleil
- Notre-Dame de Paris
- André Philippe Gagnon

POUR JOUER
Écoutez
Véronique Cloutier

au

RockDétente Café

du lundi au vendredi de midi à 13 h à compter du 6 mars.

Identifiez l'heure où vous entendez la machine à sous et inscrivez-vous au 1-900-870-VERO (50 ¢ par appel) ou par internet au www.rock-detente.com.

Le vendredi (entre midi et 13 h) VÉRO pourrait vous téléphoner et vous devrez répondre à sa question.

Un couple de gagnants par semaine à compter du 10 mars. Valeur approximative des prix 10 194 \$

ROYAL

VOYAGES
MONTAMBAULT

CITE
ROCK détente

MA RADIO AU BOULOT

107.3 FM

www.rock-detente.com

Les jeunes fonctionnaires sont une espèce en voie de disparition

La moyenne d'âge de l'effectif régulier franchit les 45 ans

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les jeunes ne sont plus une « minorité visible » dans la fonction publique québécoise, mais une « espèce en voie de disparition ».

Voilà ce qu'a soutenu hier l'Association des jeunes de la fonction publique québécoise (AJFP), après la publication par le Conseil du Trésor des plus récentes statistiques sur l'effectif de la fonction publique.

Le document d'une soixantaine de pages nous apprend en effet que la moyenne d'âge de l'effectif régulier a franchi en mars 1999 le cap des 45 ans. Pas surprenant quand on sait que les jeunes de moins de 30 ans ne représentaient plus alors que 1,7 % de cet effectif, comparativement à 3,3 % en mars 1995.

L'AJFP demande donc au premier ministre Lucien Bouchard de quelle façon il entend donner suite à l'engagement pris lors du récent Sommet de la jeunesse d'accroître « le rajeunissement durable de la fonction publique québécoise ».

L'Association interpelle également les syndicats, « qui devront faire des concessions en vue d'atteindre cet objectif ». Lors du Sommet de la jeunesse, Robert Caron, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, avait lui aussi plaidé en faveur du rajeunissement de la fonction publique.

Le document du Conseil du Trésor nous apprend par ailleurs que Québec comptait 72 fonctionnaires — effectifs régulier et occasionnel confondus — de plus en mars 1999

qu'en mars 1995 (de 66 803 à 66 875), et ce malgré les plus de 3000 départs à la retraite du programme volontaire de 1997.

Ces départs ont été compensés par l'arrivée, en 1998, de 1752 personnes provenant du gouvernement fédéral et de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre. Ces employés ont été intégrés au Fonds de développement du marché du travail, lequel relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. De plus, 723 postes d'agents des services correctionnels ont été convertis en emplois réguliers à temps partiel.

L'effectif régulier a toutefois diminué de 55 487 à 49 464 les quatre dernières années, l'effectif occasionnel, lui, augmentant de 11 148 à 16 707.

Les femmes ont vu leur proportion augmenter de 44,7 % à 49 % dans l'effectif régulier. Le taux de représentation des femmes s'est accru dans toutes les catégories d'emploi, en particulier chez le personnel de haute direction (de 22,9 % à 32,6 %), chez les techniciens (de 43,2 % à 49,8 %) et chez les agents de la paix (de 12,3 % à 23,2 %).

C'est toutefois dans la catégorie du personnel de bureau que la proportion de femmes demeure la plus forte, à 85,1 %.

En mars 1999, 47,7 % des fonctionnaires travaillaient dans la région de Québec, 20,6 % dans celle de Montréal et 31,6 % dans les autres régions.

L'effectif de la fonction publique exclut de nombreux employés de l'État, dont les infirmières, les enseignants, les policiers... Il ne représente en fait que 15 % de l'ensemble de l'effectif des secteurs public et parapublic.

Chaque province baissera les impôts

CRAIG WONG
Presse Canadienne, TORONTO

On s'attend généralement à ce que la vigueur de l'économie actuelle incite les provinces à accorder des réductions fiscales et à prévoir plus d'argent pour les soins de santé dans leur prochain budget.

« J'ai l'impression que les secteurs qui ont été favorisés dans le budget fédéral le seront aussi dans la plupart des budgets provinciaux », déclare Derek Burleton, économiste principal à la Banque TD.

Plus tôt cette semaine, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a réduit l'impôt des particuliers et indexé les tables d'impôt à l'inflation. Il a également augmenté les dépenses destinées aux infrastructures et à la défense, et annoncé une hausse de 2,5 milliards sur quatre ans des paiements de trans-

fert sociaux aux provinces. Cette somme ira au financement de la santé et de l'éducation.

Dans le budget qu'elle a déposé récemment, l'Alberta a promis de réduire les impôts et d'accroître les dépenses pour les soins de santé et l'éducation.

Le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique doivent déposer leur budget plus tard ce mois-ci, et les autres provinces feront de même peu après.

« Les baisses d'impôts aux particuliers auront une place importante dans le prochain budget du Québec », qui a un taux d'imposition marginal parmi les plus élevés au pays, prévoit M. Burleton.

Financière Banque Nationale a prédit que l'économie du Québec progresserait de 4,2 pour cent en 2000, dépassant la moyenne nationale pour la première fois en 13 ans.

SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS DE MONTRÉAL

9 AU 12 MARS AU STADE OLYMPIQUE

ESPACE VERS

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 10 000\$ APPLICABLE À L'ACHAT DU VÉHICULE DE VOTRE CHOIX

2000

LE PLUS GROS SALON DU GENRE AU CANADA

PLUS DE 500 VÉHICULES EN TOUT GENRE

HEURES D'OUVERTURE:
JEUDI: 13 H À 22H
VENDREDI ET SAMEDI: 10H À 22H
DIMANCHE: 10H À 17H

ADMISSION:
ADULTES: 9.50\$
65 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS: 7.50\$
GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS, ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.

CKAC 730 RADIO MEDIA La Presse

ACVRO

CITE 107.3 FM

2836749

«LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC CONFIRME LA COMPÉTENCE DES PHYSIOTHÉRAPEUTES POUR LA PRATIQUE DE LA MANIPULATION VERTÉBRALE»

Le 25 février 2000, la Cour d'appel du Québec a rendu son jugement dans l'affaire Philippe Thomas, physiothérapeute, contre l'Ordre des chiropraticiens du Québec. Ce jugement, fort important pour tous ceux et celles qui pourraient un jour avoir besoin des services de physiothérapeutes, vient confirmer à la population qu'elle peut avoir accès, par le biais des membres de l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec, à des traitements conformes à la compétence des physiothérapeutes, incluant la pratique des manipulations vertébrales.

Ainsi, la population peut compter sur les professionnels hautement qualifiés que sont les physiothérapeutes pour l'évaluation et le traitement des problèmes reliés à la fonction physique. Les maux de dos en sont une manifestation fréquente. Dans le cadre de tels traitements, le physiothérapeute peut avoir recours à diverses modalités dont la thérapie manuelle qui comporte les massages, les mobilisations ainsi que les manipulations.

Au Québec, la majorité des régimes d'assurances privées et les régimes gouvernementaux couvrent les frais reliés aux traitements de physiothérapie. Cette couverture donne accès pour le public, à la totalité des actes thérapeutiques que le physiothérapeute peut poser dans son champ de compétence.

L'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec a pour mission d'assurer la protection du public en surveillant l'exercice de la physiothérapie par ses membres et en contribuant à leur développement professionnel.



Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec

Tél. : (514) 351-2770 ou 1-800-361-2001

L'aide mondiale au Mozambique s'intensifie

GEIR MOULSON
Associated Press, MAPUTO

L'aide internationale s'est intensifiée hier en faveur du Mozambique, où les pires inondations depuis 50 ans ont déjà fait un million de sans abri et des milliers de morts. Et le pays n'en a pas fini avec la colère des éléments : le cyclone Gloria est annoncé pour les prochains jours.

Plus de 11 000 personnes ont été secourues, la plupart récupérées par des bateaux ou hélitreuillées. Mais des milliers de sinistrés restaient hier prisonniers des eaux, juchés sur des toits ou dans des arbres, ou échoués sur des îlots de terre émergée, sans vivre ni eau potable.

Jusqu'ici, les sauveteurs se sont concentrés sur la vallée du fleuve Limpopo (sud), dans la province de Gaza, où neuf hélicoptères et une vingtaine d'embarcations étaient à l'oeuvre hier pour tenter de sauver des sinistrés ou acheminer des vivres.

Les autorités du Mozambique estiment que les victimes ont besoin de vivres et de médicaments, mais l'envoi des secours se heurte à d'énormes problèmes logistiques, de nombreuses zones n'étant accessibles que par les airs. Par ailleurs, des épidémies, choléra, malaria et dysenterie menacent les rescapés, dont 250 000 ont trouvé abri dans 68 centres d'hébergement à travers le pays.

Pas moins de 69 bateaux gonflables et 39 radeaux de survie devaient arriver de Grande-Bretagne en fin de journée. Et le Premier ministre britannique Tony Blair a annoncé que le « Fort George », navire de 32 000 tonnes transportant carburant, médicaments et cinq hélicoptères, faisait route pour le Mozambique, où il devrait arriver dans une semaine. Ce qui s'ajoute à l'aide déjà importante en hommes et en matériel mobilisée par Londres.

La France a de son côté envoyé hier un avion de transport C-160 en provenance de l'île de la Réunion.

« Le porte hélicoptères Jeanne d'Arc et la frégate Georges Leygues, devraient arriver au large du Mozambique aujourd'hui. Deux hélicoptères PUMA de l'armée de terre ainsi qu'une équipe médicale rejoindront alors le C-160 », a précisé le ministre de la Défense.

La Croix-Rouge internationale a doublé hier son estimation de l'aide nécessaire pour le Mozambique et les pays voisins touchés par les inondations. Elle demande 11,4 millions de FS (11 millions \$ CAN) au lieu des 4,67 millions de FS annoncés lundi. Le Programme alimentaire mondial (PAM) demande lui 7 millions de dollars US d'urgence et prépare une opération destinée à nourrir 650 000 sinistrés sur une période de six mois.

La Suisse a pour sa part débrouillé 10 millions de FS pour l'aide aux victimes des inondations au Mozambique. Six spécialistes suisses de l'aide d'urgence ont également été envoyés sur place.



PHOTO AFP

Opération sauvetage au Mozambique.

Des fonds québécois pour le Mozambique

RIMA ELKOURI

Victime des foudres du ciel, le Mozambique est en détresse. Plus d'un million de personnes sont durement touchées par les inondations qui dévastent le pays depuis près d'un mois. Pour leur venir en aide, des organismes d'ici ont lancé hier un appel à la générosité et réclament que l'imposante dette du pays soit annulée.

Les besoins sont criants. Au moins 100 000 habitants sont sans toit à la suite des pluies torrentielles et du cyclone qui ont noyé le pays. La grande majorité des victimes sont des paysans vivant dans des régions éloignées. Ils ne peuvent compter que sur une infrastructure sanitaire fragile, d'où les risques de prolifération de diverses épidémies.

« C'est vraiment une double catastrophe », a expliqué Marisol Laneuville, jeune coopérante du CUSO qui a déjà travaillé au Mozambique. Le pays se remet à peine d'une guerre civile de 20 ans. Sans compter la grande sécheresse des années 90. C'est seulement depuis 1994 que le pays lève un peu la tête. Une bonne partie des efforts de reconstruction sont maintenant anéantis.

« Étant donné que l'aide arrive tard, que la situation ne s'améliore pas et qu'on attend d'autres cyclones, les gens sont très préoccupés, a dit Mme Laneuville, qui a communiqué avec des coopérants sur le terrain. L'aide arrive à très petits pas, surtout l'aide de l'Amérique, du Canada et du Québec. »

Autre préoccupation, les mines. Ces dangereux vestiges de la guerre civile ont été déplacés par les inondations. « Ça fait 10 ans qu'on ne pose plus de mines au Mozambique. Les villageois savent où elles sont et comment les éviter. Maintenant, on craint une croissance du nombre d'accidents », a indiqué Paul Wilkinson, du Centre canadien de déminage international.

Six organismes québécois — Alternatives, la Croix-Rouge, la CSN, le Centre canadien de déminage international, CUSO et OXFAM — ont invité, hier, la population à faire des dons en argent. Les sommes recueillies permettront avant tout d'acheminer de l'eau potable, de la nourriture et des abris aux sinistrés.

Les organismes pressent le gouvernement canadien de se montrer plus généreux, estimant bien maigre l'enveloppe de 1625 million annoncée par Ottawa. Ils réclament aussi l'annulation de la dette extérieure de 5,9 milliards du Mozambique. En ce moment, le pays doit, chaque semaine, rembourser un million et demi de dollars US au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, a souligné Monique Simard, membre du conseil d'administration d'Alternatives, un réseau d'action et de communication pour le développement international. « La Grande-Bretagne a annulé la dette du Mozambique. Alors, pourquoi pas le Canada ? » demande-t-elle.

La Croix-Rouge internationale s'est fixé un objectif de 11,4 millions, à atteindre d'ici six mois. La part qui devra être amassée par la section canadienne n'a pas encore été déterminée.

Pourquoi ne pas utiliser les quelque deux millions de dollars recueillis pour les sinistrés du Saguenay et qui n'ont pas servi ? a suggéré un journaliste. « Ces dons ont été placés dans un fonds de fiducie pour les désastres locaux », a indiqué Conrad Sauvé, directeur général de la division du Québec de la Croix-Rouge.

Pour faire des dons, il suffit de contacter l'un des organismes suivants : Alternatives : (514) 982-6606 ou 1-800-982-6646; la Croix-Rouge : 1-800-418-1111; OXFAM : 1-877-937-1614.

Autres organismes qui recueillent des dons : UNICEF Canada 1-877-286-4233; Développement et Paix : 1-888-664-3387; Médecins sans frontières : 1-800-982-7903; Vision Mondiale : 1-800-363-5021.



PHOTO AP

Un hélicoptère de l'Afrique du Sud vient au secours de cet homme réfugié sur un radeau de fortune près de la ville de Chibuto.



PHOTO AP

Les services hélicoptés d'Afrique du Sud déposent quelques-uns des 12 000 rescapés des inondations de la région de Chibuto.

NOTRE ÉQUIPE, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS LA BÂTISSONS.



VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.
1 800 856-8488 www.mdn.ca



Canada



La survie des espèces sauvages menacée par la « pollution pathogène »

Associated Press
WASHINGTON

Après les braconniers, les trafics et les pollutions en tous genres, ce sont désormais les virus qui menacent la survie de certaines espèces animales menacées.

Car les humains ne sont pas les seuls à subir l'émergence de nouvelles maladies qui franchissent légèrement la barrière des espèces. Un phénomène baptisé « pollution pathogène » par les scientifiques.

Ceux-ci ont été alertés par le cas de la brucellose, une maladie apportée en Amérique du Nord par les bovins et qui infecte désormais les élans et les bisons du Parc national de Yellowstone.

Nouvelles causes de l'émergence de nouvelles maladies chez les animaux sont les mêmes que chez les humains, souligne Peter Daszak, de l'Université de Géorgie, auteur d'un article sur le sujet publié récemment dans la revue *Science*. « Fondamentalement, c'est en raison de la globalisation de la planète, qui fait que les choses passent plus facilement d'un pays à un autre. C'est une très bonne façon de répandre les maladies. »

Et la menace est sérieuse : ces virus émergents peuvent provoquer localement l'extinction de certains animaux sauvages, voire la disparition totale d'une espèce. « Nous devons considérer cette question sérieusement », a affirmé à l'Associated Press M. Daszak, qui s'est prononcé non seulement pour un approfondissement des recherches sur les nouvelles maladies,

mais aussi pour la prise de mesures contre leur propagation, similaires à celles prises contre la rage.

Car non seulement ces nouveaux virus menacent la survie des animaux sauvages et la biodiversité, mais ils pourraient aussi mettre en péril la santé des humains, via les animaux domestiques. Des études ont en effet démontré qu'ils franchissent parfois la barrière des espèces, pourtant réputée hermétique. Cela a notamment été le cas par le passé du virus qui a par la suite engendré le sida ou du redoutable virus Ebola.

Et en la matière, même les gestes les plus anodins peuvent devenir dangereux. L'équipe de Peter Daszak cite ainsi le cas d'une étude qui a établi un lien entre l'émergence en Grande-Bretagne d'infections par la salmonelle et... la distribution de cacahuètes aux oiseaux dans les parcs. Il est vrai que chaque année, ce sont quelque 15 000 tonnes de cacahuètes qui sont distribuées dans les parcs britanniques. Cette manne provoque dans ces endroits une concentration tout à fait anormale d'oiseaux d'espèces très différentes, concentration favorable au développement de la maladie.

Paradoxalement, le rassemblement d'animaux d'espèces très différentes dans les zoos, destinés pourtant à les préserver, est également une aubaine pour les virus. Mieux vaut ainsi éviter de mettre dans les mêmes enclos éléphants d'Afrique et d'Asie : les chercheurs ont montré qu'un type d'herpès sans danger pour les premiers est en revanche fatal aux seconds.

De même, dans les zoos britanniques, des animaux ont été contaminés, via leur nourriture, par le

prior à l'origine de l'Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». La présence de ce prion a été détecté dans l'organisme de pas moins de 58 animaux de zoos de 17 espèces différentes.

Mais la contamination peut aller dans les deux sens. Quand ce sont les humains qui empiètent sur le territoire animal, ce sont les maladies des hommes qui peuvent se transmettre à la faune sauvage. L'étude de M. Daszak montre ainsi que la rougeole humaine menace des gorilles de montagne sauvages habitués à voir passer les touristes, et les germes qu'ils transportent.



PHOTO AFP

La présence d'animaux divers dans les zoos peut favoriser la propagation de virus.

Pantorama

L'ENTREPÔT

6 EMPLACEMENTS

Où vous trouverez des **économies** pouvant aller jusqu'à

50%

sur la plus grande sélection de jeans, de marques connues, jackets, chemises, chandails, t-shirts.

Promenades SAINT-BRUNO
220, boul. Des Promenades anciennement Eaton
2e étage

Fairview POINTE-CLAIRE
6815, Trans-Canadienne anciennement Eaton
1er étage

Centre d'achats HUDSON
Autoroute 40 sortie 26

Versant St-Sauveur SAINT-SAUVEUR
11, ch. du Lac-Millette

Place Jolibourg LAVAL
1263, Jolibourg Ste-Dorothée

Place du Quartier ST-HYACINTHE
5870, boul. Laurier

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-mer.: 10 h - 18 h • Jeu.-ven.: 10 h - 21 h • Sam.: 9 h - 17 h • Dim.: 11 h - 17 h

À ce prix-là, vous ne perdrez pas les pédales.

Confort

Réglage électrique des pédales de frein et d'accélérateur

Siège conducteur à réglage électrique

Colonne de direction inclinable

Rétroviseurs chauffants, lève-glaces et verrouillage des portes électriques

Programmeur de vitesse

Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40

Climatisation

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

Sécurité

Système de sécurité personnalisé géré par ordinateur

Entrée sans clé à télécommande

Système antidémarrage SecuriLock^{MC}

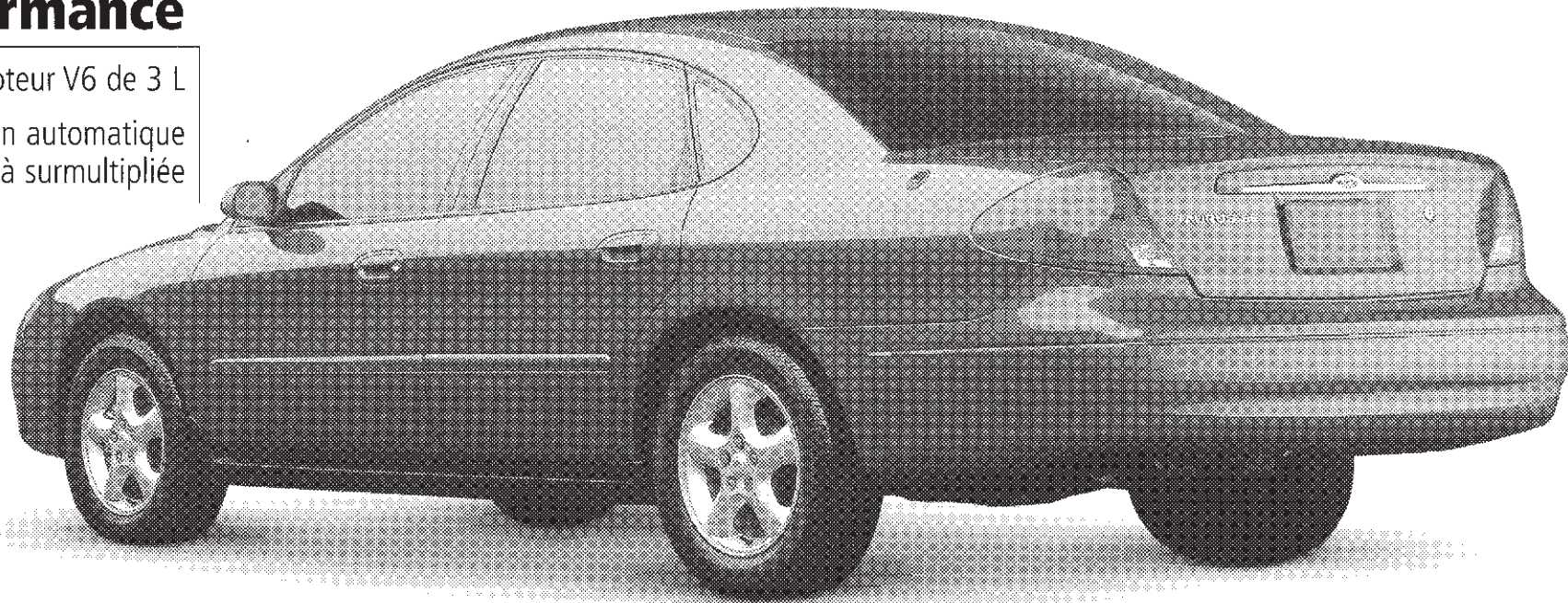
Sacs gonflables en deux temps côtés conducteur et passager avant

Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)

Performance

Moteur V6 de 3 L

Transmission automatique
4 vitesses à surmultipliée



CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
3 995 \$	299 \$/mois
1 995 \$	359 \$/mois
0 \$	419 \$/mois

Taurus SE 2000 berline

299\$ /mois*

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 3 995 \$
Transport inclus



La Taurus 2000 est la seule voiture de sa catégorie à avoir obtenu la cote de sécurité 5 étoiles – la plus haute jamais décernée lors des tests de collision du gouvernement américain – pour le conducteur et le passager avant – deux années de suite!



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. †La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb) et le prix de détail suggéré par le fabricant est inférieur à 30 000 \$.



La statistique pour comprendre le génie de Mozart

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Faut-il disposer de puissants ordinateurs et maîtriser la statistique avancée pour comprendre le génie de Mozart, de Bach ou de Beethoven? Le musicien, musicologue et mathématicien Guerino Mazzola en est convaincu.

« On ne cesse de dire que ces grands compositeurs sont des génies, dit M. Mazzola. Mais quand on cherche à les comprendre, on se sert de méthodes qui équivalent à l'arithmétique de tous les jours! Selon moi, si on veut comprendre les génies, il faut mettre en marche une très grande machine intellectuelle. »

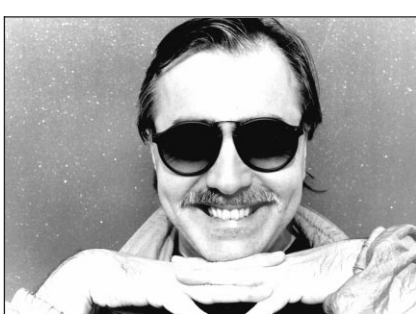
Guerino Mazzola et son collègue Jan Beran viennent de signer un long article dans une revue de science statistique. Ils y expliquent les méthodes qu'ils ont employées pour analyser trois courts morceaux pour piano de Schumann, Webern et Bach. Des méthodes tellement complexes que pour une pièce d'à peine 463 notes, il a fallu plusieurs jours à un ordinateur pour effectuer les centaines de millions d'opérations nécessaires.

« Analyser une symphonie, à l'heure actuelle, relève de l'utopie, reconnaît M. Mazzola. Mais la puissance des ordinateurs croît à un rythme tel que dans dix ans, il y aura des appareils qui pourront le faire. Quoique pour une symphonie de Beethoven, je crois que l'analyse complète ne pourra jamais être faite parce qu'il y a un nombre incroyable de possibilités. »

Professeur à l'Université de Zurich, Guerino Mazzola a été quelque temps professeur associé à



Si on veut comprendre les génies tels Mozart et Bach, il faut mettre en marche une très grande machine intellectuelle, croit le mathématicien.



Guerino Mazzola est un amateur de la musique.

l'Université Laval. Il a mis au point un logiciel (RUBATO) qui permet

d'encoder numériquement les partitions. En deux mots, le logiciel attribue à chaque note un poids numérique indiquant l'importance qu'elle a dans la structure rythmique, harmonique et mélodique de la pièce. Chaque note doit donc être analysée par rapport à son environnement immédiat sur la portée, mais aussi par rapport à l'ensemble du morceau.

Une fois tous les calculs fait, le procédé fait ressortir des caractéristiques et des régularités difficiles à percevoir autrement. « Quand vous écoutez une pièce, vous faites beaucoup de choses inconsciemment,

explique M. Mazzola. Vous ne savez pas exactement pourquoi vous avez l'impression que telle note est importante ou non. Comme musicologue, dès que vous tentez d'expliquer, votre discours est plus ou moins flou, et vous finissez par dériver vers la statistique en disant des choses comme : 'La plupart des notes sont comme ci ou comme ça.' Vous faites des statistiques à la main. »

Statistique et Horowitz

Les travaux de MM. Mazzola et Beran ne visent pas seulement à mieux comprendre les partitions,

mais aussi les interprétations. Les partitions sont des écrits complexes, avec des indications ambiguës et des sous-entendus que chaque musicien interprète à sa manière. Un modèle mathématique peut-il rendre compte de ces subtilités? Peut-il permettre de saisir ce qui distingue une interprétation d'une autre?

Les travaux exploratoires des deux chercheurs laissent croire que oui. Ils ont conçu un modèle comprenant 57 variables relatives à la structure d'une partition. Ce modèle leur a permis d'arriver à des courbes de tempo très proches de celles de 28 interprétations d'une pièce de Schumann (entre autres celles d'Arrau, d'Horowitz et de Cortot).

Du même coup ressortent les variables qui expliquent les différences entre les interprétations de la pièce. Horowitz, notent par exemple les auteurs, « porte une attention particulière à l'information locale détaillée (de la partition), alors que l'interprétation d'Argerich est plus cohérente ».

Tout de même, M. Mazzola, la statistique et la musique ne sont-elles pas antinomiques, l'une froide et bêtement rationnelle, l'autre chaleureuse et suprêmement émotive? « Étant moi-même pianiste de jazz, j'adore la musique! Mais il y a une différence entre la structure de la musique et son effet. C'est la même chose pour une molécule. Une molécule de valium peut-être très complexe, mais produire un effet apaisant. Il y a aussi deux niveaux de réalité dans la musique, même si la plupart des gens ne s'intéressent pas à la structure et désirent seulement être émus. »

(1) J. Beran & G. Mazzola, *Analyzing musical structure and performance - A statistical approach*, Statistical Science, vol. 14, no. 1, 1999.

Les implants au sérum physiologique sous évaluation

Associated Presse
GAITHERSBURG, Maryland

Accusés de se fissurer trop souvent, les implants mammaires remplis de sérum physiologique obligent bon nombre de femmes à subir des interventions chirurgicales répétées. Trois marques pourraient continuer à être vendues si l'évaluation dont elles font actuellement l'objet aux États-Unis se révèle favorable.

Aux États-Unis, 130 000 femmes ont bénéficié de ces prothèses en 1999, sans que jamais la Food and Drug Administration (FDA) n'ait conclu à leur innocuité. La FDA a récemment souhaité que ces implants ne soient posés qu'après avoir averti la patiente des risques encourus.

Depuis mercredi, des experts de cette très puissante administration étudient les dossiers fournis par trois entreprises spécialisées dans le domaine des implants mammaires remplis de sérum physiologique. Première à être évaluée, Mentor Corp. a donné satisfaction.

« On devrait connaître les résultats de l'évaluation de McGan d'ici la fin de la semaine ou en début de semaine prochaine », a déclaré jeudi à l'Associated Press Laurent Brones, directeur de McGan en France.

Douleurs liées aux cicatrices, seins qui se dégonflent ou infections : ces prothèses ont fait l'objet de bien des critiques. « Seuls des fous peuvent qualifier de tels risques d'acceptables », a estimé mercredi Patricia Faussett, lors d'un congrès consacré à ce problème.

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- **Domaine Haut-Bois**
- **Sainte-Julie**
- **Varennes**

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.

- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

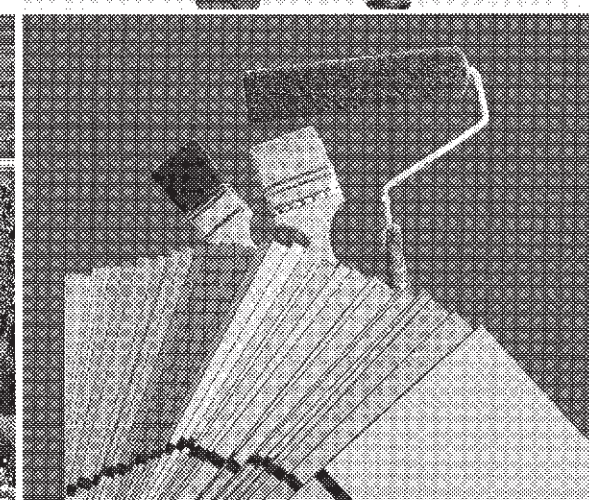
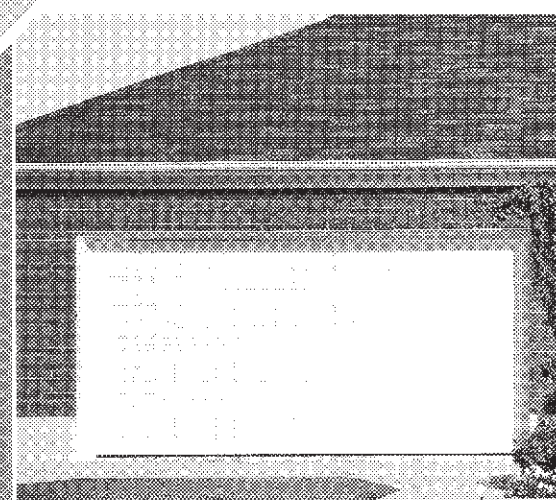
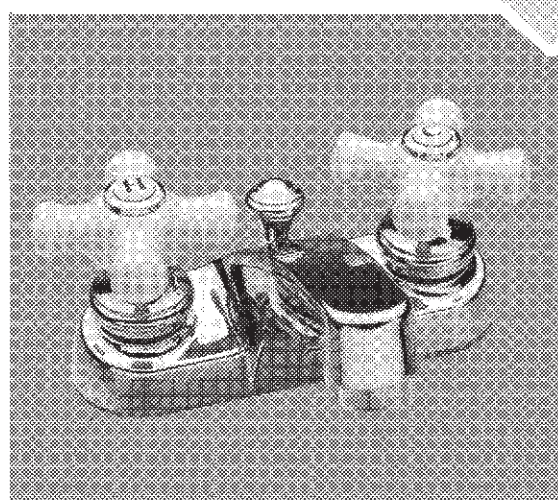
Mme Gina Morin

composez le **(450)780-1185**



Le 21^e JUSQU'À DEMAIN ! Salon national de l'habitation et Salon de l'aménagement extérieur à l'ère du 21^e siècle

25 février au 5 mars, Stade olympique, Montréal



INNOVATION, ÉVOLUTION

Toutes les nouveautés en ameublement, décoration, cuisines, salles de bains, construction, rénovation, portes, fenêtres, piscines, aménagement extérieur, chauffage, climatisation...

Attractions spéciales :

Les Rendez-vous de l'innovation Desjardins en collaboration avec la SCHL.
Un spectacle son et lumière consacré aux grandes nouveautés habitation.

- Visitez le **Projet Point Zéro sur le Lac**, présenté par **Le Groupe MK**, un projet domiciliaire nouveau genre.
- **L'Avenue Décors & Styles**, les dernières tendances en design et accessoires décoratifs.
- **Un décor santé et anti-stress inspiré du Feng Shui de Niagara-Thérapie du Canada par Ultrassage.**
- **Remontez le temps avec Protectron**, l'incroyable évolution de la sécurité de l'âge de pierre à aujourd'hui.
- **Le Carrefour du gaz naturel** présenté par **Gaz Métropolitain**, démonstrations et dégustations au programme.

Un parcours remodelé, qui met à profit les espaces nouvellement aménagés. Recevez un répertoire complet des produits et services de nos exposants à l'achat de votre billet d'admission !

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi : 9 h à 22 h
Dimanche : 9 h à 20 h
La billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.



PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adultes : 9,50 \$
Étudiants et aînés : 7,50 \$
Carte Accès Mtl. : 7,50 \$
Enfants de 6 à 12 ans : 4,00 \$

Un événement



En collaboration avec



En association avec



En collaboration avec



À peine terminé, le cégep Gérard-Godin est déjà primé

Ses concepteurs décrochent le prix d'excellence de la revue *Canadian Architect* pour 1999

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La petite municipalité de Sainte-Geneviève, dans l'ouest de l'île, peut s'enorgueillir de receler sur son territoire un bâtiment primé, le nouveau cégep Gérard-Godin, dont la conception architecturale a permis au consortium d'architectes Saucier + Perrotte/Desnoyers et Mercure d'obtenir le prix d'excellence de la revue *Canadian Architect* pour l'année 1999.

« Le principal défi que nous avons dû affronter a été de tripler la superficie utilisable sur un site certes exceptionnel, mais plutôt limité », confie l'architecte Gilles Saucier lors d'une visite des lieux.

En raison de ces limites, les architectes ont adopté la stratégie de la marmotte, en situant le gymnase et la salle de spectacles au sous-sol, si bien que le visiteur a l'impression de n'apercevoir que deux bâtiments, l'ancien monastère des pères de Sainte-Croix et le nouveau bâtiment au revêtement d'aluminium noir anodisé qui est en retrait.

L'ancienne salle paroissiale du monastère a été convertie en hall d'entrée. Le visiteur est un peu dérouté par l'escalier monumental qui descend vers le sous-sol et qui donne accès à la salle de spectacles et au gymnase.

Le monastère de style Lombard a été conçu par l'architecte Lucien Parent et sa construction date de 1932. Il était abandonné depuis deux ans lorsque le gouvernement en a fait l'acquisition en 1997.

Restauré, il loge maintenant les bureaux de l'administration et la bibliothèque installée dans l'ancienne chapelle.

C'est cette dernière qui a fait l'objet de la principale intervention de restauration des architectes. Ils ont aménagé un second étage en retrait des murs donnant une impression de flottement et qui permet de mettre en valeur les vitraux de Limoges du monastère. On accède à cet étage par un escalier en colimaçon, à l'endroit où était le chœur



Le nouveau bâtiment en aluminium anodisé noir est relié à l'ancien monastère par une aile aérienne.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

de la chapelle. Là-haut, on a une vue imprenable sur la rivière des Prairies en regardant par les oeils-de-boeuf.

L'enveloppe extérieure du monastère en pierre et béton n'a pas été modifiée et les fenêtres n'ont été que réparées et repeintes. Au milieu de la cour du cloître entouré de galeries, on a installé la sculpture-fontaine de Jocelyne Allouche intitulée *Oeuvre de jour*.

On entre dans le bâtiment neuf par une aile en retrait qui est accessible par le sous-sol ou par le premier étage. Les classes et les laboratoires se détachent comme un volume suspendu au-dessus du niveau du sol excavé. L'espace ouvert au niveau du sol dégage une vue sur la rivière et ouvre un passage sur un belvédère en surplomb de la salle de spectacles et du bord de l'eau. Deux puits de lumière illuminent le foyer de la salle de spectacles et permettent d'identifier la présence de celle-ci en surface.

Les bureaux des professeurs sont regroupés par famille disciplinaire et s'ouvrent sur des salles de réunion baptisées « salles d'appartenance ».

La salle de spectacles d'une capacité de 382 places est pourvue d'un

mécanisme spécial qui permet de la séparer en deux mini-salles selon les besoins. De plus, la scène est réversible, c'est-à-dire qu'elle s'ouvre vers l'extérieur en contrebas, ce qui permettra de présenter des spectacles en plein air durant la belle saison. À proximité se trouve le grand gymnase souterrain qui a une dizaine de mètres de hauteur.

Gilles Saucier et André Perrotte, concepteurs des plans, se sont beaucoup inspirés de leur expérience de restauration à l'Usine C, à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et à la Cinéma-thèque, dans la mise en valeur de l'ancien monastère et l'aménagement du bâtiment nouveau. Ce dernier, en raison de sa couleur noire, se fond dans la nuit ne laissant apparaître que ses fenêtres d'où surgissent des rayons de lumière artificielle.

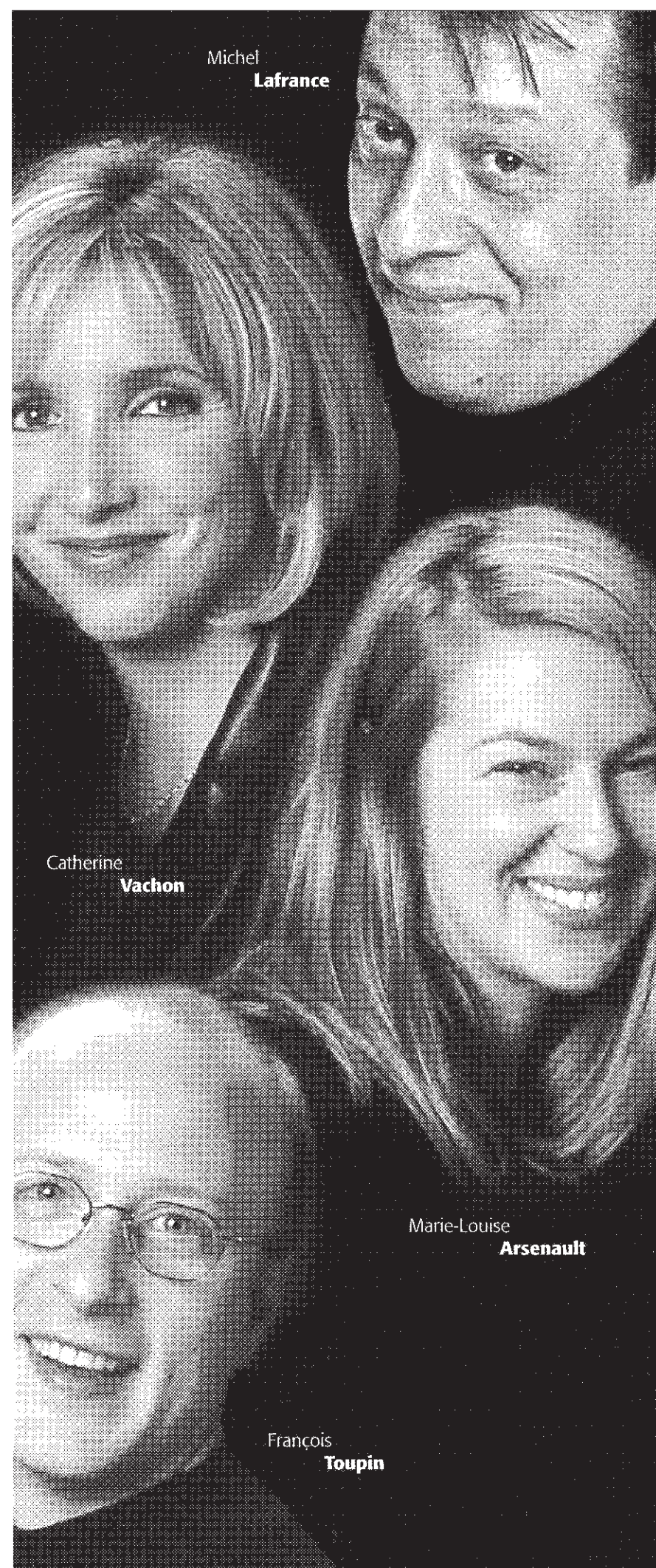
« Nous avons été guidés par la passion et le rêve », conclut Gilles Saucier.

Le cégep Gérard-Godin, dont l'inauguration officielle a lieu lundi, atteindra sa vitesse de croisière dans un an ou deux alors qu'il accueillera 1100 élèves francophones de l'ouest de l'île. Il aura coûté 19 millions, dont 18 en frais de construction.



La bibliothèque a conservé les vitraux de l'ancien monastère.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©



Michel Lafrance

Catherine Vachon

Marie-Louise Arsenault

François Toupin

Vivez vos week-ends avec nous.

Samedi et dimanche

6h à 10h « Bonjour week-end » avec Michel Lafrance

Samedi

10h à 12h « 20 ans de Hits » avec Catherine Vachon

Dimanche

10h à 12h « Le décompte anglophone du 105.7 » avec Marie-Louise Arsenault

Samedi et dimanche

12h à 18h « Musique au max » avec François Toupin

Samedi

18h à 20h « Le décompte français du 105.7 » avec Jacques Lemieux

La station la plus musicale du grand Montréal

105.7
Rythme FM

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Le Web s'affranchit de l'ordinateur

Les terminaux permettant d'accéder à la Toile vont se multiplier

LAURENCE BEAUVAIS
Le Figaro

Rester branché à Internet 24 heures sur 24, ou presque, est devenu pour certains une nécessité, pour d'autres une véritable drogue. Heureusement pour eux, les PC de bureau et leur inévitable « fil à la patte » ne sont plus aujourd'hui les seuls passages obligés. Qu'il s'agisse de surfer sur le Web ou de consulter sa messagerie électronique, les « terminaux » pour l'Internet se sont multipliés.

Si Internet et mobilité font bon ménage, d'autres appareils, fixes cette fois, sont également susceptibles de bouter les ordinateurs hors de nos foyers. Les premiers à s'être lancés sur le créneau de l'Internet mobile sont les opérateurs de téléphonie. Logique, quant on sait que pour accéder au réseau des réseaux, il suffit d'un logiciel (messagerie pour lire son courrier électronique et/ou navigateur pour consulter les pages Web), d'un modem et d'un accès téléphonique. Mieux: ils proposent également l'accès à un bouquet de services numériques,

allant des actualités à la météo en passant par le trafic routier. Évidemment, pour en profiter, il est indispensable de posséder le téléphone adéquat, pourvu d'un écran de grande taille et de bonne qualité graphique.

Muni d'un modem, le One Touch Pocket d'Alcatel possède un bouton de navigation unique qui facilite la lecture de messages et la navigation. Dans sa version « Internet Ready », il permet d'accéder directement à des services en ligne grâce à un logiciel de navigation. Nokia, de son côté, a créé l'événement l'année dernière en lançant son Communicator 9110, un téléphone numérique capable de transmettre des données, des pages Web, des courriels, des télécopies et même d'envoyer un message électronique à un groupe de personnes ou de stocker des fichiers intégrant des photos.

Mais dès l'année prochaine, ce modèle risque d'être détrôné: sur le salon « Telecom 99 », les téléphones mobiles présentés tenaient dans le creux de la main et étaient équipés d'écrans couleur, de claviers, de stylets pour saisir des no-

tes, réserver un billet d'avion ou gérer son portefeuille boursier.

Les assistants personnels et autres ordinateurs de poche ne sont évidemment pas en reste. La plupart peuvent intégrer un modem et un logiciel de connexion et fournir une liaison infrarouge avec un téléphone mobile pour se brancher sur Internet.

Parmi les machines les plus douées, le Psion Series 5 mx offre les fonctions de télécopieur, messagerie électronique et navigateur Web. Le PalmV de 3Com propose les mêmes fonctions, est également doté d'un port infrarouge et sa mémoire étendue lui permet de conserver jusqu'à 200 messages électroniques. L'avenir réside sans doute dans la fusion de ces assistants de poche avec le téléphone mobile. Intégrer un carnet d'adresses ou un agenda à un téléphone portable ne devrait pas, a priori, poser trop de problèmes. Or c'est la seule chose qui leur manque encore aujourd'hui. Cette option a déjà pris forme chez l'opérateur de téléphonie mobile américain Qualcomm, qui a intégré un Palm à un GSM, dans un nouveau téléphone



PHOTO AP

Signe des temps modernes du multimédia, le dernier-né de Motorola est une montre-téléphone.

baptisé PdQ. Ces téléphones-mo-dems-assistants personnels connaîtront une percée massive lorsque, d'ici à trois ans, le successeur du GSM sera devenu une norme de transmission hertzienne (UMTS) qui pourra assurer des débits de plusieurs mégaoctets par seconde.

On s'en doute, la dernière étape ne pouvait être que la télévision. Naviguer sur le Web à l'aide de sa télécommande, confortablement installé sur le canapé du salon, est déjà une réalité. Il suffit pour cela

de se procurer un décodeur comme le Web TV de Microsoft. Un segment sur lequel AOL s'est également engouffré, en compagnie de Philips et de DirectTV, en développant son décodeur AOLTV.

Ce qui est certain, c'est qu'Internet s'apprête à entrer chez vous par la porte, la fenêtre et même la cheminée. Les consultants d'IDC estiment même qu'en 2005, le PC sera minoritaire comme terminal de connexion à Internet. Autant dire demain.

Le gouvernement français veut franciser le jargon des finances et d'Internet

Agence France-Presse
PARIS

« Jeunes pousses d'entreprises » et non « start-ups », « compagnie mondiale » au lieu de « world company », « options sur titres » pour « stock-options »: le ministère français des Finances refuse de se déclarer vaincu devant l'invasion des termes anglais dans la finance et les nouvelles technologies.

Forte du succès rencontré par son « bogue de l'an 2000 », terme qualifiant une panne généralisée des ordinateurs au changement de millénaire, la commission de terminologie économique du ministère des Finances s'apprête à publier au *Journal Officiel* une nouvelle flopée de termes adaptés en français.

Ils s'imposeront aux administrations et aux entreprises publiques. « L'État ne peut pas imposer des termes à d'autres que lui-même, mais il est souhaitable que tout le pays parle une seule langue », a expliqué jeudi Jean Saint-Geours, président de la commission, lors d'une conférence de presse.

Les circulaires des administrations et les « plans de développement » (pour business plans) des entreprises publiques devront donc parler de chariot plutôt que de « caddie » de supermarché, et de directeur de la mercatique plutôt que de « marketing manager ».

Dans le vocabulaire administratif, les « aimantins » ont déjà remplacé les « magnets », ces aimants qui retiennent les listes des courses sur les portes des frigos, et les « pins », ces petites broches au sigle d'une entreprise, s'appellent désormais des « épinglettes ».

Les mots anglais sont largement utilisés dans les domaines de l'informatique, de l'Internet et de la finance, dominés par les acteurs et les techniques anglo-saxons.

« Toute corporation a son jargon. Le problème existe pour les mots qui peuvent avoir un usage courant. La veuve de Carpentras ne parle pas anglais. Si on veut intéresser le grand public à la Bourse, il ne faut pas utiliser trop de termes ésotériques », estime M. Saint-

Geours.

Dédaignant l'invention québécoise de « courriel », la commission préconise « message électronique » pour « e-mail », n'admettant l'abréviation « Mél. » que sur les cartes de visite, sur le modèle de « Tél. » pour téléphone.

Les « Sages » proposent de baptiser « jeunes pousses » les nouvelles entreprises à forte croissance (start-ups), s'inspirant ainsi des métaphores horticoles déjà utilisées dans les « pépinières » d'entreprises.

Pour définir les 11 pays de la monnaie unique, « Euroland » a été éliminé au profit de « zone Euro ». Le terme avait été créé sur le modèle de Disneyland par les opérateurs des salles de marchés américaines, par dérision pour les efforts européens pour construire une monnaie commune.

« Le plus difficile est de convaincre l'Académie Française, qui ne veut pas se décider trop vite, d'autant que de nombreux termes disparaissent rapidement », indique M. Saint-Geours. La procédure prend en moyenne trois ans.

Les académiciens n'ont jamais aimé « logiciel », qui s'est pourtant imposé à la place de l'anglais « software ». En revanche, le mot « leader » est reconnu par l'Académie, qui est même en passe d'admettre « leadership », au détriment du « chef de filat » proposé par la commission.

Les membres de la Commission reconnaissent n'avoir pas réussi à évincer le « marketing » au profit de la « mercatique », ni à remplacer les « coussins » des voitures par des « airbags de sécurité ».

Ils ne sont pas persuadés de parvenir à remplacer « Big Business » par « grandes affaires » ou « World Company » par « compagnie mondiale ». La « World Company » est d'ailleurs déjà entrée dans le langage commun grâce aux Guignols, les célèbres marionnettes satiriques de la chaîne Canal Plus, qui en ont fait la caricature d'une multinationale vouée à l'idéologie libérale anglo-saxonne.

La seule radio de nouvelles continues à Montréal!

Info690 LA RADIO DES NOUVELLES

Qui veut une Mercedes?

On ne croise pas la route du prestige tous les jours!

INFO690

ouvre le chemin. INFO690, votre station « Concours-Mercedes ».



INFO 690 vous donne la chance de gagner la location d'une Mercedes-Benz ML320 pendant 2 ans*!

Pour participer, remplissez et postez le coupon que vous trouverez ci-dessous à : Info 690, 215 St-Jacques, bureau 333 Mtl (Qc) H2Y 1M6 ou sur notre site web www.info690.com.

De plus, écoutez INFO690, du lundi au vendredi, à 7 h 54 et 16 h 54. Dès que vous entendez votre nom, appelez-nous en moins d'une heure au (514) 840-7951.

Tous les participant(e)s mentionné(e)s chaque jour en ondes seront invité(e)s le mercredi 5 avril 2000 à une réception au cours de laquelle le nom de la personne chanceuse sera dévoilé!!

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____ APP. : _____
 TÉL. (rés.) : _____ () TÉL. (travail) : () _____
 COURRIEL : _____

Info690
LA RADIO DES NOUVELLES

Le règlement officiel du concours est disponible auprès de la direction d'INFO690/940News et à la Régie des loteries. Les reproductions faites à la main ou mécaniquement sont acceptées. Ce concours s'adresse aux personnes de 21 ans et plus, résidant au Québec. Le prix n'est pas monnayable ou échangeable. Location de 24 mois sans frais, valeur approximative de 24 000 \$ Immatriculation et assurances aux frais du gagnant. Les coupons doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2000, à midi.

La seule radio de nouvelles continues à Montréal!

Bloc-notes à la carte

- Prix abordable à partir de \$2,399 ou \$83 par mois (location de 36 mois)
- Choix d'écrans 12.1", 13.3", 14.1" ou 15.1", résolution jus qu'à 1024 x 768
- Processeur extensible à 600 MHz Intel® Pentium® III, 400 MHz Intel® Pentium® II ou 500 MHz Intel® Celeron™
- Mémoire vive extensible à 256 Mo SDRAM
- Disque dur amovible, option de 47 Go
- 4 Mo ou 8 Mo de mémoire vidéo 5GRAM avec 2X AGP
- Lecteur CD-ROM 24x (DVD-ROM tous amovibles)
- Lecteur de disquette 3.5" amovibles (120Mo LS-120)
- Pile Li-Ion intelligente standard
- Windows® 98 et caisse souple inclus

www.eurocom.ca
EUROCOM
 1-877-EUROCOM

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

4 mars 2000

Page A29 manquante

Un enfant de cinq ans effraie ses camarades avec une arme à feu

Associated Press
CHEHALIS, État de Washington

Cette fois-ci, il y aura eu plus de peur que de mal aux États-Unis. Un garçonnet de cinq ans, fâché avec des camarades de jeu, est allé chercher l'arme de sa mère et a menacé les deux autres enfants avant de tirer, mais vers le sol.

Personne n'a été blessé dans cet incident, qui a eu lieu le 23 février, ont précisé les policiers.

Le petit garçon a été confié à un psychiatre, mais aucune plainte n'a été déposée, car l'arme était semblable-t-il rangée sur une haute étagère et n'était pas chargée, a expliqué Randy Hamilton, commissaire de Chehalis (130 km au sud-est de Seattle).

L'enfant a expliqué qu'il avait appris en regardant la télévision comment charger et utiliser le pistolet.

« Ma fille aurait pu être tuée »,

s'est affolée Tabitha Dizer dans un entretien à la chaîne de télévision KIRO, de Seattle. Selon elle, le garçon s'est fâché alors qu'il jouait avec sa fille, huit ans, et un autre enfant. Il est alors retourné chez lui, s'est emparé du 35 mm que sa mère gardait sur une étagère située à deux mètres de hauteur, a trouvé les munitions, a chargé le pistolet avant de ressortir.

« Il nous a alors visés puis a tiré vers le sol », a raconté l'autre enfant, Brandon Howard.

ALBERTINE À 70 ANS
MONIQUE MERCURE

ALBERTINE À 60 ANS
ANDRÉE LACHAPPELLE

ALBERTINE À 50 ANS
SOPHIE CLÉMENT

ALBERTINE À 40 ANS
ÉLISE GUILBAULT

ALBERTINE À 30 ANS
MACHA LIMONDIK

...ET SA SOEUR
MADELEINE
GUYLAINE TREMBLAY

Albertine
EN CINQ TEMPS

UN CHEF-D'OEUVRE DE MICHEL TREMBLAY
AUX BEAUX DIMANCHES
20h

ICI RADIO-CANADA

Adaptation et réalisation : André Melançon et Martine Beaulne



PHOTO AP

La jeune Ashley Mallory, sept ans, participe à une vigile aux chandelles en mémoire de Kayla Rolland, six ans, abattue mardi par un camarade de classe du même âge à l'école élémentaire Buell, dans le canton de Mount Morris, au Michigan. Ashley était une voisine et une amie de la victime.

Bill Clinton dénonce le lobby des armes

Agence France-Presse
SAN JOSE, Californie

Le président Bill Clinton a vigoureusement dénoncé hier le lobby des armes incarné par la National Rifle Association (NRA), en l'accusant de peser de tout son poids sur le Congrès pour l'empêcher de renforcer la législation sur la possession d'armes de poing.

M. Clinton, qui effectuait une tournée en Californie, a accusé la NRA de s'approprier à lancer une campagne de publicité télévisée de 20 millions de dollars pour faire battre aux élections de novembre les parlementaires favorables à un projet de loi en souffrance depuis huit mois au Congrès.

Selon lui, la NRA envisage aussi de tourner en ridicule l'idée de fabriquer des « armes intelligentes » ne pouvant être utilisées que par leurs légitimes propriétaires.

« Je ne pense pas que ce soit très drôle de voir un enfant de six ans tuer un autre enfant du même âge, quand de meilleurs crans de sécu-

rité auraient pu éviter cela », a déclaré M. Clinton en évoquant le drame survenu mardi dans une école primaire près de Flint, au Michigan, où un jeune élève avait abattu en pleine classe une fillette avec un pistolet de calibre 32.

Cette tragédie suivie deux jours plus tard d'une fusillade par un forcené à Pittsburgh qui a tué trois personnes dans deux établissements de restauration rapide, a poussé M. Clinton à relancer sa campagne en faveur de lois plus strictes sur l'acquisition et la possession d'armes.

Le projet en souffrance au Congrès contraindrait les fabricants à munir leurs armes de système de sécurité inviolables par des enfants. Il étendrait les contrôles d'identité des acheteurs, obligatoires dans les armureries, aux ventes d'armes effectuées dans les foires aux armes très populaires aux États Unis et les monts de piété.

Il punirait enfin plus sévèrement les adultes laissant des armes à la portée des enfants.

Au Texas, l'industrie de la mort tourne à plein

FRANCIS TEMMAN
Agence France-Presse, HUNTSVILLE

La litanie des exécutions fait presque partie du paysage au Texas, parfois au rythme de cinq ou six par mois, vieille tradition héritée du passé esclavagiste de cet État sudiste, fier de son histoire.

Avec déjà 10 exécutions cette année, dont celle d'un malade mental, Larry Robison, d'une grand-mère de 62 ans, Betty Lou Beets, et d'Odell Barnes, un Noir de 31 ans ayant clamé son innocence jusqu'au bout, le Texas est de nouveau au centre de la controverse sur l'application de la peine de mort aux États-Unis.

De tous les États de l'Union, c'est de loin celui qui exécute le plus, avec un tiers des mises à mort judiciaires à lui tout seul, soit 210 à ce jour sur un total de 617 au plan national depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976.

« C'est un vestige culturel qui remonte à l'époque de l'esclavage, lorsque les lynchages étaient monnaie courante. Il s'agissait alors de remettre les Noirs à leur place », affirme Dave Atwood, président de la Coalition texane pour l'abolition de la peine de mort.

En réalité, souligne James Marquardt, chercheur au centre de justice criminelle de l'Université Sam Houston, de Huntsville, cette spécificité s'inscrit dans un phénomène plus vaste d'exclusion propre aux États du sud. Outre le Texas, ce sont en effet la Floride, la Louisiane, le Missouri ou encore la Virginie qui détiennent la palme des exécutions.

Entre 1976 et 1992, « 90 % des exécutions ont pris place dans les États de l'ancienne Confédération », fait-il ainsi remarquer.

Là où le Texas se distingue, estime pour sa part Dennis Longmire, professeur de criminologie à l'Université Sam Houston, c'est par son

extrême efficacité et par sa « machinerie judiciaire » extrêmement bien huilée.

« Aucun autre État ne dispose de procédures judiciaires aussi rationalisées et qui rendent le système si efficace. Par exemple, alors qu'ailleurs les ordres d'exécution sont signés par le gouverneur, ici, ils le sont par les juges eux-mêmes », explique-t-il.

Un autre exemple qui frise la parodie de justice : la commission des grâces du Texas. Ses 18 membres, tous nommés par le gouverneur de l'État, ne se réunissent jamais et votent par fax. Les détenus n'ont pas même pas droit à une audience.

Pour Dennis Longmire, « le processus judiciaire tout entier a été complètement déshumanisé, parce que la peine de mort est devenue une seconde nature et fait tellement partie de notre histoire ».

Autre vice du système, l'élection, depuis 1996, des juges et des procureurs, qui favorise un extrémisme judiciaire en faveur de la peine capitale. « Pour être élus, les hommes politiques et les juges caressent la population dans le sens du poil », ajoute-t-il.

Au Texas, le sentiment populaire en faveur de la peine de mort (plus de 70 %, selon les sondages) est renforcé par l'existence d'un puissant lobby de défense des victimes, très actif, et baptisé Justice for All (Justice pour tous). « Ce groupe de pression a des liens très étroits avec le gouverneur Bush et la droite texane. Leur position, c'est oeil pour oeil, dent pour dent », précise Dave Atwood.

« Bush soutient complètement ce système et il ne fait aucune exception pour les malades mentaux, les mineurs, même lorsqu'il y a des preuves de leur innocence. »

Depuis 1976, 85 condamnés à mort ont été libérés de prison après avoir été innocentés, dont sept au Texas.